

GREAT-WEST
LIFECO^{INC.}



Rapport de gestion
Pour l'exercice 2014



RAPPORT DE GESTION**POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2014****DATÉ DU 12 FÉVRIER 2015**

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2013, avec le trimestre clos le 30 septembre 2014 et avec la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 2013. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Au Canada, la Great-West et ses filiales en exploitation, la London Life et la Canada-Vie (détenues par l'intermédiaire des sociétés de portefeuille Groupe d'assurances London Inc. [le GAL] et Corporation Financière Canada-Vie [la CFCV], respectivement), offrent un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes. Les produits sont commercialisés par l'entremise des conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55^{MC} et de la Great-West, et d'un réseau de multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières.

Aux États-Unis, Great-West Financial est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial® offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placements et de consultation. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, des services de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, par l'entremise de laquelle la Compagnie offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande; ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada-Vie, la London Life et ses filiales.

En Asie, Putnam détient une participation de 10 % dans Nissay Asset Management (NAM), une société partenaire de Nippon Life Insurance Company. Putnam agit principalement comme sous-conseiller pour certains fonds communs de placement individuels distribués par NAM et gère également l'actif des caisses de retraite des clients de NAM.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre titre et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la Compagnie pour la période close le 31 décembre 2014.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives visant la Compagnie, ses activités commerciales, ses stratégies ainsi que sa performance et sa situation financières prévues. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de la performance financière future (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), des stratégies ou des perspectives commerciales courantes et des mesures futures que pourrait prendre la Compagnie, notamment les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements, constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à l'égard d'événements futurs qui étaient établies à la date des états financiers et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses significatifs qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle la Compagnie exerce ses activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les impôts, l'inflation, les systèmes d'information, les conditions générales sur le plan économique et politique, les marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services et la capacité de la Compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions, ainsi que l'hypothèse selon laquelle aucun changement significatif imprévu ne surviendra à l'égard des installations, des clients, des relations avec les employés et des ententes liées aux créances de la Compagnie. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la Compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les changements technologiques, la valeur des placements, les paiements requis aux termes de produits de placement, la réassurance, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le présent rapport de gestion aux rubriques Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que tous les facteurs. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non définies par les IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice d'exploitation », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable définie par les IFRS. Toutefois, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les IFRS.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts :					
Montants selon les états financiers					
Primes reçues, montant net (produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie)	5 501 \$	4 690 \$	5 850 \$	21 222 \$	20 236 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) :					
Produits de l'Individuelle	3 185	2 865	2 757	11 826	8 308
Produits de la Collective	1 955	1 824	1 809	9 083	7 553
Primes et dépôts selon les états financiers	10 641	9 379	10 416	42 131	36 097
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement) ⁽¹⁾	654	633	649	2 603	2 567
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽¹⁾⁽²⁾	12 729	10 690	11 968	45 306	38 046
Total des primes et des dépôts⁽¹⁾	24 024	20 702	23 033	90 040	76 710
Honoraires et autres produits	1 161	1 092	1 001	4 422	3 585
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices⁽³⁾	8 125	5 966	5 647	29 160	17 811
Bénéfice					
Bénéfice d'exploitation – détenteurs d'actions ordinaires ⁽⁴⁾	657	687	491	2 546	2 052
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	657	687	717	2 546	2 278
Par action ordinaire					
Bénéfice d'exploitation ⁽⁴⁾	0,658 \$	0,687 \$	0,491 \$	2,549 \$	2,108 \$
Bénéfice de base	0,658	0,687	0,717	2,549	2,340
Dividendes versés	0,3075	0,3075	0,3075	1,230	1,230
Valeur comptable ⁽⁶⁾	16,80	16,36	15,16		
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires⁽⁵⁾⁽⁶⁾					
Bénéfice d'exploitation	15,7 %	15,1 %	15,2 %		
Bénéfice net	15,7 %	16,5 %	16,8 %		
Total de l'actif selon les états financiers⁽⁶⁾	356 709 \$	349 041 \$	325 876 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽⁷⁾	216 271	207 451	185 243		
Total de l'actif géré⁽⁶⁾⁽⁷⁾	572 980	556 492	511 119		
Autres actifs administrés ⁽⁸⁾	490 353	465 264	247 139		
Total de l'actif administré⁽⁶⁾	1 063 333 \$	1 021 756 \$	758 258 \$		
Total des capitaux propres⁽⁶⁾	21 897 \$	21 448 \$	19 830 \$		

⁽¹⁾ En plus des primes et dépôts selon les états financiers, la Compagnie inclut les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS) et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs dans le calcul du total des primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS). Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

⁽²⁾ Les chiffres comparatifs pour les primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) ont été retraités pour accroître l'uniformité entre les unités d'exploitation de la Compagnie.

⁽³⁾ Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent l'incidence de la variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

⁽⁴⁾ Le bénéfice d'exploitation (une mesure financière non définie par les IFRS) exclut l'incidence de certaines provisions liées à des litiges décrites à la note 32 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

⁽⁵⁾ Le rendement des capitaux propres est présenté en détail à la rubrique portant sur la répartition du capital.

⁽⁶⁾ Les chiffres correspondants ont été ajustés, comme il est expliqué à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

⁽⁷⁾ Le total de l'actif géré (une mesure financière non définie par les IFRS), est un indicateur de la taille et du volume des activités générales de la Compagnie. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients. L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la Compagnie surveille les politiques de placement.

⁽⁸⁾ Les autres actifs administrés (une mesure financière non définie par les IFRS), comprennent les actifs pour lesquels la Compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la Compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la Compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

POINTS SAILLANTS DE 2014 POUR LIFECO***Une situation du capital qui demeure solide***

- En 2014, Lifeco a utilisé l'excédent du capital réglementaire pour rembourser un montant de 353 M\$ (304 M\$ US) sur la dette dans la structure de son capital, ce qui s'est traduit par une amélioration du ratio de levier financier, lequel se chiffre maintenant à moins de 30 %, ce qui est conforme aux cibles établies par les agences de notation pour les entités jouissant d'une notation élevée. En réduisant sa dette et en abaissant son ratio de levier financier, la Compagnie a accru sa flexibilité financière, ce qui lui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.
- Le dividende par action ordinaire de Lifeco demeure au même niveau depuis 2009. Au cours de l'exercice, le ratio de distribution par action ordinaire de Lifeco est passé sous la barre des 50 % pour la première fois depuis 2007.
- La vigueur de la situation du capital de la Compagnie est attestée par le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MPRCE) de 224 % qu'affichait au 31 décembre 2014 La Great-West, compagnie d'assurance-vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada.

La croissance au moyen d'acquisitions

- L'intégration d'Irish Life s'est poursuivie tout au long de 2014. Même si l'accent était mis sur l'intégration, Irish Life a surpassé les cibles établies en matière de souscriptions, en plus d'accroître sa part de marché. En 2014, Irish Life a fourni un apport de 261 M\$ au bénéfice net de Lifeco (à l'exclusion des coûts de restructuration). Depuis l'acquisition d'Irish Life, la Compagnie a réalisé des synergies annualisées de 40,8 M€ et elle s'attend à dépasser d'au moins 10 % la cible de 40 M€ en matière de synergies annualisées.
- Dans le cadre de l'acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS), entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille, une nouvelle marque regroupée, Empower Retirement, a été lancée pour consolider et soutenir les activités liées aux services de retraite de Great-West Financial, de J.P. Morgan Retirement Plan Services et de Putnam Investments. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la nouvelle entreprise réunit les meilleures capacités en tirant parti des qualités et des spécialisations de chacune des entreprises englobées : la plateforme technologique moderne de Great-West Financial, qui permet une tenue de dossiers plus vaste et plus souple; l'expertise sur les marchés de masse de J.P. Morgan Retirement Plan Services et l'excellente réputation de Putnam Investments en ce qui a trait à l'expérience qu'elle procure aux promoteurs de régimes et aux participants.
- Le total de l'actif administré a augmenté pour s'établir à environ 1,1 billion de dollars au 31 décembre 2014, en hausse de 40,2 % par rapport au 31 décembre 2013, ce qui comprend des actifs administrés d'une valeur de 207 G\$ liés à RPS, entreprise acquise au troisième trimestre de 2014, ainsi que la forte croissance interne observée dans tous les territoires.

Santé financière

- Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 24 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2 546 M\$, en raison de l'inclusion des résultats d'Irish Life sur un exercice complet, du maintien du solide rendement des placements et de la croissance robuste du bénéfice sous-jacent tiré des activités de base.

Perspectives pour 2015

- Lifeco continuera d'investir dans de nouveaux produits et de nouvelles technologies afin de fournir une valeur à long terme à ses clients et à ses actionnaires.
- En Europe, les changements appropriés aux lois en matière de retraite fourniront une plus grande souplesse aux participants de régimes de retraite à cotisations définies pour accéder à leur épargne à la retraite. Ces changements devraient également donner lieu à une baisse des souscriptions de produits de rentes immédiates. La Compagnie investit dans une vaste gamme de produits de revenu de retraite novateurs à la suite de ces changements.
- Aux États-Unis, d'importants investissements sont engagés pour regrouper les activités de retraite de trois sociétés reconnues afin de mettre à profit leurs forces respectives pour créer la nouvelle marque Empower Retirement en vue d'aider les Américains à atteindre leurs objectifs d'épargne-retraite.
- Au Canada, la hausse des investissements dans les technologies numériques, le développement de produits et l'amélioration des services servira à soutenir une stratégie axée sur la croissance interne échelonnée sur plusieurs années et aidera la Compagnie à atteindre son objectif visant à améliorer la santé financière, mentale et physique des Canadiens.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West) et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam), ainsi que les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Les résultats d'Irish Life Group Limited (Irish Life) sont inclus pour la période suivant la date d'acquisition du 18 juillet 2013.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 s'est chiffré à 657 M\$, contre 717 M\$ il y a un an. Le bénéfice net enregistré au quatrième trimestre de 2013 comprenait l'incidence d'une reprise liée à un litige, qui a fait croître le bénéfice net de 226 M\$. Compte non tenu de l'incidence de la reprise liée à un litige en 2013, le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de 657 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014 aurait été comparé à un résultat de 491 M\$ il y a un an et de 687 M\$ au trimestre précédent. Ce montant représente 0,658 \$ par action ordinaire (0,657 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2014, comparativement à 0,491 \$ par action ordinaire (0,490 \$ après dilution) il y a un an et à 0,687 \$ par action ordinaire (0,686 \$ après dilution) au trimestre précédent. Les coûts de restructuration liés à l'intégration d'Irish Life et de J.P. Morgan Retirement Plan Services se sont établis à 9 M\$ pour le trimestre. Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2013 comprenait des coûts de restructuration et d'acquisition de 23 M\$ liés à Irish Life.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est chiffré à 2 546 M\$, contre 2 278 M\$ il y a un an. Compte non tenu de l'incidence de la reprise liée à un litige en 2013, le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de 2 546 M\$ en 2014 aurait été comparé à un résultat de 2 052 M\$ en 2013. Ce montant représente 2,549 \$ par action ordinaire (2,546 \$ après dilution) pour 2014, comparativement à 2,108 \$ par action ordinaire (2,070 \$ après dilution) il y a un an. Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net de 2014 comprend des coûts de restructuration et d'acquisition de 30 M\$ liés à l'intégration d'Irish Life et de J.P. Morgan Retirement Plan Services. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net comprend des coûts de restructuration et d'acquisition de 97 M\$ liés à Irish Life. Les résultats enregistrés depuis le début de l'exercice 2014 comprennent ceux d'Irish Life sur un exercice, tandis que les résultats depuis le début de l'exercice 2013 comprennent ceux d'Irish Life depuis la date d'acquisition (soit approximativement six mois).

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Exploitation canadienne					
Assurance individuelle	120 \$	109 \$	73 \$	395 \$	302 \$
Gestion du patrimoine	69	96	93	383	387
Assurance collective	96	125	97	422	425
Exploitation générale canadienne	15	—	7	28	34
	300	330	270	1 228	1 148
Exploitation américaine					
Services financiers ⁽¹⁾	93	117	81	382	339
Gestion d’actifs	(1)	(8)	(25)	(71)	(63)
Exploitation générale américaine ⁽¹⁾	(3)	(2)	—	(5)	—
	89	107	56	306	276
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	218	208	166	810	548
Réassurance	71	59	63	265	245
Exploitation générale européenne	(15)	(8)	(27)	(37)	(92)
	274	259	202	1 038	701
Exploitation générale de Lifeco	(6)	(9)	(37)	(26)	(73)
Bénéfice d’exploitation⁽²⁾	657 \$	687 \$	491 \$	2 546 \$	2 052 \$
Certaines provisions liées à des litiges	—	—	226	—	226
Bénéfice net	657 \$	687 \$	717 \$	2 546 \$	2 278 \$

⁽¹⁾ Au cours de l’exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

⁽²⁾ Le bénéfice d’exploitation (une mesure financière non définie par les IFRS) exclut l’incidence de certaines provisions liées à des litiges décrites à la note 32 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d’exploitation sectoriels.

INCIDENCE DES MARCHÉS

Taux d’intérêt

Les taux d’intérêt dans les pays où la Compagnie exerce ses activités ont diminué au cours de 2014, mais cette diminution n’a pas eu d’incidence sur l’étendue des scénarios de taux d’intérêt pris en compte dans le cadre du processus d’évaluation. La fluctuation des taux d’intérêt en 2014 a occasionné des variations du capital requis, ce qui a donné lieu à une diminution de 10 points de pourcentage du ratio du MPRCE de la Great-West. La fluctuation nette des taux d’intérêt n’a eu aucune incidence significative sur le bénéfice net par rapport aux prévisions de la Compagnie.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d’intérêt, la Compagnie suit un processus rigoureux lorsqu’elle effectue l’appariement de l’actif et du passif. Par conséquent, l’incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d’assurance et d’investissement comptabilisées par le biais du résultat net est pour l’essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d’assurance et d’investissement.

La sensibilité de la Compagnie aux fluctuations des taux d’intérêt est expliquée en détail à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques.

Marchés boursiers

Les marchés boursiers ont affiché un rendement contrasté au quatrième trimestre de 2014. Ce rendement a toutefois été positif depuis le début de l'exercice dans la plupart des régions où la Compagnie exerce ses activités, ce qui a eu une incidence positive sur les honoraires liés aux actifs de la Compagnie et a continué d'avoir un effet favorable sur le coût des garanties en cas de décès et à l'échéance ou des prestations de revenu de certains produits de gestion du patrimoine offerts par la Compagnie.

À la clôture du quatrième trimestre, les principaux indices boursiers affichaient des baisses respectives de 2 %, de 3 % et de 1 % au Canada (indice S&P/TSX), dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50) et au Royaume-Uni (indice FTSE 100), mais une hausse de 4 % aux États-Unis (indice S&P 500), par rapport au 30 septembre 2014. Par rapport au quatrième trimestre de 2013, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du quatrième trimestre de 2014 a enregistré une hausse de 10 % au Canada, de 14 % aux États-Unis et de 2 % dans la grande région européenne, mais une baisse de 1 % au Royaume-Uni.

Devises

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures ont été établies d'après la moyenne des taux ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, à la date de la période correspondante. Ces mesures non définies par les IFRS fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, le taux de change moyen du dollar américain et de la livre sterling a augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2013, alors que le taux de change moyen de l'euro a diminué. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la Compagnie s'est traduite par une croissance de 18 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 (114 M\$ depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2014 au 31 décembre 2014, le taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains a augmenté, tandis que les taux du marché à la fin de la période qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en livres sterling et en euros ont diminué. Les fluctuations des taux en vigueur sur le marché à la fin de la période ont donné lieu à des profits de change latents de 174 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre, compte tenu des activités de couverture connexes (profits nets latents de 574 M\$ depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique portant sur la conversion des devises.

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014		
	(Charges) reprises de dépréciation	Variation des pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	Total	(Charges) reprises de dépréciation	Variation des pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	Total
Exploitation canadienne	(2) \$	— \$	(2) \$	(2) \$	4 \$	2 \$
Exploitation américaine	2	(1)	1	13	(2)	11
Exploitation européenne	1	(19)	(18)	11	(38)	(27)
Total	1 \$	(20) \$	(19) \$	22 \$	(36) \$	(14) \$

Au quatrième trimestre de 2014, la Compagnie a enregistré des reprises nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence favorable de 1 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (reprise nette de 8 M\$ au quatrième trimestre de 2013). La modification des notations du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une augmentation nette des provisions pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 20 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires au cours du trimestre (reprise nette de 9 M\$ au quatrième trimestre de 2013). L'augmentation des provisions pour pertes sur créances futures au quatrième trimestre de 2014 comprend un montant de 22 M\$ relatif à l'incidence de la réduction de la notation des obligations d'un important détaillant du Royaume-Uni.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Compagnie a enregistré des reprises nettes sur les actifs ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence favorable de 22 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (reprise nette de 11 M\$ en 2013). La modification des notations du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une augmentation nette des provisions pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 36 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires depuis le début de l'exercice (reprise nette de 2 M\$ pour la période correspondante de 2013).

MISE À JOUR DES NORMES DE PRATIQUE ACTUARIELLE

Le 15 mai 2014, le Conseil des normes actuarielles du Canada a publié les normes de pratique qui sont entrées en vigueur le 15 octobre 2014 et qui reflètent les révisions apportées aux hypothèses de réinvestissement économique utilisées pour évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance. La Compagnie a adopté les normes de pratique révisées au quatrième trimestre de 2014, ce qui a eu une incidence positive de 60 M\$ sur le bénéfice net de ce trimestre. Comme les nouvelles normes prévoient une fourchette de réinvestissement à long terme plus stable, la Compagnie n'est plus sensible aux situations où une diminution immédiate de la courbe de rendement engendre une diminution dans la fourchette de réinvestissement finale à long terme. Les nouvelles normes n'ont pas eu d'incidence significative sur la sensibilité du bénéfice net aux autres fluctuations des taux d'intérêt, sur la modification des hypothèses concernant le rendement des capitaux propres et sur l'effet d'un choc sur le marché boursier.

Des commentaires additionnels sur la sensibilité du bénéfice net à la révision des hypothèses actuarielles sont présentés à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques ainsi qu'à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

En plus d'adopter les normes de pratique révisées, la Compagnie a aussi révisé un certain nombre d'hypothèses, ce qui a eu une incidence positive de 116 M\$ sur le bénéfice net du quatrième trimestre de 2014, comparativement à 23 M\$ au quatrième trimestre de 2013. En 2014, le raffinement des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes en Europe et dans l'unité Réassurance, le raffinement des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices aux États-Unis et le raffinement de la modélisation au Canada ont été en partie contrebalancés par la hausse des provisions au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie au Canada et dans l'unité Réassurance, ainsi que par le raffinement de la modélisation aux États-Unis.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la révision des hypothèses a donné lieu à une incidence positive de 339 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 103 M\$ pour la période correspondante de 2013.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Les primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) comprennent les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque (une mesure définie par les IFRS), les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS), les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Les souscriptions (une mesure financière non définie par les IFRS) de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les douze premiers mois du régime. Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes. Dans le cas des produits de gestion du patrimoine individuels, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs. Dans le cas des produits de gestion du patrimoine collectifs, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'un ancien fournisseur de régime et les cotisations annuelles prévues au nouveau plan. Cette mesure est un indicateur de la croissance des nouvelles affaires.

Total des primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Exploitation canadienne					
Assurance individuelle	1 202 \$	1 117 \$	1 112 \$	4 518 \$	4 177 \$
Gestion du patrimoine	2 741	2 386	2 368	11 914	9 619
Assurance collective	1 931	1 965	1 886	7 708	7 503
	5 874	5 468	5 366	24 140	21 299
Exploitation américaine					
Services financiers ⁽¹⁾	2 268	2 290	2 232	9 028	8 238
Gestion d'actifs	10 542	8 958	8 668	37 513	31 279
	12 810	11 248	10 900	46 541	39 517
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	3 875	3 446	5 229	14 931	11 521
Réassurance	1 465	540	1 538	4 428	4 373
	5 340	3 986	6 767	19 359	15 894
Total	24 024 \$	20 702 \$	23 033 \$	90 040 \$	76 710 \$

Souscriptions

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Exploitation canadienne	3 311 \$	2 747 \$	2 852 \$	12 164 \$	10 800 \$
Exploitation américaine	15 105	15 686	14 263	54 430	44 212
Exploitation européenne – Assurance et rentes	3 155	2 913	4 773	12 388	9 922
Total	21 571 \$	21 346 \$	21 888 \$	78 982 \$	64 934 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs pour le total des primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) ont été retraités pour accroître l'uniformité entre les unités d'exploitation de la Compagnie.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes et dépôts et des souscriptions de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS

Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 511 \$	1 493 \$	1 400 \$	6 025 \$	5 548 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances	(8)	(9)	4	(17)	(2)
Profits nets réalisés	43	18	40	101	134
Produits tirés des placements – réguliers	1 546	1 502	1 444	6 109	5 680
Frais de placement	(30)	(23)	(14)	(99)	(76)
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 516	1 479	1 430	6 010	5 604
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	2 545	1 190	(225)	7 527	(2 979)
Produits nets tirés des placements	4 061 \$	2 669 \$	1 205 \$	13 537 \$	2 625 \$

Au quatrième trimestre de 2014, les produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont augmenté de 2 856 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les fluctuations des justes valeurs au quatrième trimestre de 2014 se sont soldées par une augmentation de 2 545 M\$, comparativement à une diminution de 225 M\$ au quatrième trimestre de 2013. La valeur des obligations a augmenté au cours du quatrième trimestre de 2014, en raison essentiellement du recul du rendement des obligations d'État au Royaume-Uni et au Canada. Au quatrième trimestre de 2013, le recul de la valeur des obligations, qui tient à la hausse des rendements des obligations d'État, a été partiellement contrebalancé par le raffermissement des marchés boursiers.

Au quatrième trimestre de 2014, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont crû de 86 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2013, en raison essentiellement de l'incidence de la fluctuation des devises, alors que le dollar américain et la livre sterling se sont raffermis par rapport au dollar canadien. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 23 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014, comparativement à 8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits nets tirés des placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont augmenté de 10 912 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La juste valeur a augmenté de 7 527 M\$ pour l'exercice 2014, alors qu'elle avait diminué de 2 979 M\$ au cours de la période correspondante de 2013, essentiellement en raison de la baisse des rendements des obligations d'État et de sociétés en 2014, alors qu'ils avaient augmenté en 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les produits nets tirés des placements réguliers ont augmenté de 406 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement du raffermissement de la livre sterling et du dollar américain par rapport au dollar canadien, ainsi que de l'inclusion des résultats d'Irish Life sur deux trimestres additionnels en 2014. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 58 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à 66 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits nets tirés des placements enregistrés au quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 1 392 M\$ par rapport à ceux du troisième trimestre de 2014. La hausse s'explique principalement par les augmentations nettes de la juste valeur de 2 545 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2014, comparativement à des augmentations nettes de 1 190 M\$ au trimestre précédent, surtout en raison d'une baisse plus marquée des rendements des obligations d'État au quatrième trimestre de 2014 par rapport au troisième trimestre.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la Compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la Compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Exploitation canadienne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	309 \$	323 \$	295 \$	1 256 \$	1 130 \$
Contrats SAS	40	37	35	153	146
	349	360	330	1 409	1 276
Exploitation américaine					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	522	443	395	1 820	1 446
Exploitation européenne					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	290	289	276	1 193	863
Total des honoraires et autres produits	1 161 \$	1 092 \$	1 001 \$	4 422 \$	3 585 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la Compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

SOMMES VERSÉES OU CRÉDITÉES AUX TITULAIRES DE POLICES

Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Exploitation canadienne	3 327 \$	2 617 \$	2 629 \$	12 676 \$	8 345 \$
Exploitation américaine	1 229	1 079	927	4 901	3 067
Exploitation européenne	3 569	2 270	2 091	11 583	6 399
Total	8 125 \$	5 966 \$	5 647 \$	29 160 \$	17 811 \$

Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent les règlements des sinistres liés à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, les rachats de police, les rentes, les versements échus, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices, les bonifications et la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. La variation des passifs relatifs aux contrats comprend l'incidence des variations de la juste valeur de certains actifs investis couvrant les passifs et des variations de la provision pour pertes sur créances futures. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts et aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 8,1 G\$, ce qui comprend un montant de 5,2 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant de 2,9 G\$ au titre de l'augmentation des passifs relatifs aux contrats. L'augmentation de 2,5 G\$ par rapport à la période correspondante de 2013 comprend une hausse de 1,9 G\$ de la variation des passifs relatifs aux contrats, qui s'explique en grande partie par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe. L'augmentation comprend également une augmentation de 641 M\$ des paiements de prestations, en raison principalement des nouveaux traités et des traités restructurés, des fluctuations des devises et de la croissance normale des affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 29,2 G\$, ce qui comprend un montant de 18,9 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant de 10,2 G\$ au titre de l'augmentation des passifs relatifs aux contrats. L'augmentation de 11,3 G\$ par rapport à la période correspondante de 2013 comprend une hausse de 10,5 G\$ de la variation des passifs relatifs aux contrats, qui s'explique essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe. L'augmentation tient également à une nouvelle entente de réassurance de rentes conclue au cours du deuxième trimestre de 2014. L'augmentation comprend également une hausse de 840 M\$ des paiements de prestations en raison essentiellement des nouveaux traités et des traités restructurés, de l'apport d'Irish Life, des fluctuations des devises et de la croissance normale des affaires, facteurs partiellement contrebalancés par la commutation d'un traité de réassurance-maladie.

Par rapport au trimestre précédent, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices ont augmenté de 2,2 G\$. Cette augmentation comprend une hausse de 1,5 G\$ de la variation des passifs relatifs aux contrats en raison de l'augmentation des ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance découlant de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe, et en raison d'une augmentation de 639 M\$ des paiements de prestations qui découle essentiellement des nouveaux traités de réassurance et des traités de réassurance restructurés.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES

Autres prestations et charges

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Commissions	514 \$	519 \$	531 \$	2 084 \$	1 869 \$
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 005	888	929	3 741	3 159
Taxes sur les primes	86	85	83	339	313
Charges financières	77	75	76	304	292
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	34	33	33	132	117
Coûts de restructuration et d'acquisition	7	10	27	32	104
Total	1 723 \$	1 610 \$	1 679 \$	6 632 \$	5 854 \$

Les autres prestations et charges se sont établies à 1 723 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014, en légère hausse par rapport au résultat comparable du quatrième trimestre de 2013. Ce montant tient compte d'une augmentation des charges d'exploitation et frais administratifs liées à l'acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les autres prestations et charges ont augmenté de 778 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par l'inclusion des résultats d'Irish Life sur deux trimestres additionnels en 2014, une hausse des charges d'exploitation et frais administratifs liés à l'acquisition de RPS, et une augmentation des charges liées à la rémunération et aux avantages au sein de Putnam.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, les autres prestations et charges ont augmenté de 113 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation tient essentiellement à la hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs relatifs à l'acquisition de RPS.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la Compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2014, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 19 %, comparativement à 18 % au quatrième trimestre de 2013. La hausse du taux d'imposition effectif de la Compagnie pour 2014 tient principalement à une diminution de la proportion du revenu de la Compagnie composée de produits non imposables tirés des placements et de celle assujettie à des taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 19 %, une hausse de 17 % par rapport à l'exercice 2013, principalement en raison de la diminution en 2014 des rajustements apportés à la charge d'impôt de l'exercice précédent en fonction des déclarations, par rapport à 2013.

Au quatrième trimestre de 2014, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 19 %, ce qui représente une hausse comparativement à 15 % au troisième trimestre. L'augmentation du taux d'imposition effectif par rapport au trimestre précédent reflète principalement les facteurs qui ont influé sur le taux d'imposition au troisième trimestre de 2014, soit notamment les économies d'impôt d'approximativement 27 M\$ dans l'unité Réassurance, qui exerce ses activités dans plusieurs territoires, économies qui découlent de l'augmentation de ses réserves d'assurance dans un territoire où le taux d'imposition est plus élevé et de la réduction de ses réserves d'assurance dans un territoire où le taux d'imposition est moindre.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF

Actif administré

	31 décembre 2014			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Actif				
Actif investi	64 718 \$	36 198 \$	45 440 \$	146 356 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 123	2 061	2 296	9 480
Autres actifs	3 277	3 613	19 017	25 907
Actif net des fonds distincts	68 372	31 030	75 564	174 966
Total de l'actif	141 490	72 902	142 317	356 709
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	4 718	190 817	20 736	216 271
Total de l'actif géré	146 208	263 719	163 053	572 980
Autres actifs administrés	14 793	433 754	41 806	490 353
Total de l'actif administré	161 001 \$	697 473 \$	204 859 \$	1 063 333 \$
	31 décembre 2013			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Actif				
Actif investi	59 735 \$	31 206 \$	41 001 \$	131 942 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 103	1 828	2 337	9 268
Autres actifs ⁽¹⁾	2 941	3 327	17 619	23 887
Actif net des fonds distincts	62 204	28 168	70 407	160 779
Total de l'actif	129 983	64 529	131 364	325 876
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	4 114	164 515	16 614	185 243
Total de l'actif géré	134 097	229 044	147 978	511 119
Autres actifs administrés	14 607	192 490	40 042	247 139
Total de l'actif administré	148 704 \$	421 534 \$	188 020 \$	758 258 \$

⁽¹⁾ Certains chiffres correspondants ont été ajustés, comme il est expliqué à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, le total de l'actif administré avait augmenté de 305,1 G\$ par rapport au 31 décembre 2013 pour se chiffrer à environ 1,1 billion de dollars, en raison de l'ajout de 207 G\$ d'autres actifs administrés dans le cadre de l'acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services, entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille. L'augmentation de la valeur de marché, les fluctuations des devises et la croissance des nouvelles affaires ont également contribué à l'augmentation.

ACTIF INVESTI

La Compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La Compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques globales, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la Compagnie.

Répartition de l'actif investi

	31 décembre 2014				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics	19 541 \$	7 624 \$	16 867 \$	44 032 \$	30 %
Obligations de sociétés et autres obligations	21 102	18 558	19 476	59 136	41
Total partiel des obligations	40 643	26 182	36 343	103 168	71
Prêts hypothécaires	12 593	4 212	3 741	20 546	14
Actions	7 018	149	653	7 820	5
Immeubles de placement	1 556	4	3 053	4 613	3
Total partiel des titres en portefeuille	61 810	30 547	43 790	136 147	93
Trésorerie et équivalents de trésorerie	413	528	1 557	2 498	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 495	5 123	93	7 711	5
Total de l'actif investi	64 718 \$	36 198 \$	45 440 \$	146 356 \$	100 %

	31 décembre 2013				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
Obligations					
Obligations d'État et d'organismes publics	16 621 \$	5 964 \$	15 053 \$	37 638 \$	29 %
Obligations de sociétés et autres obligations	19 014	16 127	17 135	52 276	40
Total partiel des obligations	35 635	22 091	32 188	89 914	69
Prêts hypothécaires	12 135	3 556	3 372	19 063	14
Actions	7 540	234	780	8 554	6
Immeubles de placement	1 513	4	2 771	4 288	3
Total partiel des titres en portefeuille	56 823	25 885	39 111	121 819	92
Trésorerie et équivalents de trésorerie	413	572	1 806	2 791	2
Avances consenties aux titulaires de polices	2 499	4 749	84	7 332	6
Total de l'actif investi	59 735 \$	31 206 \$	41 001 \$	131 942 \$	100 %

Au 31 décembre 2014, l'actif investi totalisait 146,4 G\$, soit une augmentation de 14,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2013. L'augmentation s'explique principalement par des fluctuations favorables des devises et par une augmentation de la juste valeur des obligations en raison de la baisse des rendements des obligations d'État et de sociétés. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La Compagnie a pour politique d'acquérir seulement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Au 31 décembre 2014, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 103,2 G\$, soit 71 % de l'actif investi, contre 89,9 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2013. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 82 % ayant la notation A ou une notation supérieure. L'exposition de la Compagnie aux obligations du secteur pétrolier et gazier, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, représentait moins de 3 % de l'actif investi au 31 décembre 2014.

Au quatrième trimestre de 2014, la Compagnie a participé à la restructuration de la dette d'une société dont le siège social est situé au Royaume-Uni. La Compagnie a déposé des titres d'emprunt assortis d'une cote de qualité inférieure d'approximativement 55 M\$, en échange de nouveaux titres d'emprunt et de trésorerie. En outre, les dates d'échéance de 68 M\$ d'autres titres de cet émetteur ont été devancées. Cet échange n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice au cours du trimestre.

Qualité des obligations du portefeuille

	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
AAA	34 332 \$	34 %	30 626 \$	34 %
AA	18 954	18	15 913	18
A	31 133	30	25 348	28
BBB	17 370	17	16 809	19
BB ou inférieure	1 379	1	1 218	1
Total	103 168 \$	100 %	89 914 \$	100 %

Au 31 décembre 2014, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,4 G\$, soit 1,3 % du portefeuille d'obligations, ce qui est semblable au résultat au 31 décembre 2013, soit 1,2 G\$, ou 1,4 % du portefeuille d'obligations.

Titres de créance de gouvernements

	Valeur comptable selon la notation – Au 31 décembre 2014						Coût amorti*
	AAA	AA	A	BBB	BB ou inférieure	Total*	
Canada	10 766 \$	3 738 \$	3 638 \$	68 \$	17 \$	18 227 \$	16 764 \$
Royaume-Uni	9 147	1 297	329	580	—	11 353	9 956
États-Unis	7 397	1 836	253	—	3	9 489	9 065
Irlande	—	—	611	—	—	611	520
	27 310	6 871	4 831	648	20	39 680	36 305
Portugal	—	—	—	—	11	11	10
Italie	—	—	—	80	—	80	73
Grèce	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	27	—	27	26
	—	—	—	107	11	118	109
Allemagne	2 312	95	—	—	—	2 407	2 301
France	—	897	—	—	—	897	692
Pays-Bas	3	749	—	—	—	752	700
Autriche	—	430	—	—	—	430	367
Entités supranationales	1 089	163	—	—	—	1 252	1 105
Autres (12 pays)	575	532	164	29	1	1 301	1 179
	3 979	2 866	164	29	1	7 039	6 344
Total	31 289 \$	9 737 \$	4 995 \$	784 \$	32 \$	46 837 \$	42 758 \$

* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 2 805 M\$ et d'un coût amorti de 2 534 M\$.

Au 31 décembre 2014, la Compagnie détenait des titres de créance de gouvernements et d'organismes gouvernementaux (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 46,8 G\$, soit une hausse par rapport à 40,6 G\$ au 31 décembre 2013. Les placements en obligations d'État ont augmenté de 6,2 G\$, en raison essentiellement d'une hausse des valeurs de marché découlant de la baisse des rendements des obligations d'État, des achats nets et du raffermissement de la livre sterling et du dollar américain par rapport au dollar canadien. Les titres de créance de gouvernements et d'organismes gouvernementaux comprennent des placements dans des partenariats public-privé. Au 31 décembre 2014, 17 M\$ de ces titres de créance étaient de qualité inférieure.

Le portefeuille comprend des titres de créance émis par les gouvernements du Portugal, de l'Italie et de l'Espagne dont la valeur comptable globale s'établissait à 118 M\$, en hausse par rapport au montant de 104 M\$ enregistré au 31 décembre 2013 en raison essentiellement de l'augmentation des titres de dette souveraine de l'Espagne. Les titres additionnels de dette souveraine de l'Espagne ont été acquis par l'intermédiaire d'une entente de réassurance conclue au cours du deuxième trimestre de 2014. La Compagnie ne détient aucun titre de créance émis par les gouvernements de la Grèce et de l'Argentine.

Titres de créance de banques et d'autres institutions financières

	Valeur comptable selon la notation – Au 31 décembre 2014					Total*	Coût amorti*
	AAA	AA	A	BBB	BB ou inférieure		
Canada	68 \$	563 \$	925 \$	294 \$	— \$	1 850 \$	1 759 \$
Royaume-Uni	345	592	1 819	1 003	415	4 174	3 771
États-Unis	110	1 491	1 994	531	15	4 141	3 737
Irlande	—	—	4	78	13	95	82
	523	2 646	4 742	1 906	443	10 260	9 349
Portugal	—	—	—	—	—	—	—
Italie	—	—	48	62	—	110	104
Grèce	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	81	—	82	105	7	275	252
	81	—	130	167	7	385	356
Allemagne	—	53	203	1	—	257	236
France	166	67	309	251	—	793	726
Pays-Bas	27	210	238	49	15	539	487
Australie	134	251	69	90	—	544	516
Autres (18 institutions)	100	233	324	179	—	836	787
	427	814	1 143	570	15	2 969	2 752
Total	1 031 \$	3 460 \$	6 015 \$	2 643 \$	465 \$	13 614 \$	12 457 \$

* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 3 031 M\$ et d'un coût amorti de 2 599 M\$.

Valeur comptable selon le rang – Au 31 décembre 2014

	Titres couverts et créances de premier rang	Créances de second rang	Capital de deuxième catégorie de la tranche supérieure	Titres de capital	Capital conditionnel	Total*	Coût amorti*
Canada	1 340	\$ 134	\$ 69	\$ 307	\$ —	\$ 1 850	\$ 1 759
Royaume-Uni	2 264	992	514	301	103	4 174	3 771
États-Unis	2 833	1 114	—	194	—	4 141	3 737
Irlande	82	—	—	13	—	95	82
	6 519	2 240	583	815	103	10 260	9 349
Portugal	—	—	—	—	—	—	—
Italie	48	—	—	62	—	110	104
Grèce	—	—	—	—	—	—	—
Espagne	118	70	41	46	—	275	252
	166	70	41	108	—	385	356
Allemagne	159	98	—	—	—	257	236
France	465	196	40	92	—	793	726
Pays-Bas	431	44	25	39	—	539	487
Australie	427	67	—	50	—	544	516
Autres (18 institutions)	540	135	81	80	—	836	787
	2 022	540	146	261	—	2 969	2 752
Total	8 707	\$ 2 850	\$ 770	\$ 1 184	\$ 103	\$ 13 614	\$ 12 457

* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 3 031 M\$ et d'un coût amorti de 2 599 M\$.

Au 31 décembre 2014, la Compagnie détenait des titres de créance, y compris des titres de créance à court terme, de banques et d'autres institutions financières (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 13,6 G\$, en hausse par rapport au montant de 13,4 G\$ enregistré au 31 décembre 2013. La hausse tient essentiellement à l'augmentation des valeurs de marché découlant de la réduction des rendements des obligations de sociétés et au raffermissement du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien, facteurs pour l'essentiel contrebalancés par les cessions nettes.

Sont inclus dans ce portefeuille des titres de créance émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Italie et en Espagne d'une valeur de 385 M\$, comparativement à 339 M\$ au 31 décembre 2013. La hausse tient essentiellement à l'augmentation des titres de dette souveraine de l'Espagne, titres acquis par l'intermédiaire d'une entente de réassurance conclue au cours du deuxième trimestre, ainsi qu'à une hausse des valeurs de marché de la dette de l'Espagne et de l'Italie. Les titres espagnols, d'un montant de 275 M\$, comprennent des obligations libellées en livres sterling d'un montant de 223 M\$ émises par les filiales d'institutions financières espagnoles réglementées par la Prudential Regulation Authority (la PRA) et domiciliées au Royaume-Uni. La Compagnie ne détient pas de titres émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Grèce ou au Portugal.

Au 31 décembre 2014, 97 % de la valeur comptable de 13,6 G\$ des titres de créance de banques et d'autres institutions financières se rapportait à des titres de première qualité.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La Compagnie a pour politique d’acquiescer uniquement des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La Compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu’elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la Compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	31 décembre 2014			31 décembre 2013	
	Assurés	Non assurés	Total		Total
Résidences unifamiliales	837 \$	1 079 \$	1 916 \$	9 %	1 758 \$
Résidences multifamiliales	2 908	2 414	5 322	26	4 812
Biens commerciaux	239	13 069	13 308	65	12 493
Total	3 984 \$	16 562 \$	20 546 \$	100 %	19 063 \$

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s’établissait à 20,5 G\$, soit 14 % de l’actif investi au 31 décembre 2014, comparativement à 19,1 G\$, ou 14 % de l’actif investi, au 31 décembre 2013. Le total des prêts assurés s’élevait à 4,0 G\$, soit 19 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
Ontario	933 \$	49 %	826 \$	47 %
Québec	401	21	392	22
Alberta	134	7	123	7
Colombie-Britannique	111	6	109	6
Terre-Neuve	102	5	93	5
Saskatchewan	78	4	63	4
Nouvelle-Écosse	62	3	63	4
Manitoba	51	3	45	3
Nouveau-Brunswick	41	2	41	2
Autres	3	—	3	—
Total	1 916 \$	100 %	1 758 \$	100 %

Au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2014, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 658 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 31 %. Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l’assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la Compagnie dans l’éventualité où l’emprunteur est incapable de s’acquiescer de ses obligations à l’égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d’assurance prêt hypothécaire. Pour l’octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d’investissement de la Compagnie limitent la période d’amortissement à 25 ans et la valeur du prêt à 80 % du prix d’achat ou de la valeur d’expertise actuelle de la propriété. La période d’amortissement moyenne restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 22 ans au 31 décembre 2014.

Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2014				31 décembre 2013			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Magasins et centres commerciaux	3 410 \$	503 \$	1 581 \$	5 494 \$	3 422 \$	488 \$	1 298 \$	5 208 \$
Immeubles de bureaux	1 574	637	693	2 904	1 365	429	613	2 407
Bâtiments industriels	1 578	1 365	734	3 677	1 733	1 276	744	3 753
Autres	455	383	395	1 233	422	311	392	1 125
Total	7 017 \$	2 888 \$	3 403 \$	13 308 \$	6 942 \$	2 504 \$	3 047 \$	12 493 \$

Portefeuille de participations

	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en Bourse	7 012 \$	57 %	7 678 \$	60 %
Actions non cotées en Bourse (au coût)	808	6	876	7
Total partiel	7 820	63	8 554	67
Immeubles de placement	4 613	37	4 288	33
Total	12 433 \$	100 %	12 842 \$	100 %

Immeubles de placement

	31 décembre 2014				31 décembre 2013			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Immeubles de bureaux	749 \$	— \$	774 \$	1 523 \$	748 \$	— \$	816 \$	1 564 \$
Bâtiments industriels	290	—	638	928	287	—	539	826
Commerces de détail	204	—	1 191	1 395	203	—	1 075	1 278
Autres	313	4	450	767	275	4	341	620
Total	1 556 \$	4 \$	3 053 \$	4 613 \$	1 513 \$	4 \$	2 771 \$	4 288 \$

Portefeuille de participations – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 12,4 G\$, soit 8 % de l'actif investi au 31 décembre 2014, comparativement à 12,8 G\$, ou 9 % de l'actif investi, au 31 décembre 2013. Le portefeuille de participations se compose d'actions de sociétés cotées en Bourse, d'actions de sociétés non cotées en Bourse et d'immeubles de placement. Les actions cotées en Bourse ont diminué de 0,7 G\$ en 2014 en raison principalement des cessions nettes. L'augmentation de 0,3 G\$ liée aux immeubles de placement s'explique principalement par les hausses de la valeur de marché nette.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les immeubles de placement saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2014				31 décembre 2013			
	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable
Juste valeur par le biais du résultat net	292 \$	66 \$	(3) \$	355 \$	355 \$	40 \$	(11) \$	384 \$
Disponibles à la vente	15	—	(1)	14	21	—	(2)	19
Prêts et créances	33	—	(18)	15	59	—	(25)	34
Total	340 \$	66 \$	(22) \$	384 \$	435 \$	40 \$	(38) \$	437 \$

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 340 M\$, ou 0,2 % du portefeuille de placements (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants), au 31 décembre 2014, comparativement à 435 M\$, ou 0,3 %, au 31 décembre 2013, soit une diminution nette de 95 M\$. La diminution des placements ayant subi une perte de valeur découle principalement des cessions et des remboursements, qui ont été contrebalancés en partie par un raffermissement du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

La reprise de perte de valeur se chiffrait à 66 M\$ au 31 décembre 2014, ce qui reflète l'amélioration des valeurs de marché de certains des placements ayant subi une perte de valeur à compter de la date où débute cette perte de valeur. Ces placements sont encore considérés comme ayant subi une perte de valeur dans la mesure où la Compagnie ne s'attend pas à recouvrer entièrement leur rendement original.

La provision pour perte de valeur s'établissait à 22 M\$ au 31 décembre 2014, contre 38 M\$ au 31 décembre 2013. La variation tient essentiellement à une hausse de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ayant déjà subi une perte de valeur, ainsi qu'à la cession d'un prêt ayant subi une perte de valeur. Si la juste valeur de certains actifs ayant subi une perte de valeur a augmenté, ces actifs demeurent dépréciés en fonction d'autres facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Provision pour pertes sur créances futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la provision actuarielle pour pertes sur créances futures est déterminé conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes et comprend des provisions pour couvrir les écarts défavorables.

Au 31 décembre 2014, le total de la provision actuarielle pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 3 133 M\$, comparativement à 2 795 M\$ au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 338 M\$ découlant essentiellement des activités normales et de l'incidence de la fluctuation des devises, facteurs partiellement contrebalancés par la modification des bases actuarielles.

Les provisions pour perte de valeur de 22 M\$ (38 M\$ au 31 décembre 2013) et les provisions actuarielles pour pertes sur créances futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 3 133 M\$ (2 795 M\$ au 31 décembre 2013), représentaient au total 2,4 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2014 (2,4 % au 31 décembre 2013).

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2014. Les transactions sur dérivés de la Compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la Compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créiteurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la Compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 52 M\$ (19 M\$ au 31 décembre 2013) et un montant de 299 M\$ a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (222 M\$ au 31 décembre 2013).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, le montant nominal en cours des contrats dérivés a diminué de 6,1 G\$ pour s'établir à 15,5 G\$, principalement en raison de l'expiration d'options de vente de titres de capitaux propres d'un montant notionnel initial de 6,8 G\$.

L'exposition de la Compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 652 M\$ au 31 décembre 2014, comparativement à 593 M\$ au 31 décembre 2013. L'augmentation de la valeur de marché des swaps de taux d'intérêt aux termes desquels des taux fixes sont reçus et des taux variables payés, laquelle s'explique par la baisse des taux d'intérêt, a été contrebalancée en partie par la diminution de la valeur de marché des swaps de devises aux termes desquels des dollars américains sont achetés en dollars canadiens, découlant principalement du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Goodwill et immobilisations incorporelles**Goodwill et immobilisations incorporelles**

	31 décembre	
	2014	2013
Goodwill	5 855 \$	5 812 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	2 788	2 655
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	837	801
Total	9 480 \$	9 268 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la Compagnie ont principalement trait à l'acquisition de la London Life, de la Canada-Vie, de Putnam et d'Irish Life. Le goodwill et les immobilisations incorporelles ont augmenté de 212 M\$ depuis le 31 décembre 2013 pour atteindre 9 480 M\$ au 31 décembre 2014.

Le goodwill a progressé de 43 M\$ pour atteindre 5 855 M\$, en raison principalement des acquisitions de J.P. Morgan Retirement Plan Services par Great-West Financial et de PlanDirect Insurance Services Inc. par l'unité d'assurance collective de la Great-West.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée ont crû de 169 M\$ en 2014, en raison des fluctuations des devises, des ajouts nets aux immobilisations incorporelles à durée déterminée au titre des logiciels informatiques, et de l'acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services.

Conformément aux IFRS, la Compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Au cours du quatrième trimestre de 2014, la Compagnie a mené son test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles. Aucune perte de valeur n'a été relevée dans le cadre du test au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée. Au cours du quatrième trimestre de 2014, la Compagnie a constaté une réduction de 7 M\$ de la valeur des immobilisations incorporelles à durée déterminée (5 M\$ après impôt) relativement aux logiciels informatiques.

Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2014	2013
Fonds détenus par des assureurs cédants	12 154 \$	10 832 \$
Actif de réassurance	5 151	5 070
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêt à recevoir	3 056	3 068
Autres actifs	2 368	2 220
Actif d'impôt différé ⁽¹⁾	1 631	1 138
Instruments financiers dérivés	652	593
Immeubles occupés par leur propriétaire	619	590
Immobilisations	228	211
Impôt exigible	48	165
Total	25 907 \$	23 887 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été ajustés, comme il est expliqué à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2014 totalisaient 25,9 G\$, soit 2,0 G\$ de plus qu'au 31 décembre 2013. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de 1,3 G\$ des fonds détenus par des assureurs cédants et la hausse de 493 M\$ des actifs d'impôt différé, qui ont été partiellement contrebalancées par la diminution de 117 M\$ de l'impôt exigible. L'augmentation des fonds détenus par des assureurs cédants découle surtout de la hausse de la juste valeur des actifs sous-jacents et des fluctuations des devises. Au cours de 2014, la Compagnie a reclassé certains actifs d'impôt différé et d'impôt exigible.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les sommes payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des polices de fonds distincts

Fonds distincts

	31 décembre 2014	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire ⁽¹⁾	68 911 \$	62 882 \$	35 154 \$
Fonds communs de placement ⁽¹⁾	46 707	41 555	34 100
Obligations	37 912	34 405	24 070
Immeubles de placement	9 533	8 284	6 149
Trésorerie et autres	8 383	10 454	3 172
Prêts hypothécaires	2 508	2 427	2 303
Total partiel	173 954 \$	160 007 \$	104 948 \$
Participations ne donnant pas le contrôle – fonds communs de placement ⁽¹⁾	1 012	772	484
Total	174 966 \$	160 779 \$	105 432 \$
Variation d'un exercice à l'autre	9 %	52 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres correspondants de 2012 ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Les placements pour le compte des polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, ont augmenté de 14,2 G\$ pour s'établir à 175,0 G\$ au 31 décembre 2014, en raison essentiellement de l'incidence de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 14,0 G\$, et de l'incidence des fluctuations des devises de 0,8 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par des retraits nets de 0,1 G\$.

Fonds communs de placement exclusifs

Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels

	31 décembre	
	2014	2013
Fonds communs de placement		
Combinaison d'actions	37 343 \$	26 808 \$
Actions de croissance	13 587	12 314
Actions – valeur	21 130	18 202
Revenu fixe	32 975	28 001
Marché monétaire	118	119
Fonds de Great-West Financial ⁽¹⁾	8 033	5 986
Total partiel	113 186	91 430
Comptes institutionnels		
Actions	65 157	58 414
Revenu fixe	37 674	35 167
Autres	254	232
Total partiel	103 085	93 813
Total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	216 271 \$	185 243 \$

⁽¹⁾ Compte non tenu d'actifs de 1,0 G\$ pour lesquels Putnam est sous-conseiller (819 M\$ au 31 décembre 2013).

Au 31 décembre 2014, le total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprenait des fonds de Putnam et de Great-West Financial, pour un montant de 190,8 G\$, des fonds Quadrus, pour un montant de 4,6 G\$, et d'Irish Life, pour un montant de 20,4 G\$. L'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a augmenté de 31,0 G\$, principalement en raison de l'incidence favorable des fluctuations des devises de 16,9 G\$, d'une hausse de 10,1 G\$ des valeurs de marché et de rentrées nettes de 4,0 G\$.

PASSIF

Total du passif

	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	146 055 \$	132 063 \$
Autres passifs du fonds général ⁽¹⁾	13 791	13 204
Placements et contrats d'assurance pour le compte des polices de fonds distincts	174 966	160 779
Total	<u>334 812 \$</u>	<u>306 046 \$</u>

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été ajustés, comme il est expliqué à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Le total du passif a augmenté de 28,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2013, passant ainsi à 334,8 G\$ au 31 décembre 2014.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts ont augmenté de 14,2 G\$ en raison essentiellement de l'incidence de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 14,0 G\$ et de l'incidence des fluctuations des devises de 0,8 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par des retraits nets de 0,1 G\$. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 14,0 G\$, en raison surtout de l'incidence des nouvelles affaires, de l'augmentation des ajustements qui découle de la baisse des taux d'intérêt, et des fluctuations favorables des devises qui s'expliquent par le raffermissement du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	Sans participation				Total
	Compte de participation	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
31 décembre 2014					
Obligations	19 904 \$	18 991 \$	18 678 \$	30 723 \$	88 296 \$
Prêts hypothécaires	8 126	3 941	3 330	3 702	19 099
Actions	4 414	1 740	—	191	6 345
Immeubles de placement	1 230	5	—	2 738	3 973
Autres actifs	9 246	3 417	603	15 076	28 342
Total de l'actif	42 920 \$	28 094 \$	22 611 \$	52 430 \$	146 055 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	42 920 \$	28 094 \$	22 611 \$	52 430 \$	146 055 \$
31 décembre 2013					
Obligations	17 342 \$	16 157 \$	15 508 \$	27 273 \$	76 280 \$
Prêts hypothécaires	7 881	3 769	2 911	3 290	17 851
Actions	5 066	1 796	—	225	7 087
Immeubles de placement	1 192	3	—	2 460	3 655
Autres actifs	8 210	4 173	619	14 188	27 190
Total de l'actif	39 691 \$	25 898 \$	19 038 \$	47 436 \$	132 063 \$
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	39 691 \$	25 898 \$	19 038 \$	47 436 \$	132 063 \$

Les autres actifs comprennent : les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, l'impôt exigible, les charges payées d'avance, les débiteurs et les coûts d'acquisition différés.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites raisonnables, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et de protéger la situation financière de la Compagnie des variations des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général

Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2014	2013
Débitures et autres instruments d'emprunt	5 355 \$	5 740 \$
Autres passifs	3 099	2 807
Créditeurs	1 480	1 583
Passif d'impôt différé ⁽¹⁾	1 450	916
Instruments financiers dérivés	1 195	744
Impôt exigible	737	981
Fonds détenus en vertu de traités de réassurance	313	270
Débitures de fiducies de capital	162	163
Total	13 791 \$	13 204 \$

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants ont été ajustés, comme il est expliqué à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Le total des autres passifs du fonds général a augmenté de 0,6 G\$ pour atteindre 13,8 G\$, en raison essentiellement d'une hausse de 0,5 G\$ des instruments financiers dérivés qui a été contrebalancée par le remboursement d'une facilité d'emprunt à terme de 0,3 G\$. De plus, la Compagnie a reclassé certains passifs d'impôt exigible et d'impôt différé en 2014.

Les autres passifs, qui s'établissent à 3,1 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 17 pour le détail des débetures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux placements à l'égard des produits de gestion du patrimoine

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

La Compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la Compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficient et rentable et d'une meilleure gestion du risque de liquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la Compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance. En 2009, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont lancé de nouveaux fonds distincts offerts aux particuliers, offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garanties et des garanties de retrait minimum à vie.

Pour les affaires souscrites avant juin 2012, les garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), ce qui exclut les nouveaux produits canadiens lancés en 2009, qui ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties au décès, de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance-vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux. La Canada-Vie a lancé un produit assorti d'une garantie de retrait minimum en Allemagne au premier trimestre de 2009, et en Irlande au quatrième trimestre de 2011. Depuis le 30 septembre 2013, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum n'est plus offert en Irlande.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial et de Great-West Life & Annuity Insurance Company of New York. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de police atteint 70 ans. Au cours du deuxième trimestre de 2010, un produit assorti d'une garantie de retrait minimum offert par l'intermédiaire de Great-West Financial a été lancé aux États-Unis.

En ce qui a trait aux polices liées à ces garanties, la Compagnie calcule généralement les provisions mathématiques selon un niveau d'ECU (75) (l'espérance conditionnelle unilatérale 75). L'ECU (75) permet de déterminer le montant des provisions mathématiques comme étant le montant requis en excédent des fonds des titulaires de polices selon la moyenne de la tranche de 25 % des scénarios les plus défavorables parmi les pires envisagés, générés selon des processus de création de scénarios qui cadrent avec les normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires. De façon générale, si ce montant est inférieur à zéro, aucune provision mathématique n'est constituée à l'égard des garanties.

Aux fins du calcul du capital requis pour ces garanties, le total brut du capital requis (le TBCR) est calculé et le capital requis correspond au TBCR moins les provisions mathématiques détenues. Le TBCR était de 206 M\$ au 31 décembre 2014 (218 M\$ au 31 décembre 2013). Les règles du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) en matière de TBCR exigent une ECU (98) pour les flux de trésorerie à moins de un an, une ECU (95) pour les flux de trésorerie de un an à cinq ans et une ECU se situant entre (90) et (95) pour les flux de trésorerie au-delà de cinq ans. Le TBCR est déterminé séparément pour les affaires souscrites à compter du 1^{er} janvier 2011, puisque ces affaires sont assujetties à des normes plus strictes et ne peuvent être contrebalancées par des affaires souscrites avant 2011. Toutes les affaires de l'exploitation canadienne sont évaluées au moyen des modèles internes approuvés par le BSIF ou au moyen des facteurs approuvés par le BSIF.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la Compagnie au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne offrent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la Compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La Compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la Compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum, et pourrait exposer la Compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la Compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. En particulier, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2014, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne représentaient 3 016 M\$ (2 674 M\$ au 31 décembre 2013).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

	Valeur de marché	31 décembre 2014			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total*
Exploitation canadienne	28 958 \$	— \$	30 \$	97 \$	97 \$
Exploitation américaine	10 014	1	—	43	44
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	8 128	1	36	52	52
Réassurance**	1 173	350	—	20	370
	9 301	351	36	72	422
Total	48 273 \$	352 \$	66 \$	212 \$	563 \$

* Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2014 pour chaque police.

** L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2014. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 2 M\$ pour le trimestre et à 10 M\$ depuis le début de l'exercice, la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'unité Exploitation européenne et réassurance.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les débentures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 385 M\$ par rapport à 2013, principalement en raison du remboursement de la facilité d'emprunt à terme de Putnam Acquisition Financing LLC de 304 M\$ US effectué en décembre 2014.

Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014 pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la Compagnie.

CAPITAUX PROPRES BLOQUÉS

En 2013, Lifeco a conclu avec succès une sollicitation de consentement auprès des porteurs de ses débentures à 6,67 % arrivant à échéance le 21 mars 2033, et a modifié l'acte de fiducie connexe afin de supprimer l'engagement relatif au remplacement de capital lié à certaines actions privilégiées (séries F, G, H, I, L et M de Lifeco) et aux débentures subordonnées à 5,691 % et à 7,127 % de Great-West Lifeco Finance (Delaware). La suppression de cet engagement permettra à la Compagnie de réagir promptement aux notations accordées par les agences, aux exigences en matière de capital réglementaire, et à une souplesse accrue afin de gérer la structure de son capital. Le fait que Lifeco ait effectué une sollicitation de consentement et modifié l'acte de fiducie en conséquence ne signifie pas qu'elle entend prendre quelque mesure que ce soit à l'avenir à l'égard du rachat de quelque titre que ce soit antérieurement assujéti aux engagements relatifs au capital de remplacement.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 31 décembre 2014, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la Compagnie comprend des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffre à 51 M\$ et la valeur du capital s'établit à 37 M\$ (juste valeur de 47 M\$ au 31 décembre 2013).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en espèces par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS, en tout ou en partie, en tout temps, et ceux-ci sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la Compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la Compagnie.

Au 31 décembre 2014, le capital social en circulation se chiffrait à 9 616 M\$, dont 7 102 M\$ d'actions ordinaires, 2 264 M\$ d'actions privilégiées à taux fixe de premier rang et 250 M\$ d'actions privilégiées à taux rajusté de premier rang.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2014, 996 699 371 actions ordinaires de la Compagnie d'une valeur attribuée de 7 102 M\$ étaient en circulation, comparativement à 999 402 079 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 7 112 M\$ au 31 décembre 2013.

La Compagnie a initié le 9 décembre 2013 une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui se clôturera le 8 décembre 2014 et qui vise à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 6 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Compagnie a racheté et annulé 3 024 050 actions ordinaires (1 885 381 en 2013) au coût moyen par action de 31,60 \$ (31,32 \$ en 2013) en vertu de son programme de rachat dans le cours normal des activités.

Pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie, cette dernière a renouvelé pour un an son offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 9 décembre 2014, ce qui lui a permis de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 8 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2014, la Compagnie avait en circulation 10 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 264 M\$ et à 250 M\$, respectivement. Le 22 mai 2014, compte tenu de la réceptivité du marché et du coût du capital, Lifeco a émis 8 000 000 d'actions privilégiées à taux fixe de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, pour un montant de 200 M\$.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

	Great-West Lifeco Inc.					
	Série F	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	10 juillet 2003	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010
Actions en circulation	7 740 032	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	193 531 075 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$
Rendement	5,90 %	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %
Première date de rachat par l'émetteur	30 septembre 2008	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015

	Great-West Lifeco Inc.				
	Série N ⁽¹⁾	Série P	Série Q	Série R	Série S
Type	Taux rajusté tous les cinq ans	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	23 novembre 2010	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014
Actions en circulation	10 000 000	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	250 000 000 \$	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	3,65 %	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2015	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019

⁽¹⁾ Le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, de Lifeco sera ajusté pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur, plus 1,30 %. Lifeco aura le droit de racheter ses actions privilégiées de premier rang, série N, en totalité ou en partie le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, contre un montant en espèces de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés. Sous réserve du droit de rachat de Lifeco et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les statuts de Lifeco, chaque action privilégiée de premier rang, série N, de Lifeco peut être convertie, au gré du détenteur, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite en une action privilégiée de premier rang, série O, de Lifeco, assortie d'un dividende en espèces privilégié non cumulatif variable, dont le montant et la date de paiement seront déterminés par le conseil d'administration.

Les modalités des actions de séries F, G, H, I, L, M, N, P, Q, R et S ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la Compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la Compagnie. Les actions privilégiées émises par Lifeco sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la Compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales.

Participations ne donnant pas le contrôle

	31 décembre	
	2014	2013
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Great-West	579 \$	549 \$
London Life	1 720	1 661
Canada-Vie	167	132
Great-West Financial	14	12
	2 480 \$	2 354 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	163 \$	8 \$

Au cours de 2014, la Compagnie a modifié certains régimes de rémunération fondée sur des actions liés à Putnam. Par conséquent, ces régimes qui étaient auparavant comptabilisés comme réglés en passifs sont maintenant classés à titre de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, et la charge de rémunération est donc mesurée en fonction de la juste valeur des placements en instruments de capitaux propres à la date d'attribution et une augmentation correspondante des capitaux propres est enregistrée. Au cours de 2014, la Compagnie a reclassé dans les capitaux propres le passif fondé sur des actions. Au 31 décembre 2014, les montants reclassés se chiffraient à 211 M\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle et à un montant de 34 M\$ au titre du surplus d'apport.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La Compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2014, la Compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 7,3 G\$ (6,4 G\$ au 31 décembre 2013) et des obligations d'État disponibles de 32,8 G\$ (28,3 G\$ au 31 décembre 2013). Au 31 décembre 2014, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient environ 0,7 G\$ (0,6 G\$ au 31 décembre 2013) par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille. De plus, la Compagnie dispose de marges de crédit suffisantes obtenues auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées, au besoin, pour répondre à des besoins imprévus en matière de liquidités.

La Compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la Compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

Lifeco assure une gestion prudente de son capital et elle conserve son dividende par action ordinaire au même niveau depuis 2009. Par conséquent, la situation du capital de la Compagnie est solide, comme le démontre son ratio de distribution par action ordinaire qui est passé sous la barre des 50 % en 2014, la première fois depuis 2007.

La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la Compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la Compagnie. Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques en matière de solvabilité changeront pour refléter la réforme Solvabilité II, qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2016. L'incertitude entourant les règles et l'interprétation réglementaire pourrait faire croître le risque à court terme que les exigences de capital soient rehaussées à l'échelle locale. La Compagnie continue d'évaluer l'incidence de ce changement et prendra les mesures appropriées pour s'adapter au nouveau contexte réglementaire.

Actifs liquides et autres titres négociables

	31 décembre	
	2014	2013
Actifs liquides		
Trésorerie, bons du Trésor et certificats de dépôt	7 272 \$	6 404 \$
Obligations d'État	32 804	28 330
Total des actifs liquides	40 076	34 734
Autres titres négociables		
Obligations de sociétés	40 255	35 135
Actions ordinaires ou privilégiées (négociées sur le marché)	7 012	7 678
Prêts hypothécaires résidentiels (assurés)	3 745	3 561
Total	91 088 \$	81 108 \$

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2014	2013
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables		
Valeur de marché	16 794 \$	15 727 \$
Valeur comptable	42 210	38 631
Total	59 004 \$	54 358 \$

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces actifs liquides. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la Compagnie.

La valeur comptable des actifs liquides et des autres titres négociables de la Compagnie est d'environ 91,1 G\$, ou 1,5 fois le total prévu des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La Compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant d'actifs liquides pour répondre aux exigences imprévues en flux de trésorerie avant leur échéance.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	712 \$	1 213 \$	5 443 \$	5 026 \$
Financement	(609)	(451)	(1 685)	493
Investissement	(1 054)	(880)	(4 129)	(4 813)
	(951)	(118)	(371)	706
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	23	113	78	190
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(928)	(5)	(293)	896
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 426	2 796	2 791	1 895
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	2 498 \$	2 791 \$	2 498 \$	2 791 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la Compagnie. De façon générale, ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 928 M\$ par rapport au 30 septembre 2014. Au cours du quatrième trimestre de 2014, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 712 M\$, une baisse de 501 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2013. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 609 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 338 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et au remboursement de 349 M\$ sur des débetures et autres instruments d'emprunt, montants contrebalancés en partie par une hausse du solde de la marge de crédit d'une filiale. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1 054 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 293 M\$ par rapport au 31 décembre 2013. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 5 443 M\$, une hausse de 417 M\$ par rapport à la période correspondante de 2013. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 685 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 1 350 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et au remboursement de 348 M\$ sur des débetures et autres instruments d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 4 129 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Engagements et obligations contractuels

Au 31 décembre 2014

	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	4 845 \$	70 \$	— \$	280 \$	200 \$	— \$	4 295 \$
2) Contrats de location simple							
– bureaux	440	103	93	79	64	34	67
– matériel	9	4	3	2	—	—	—
3) Obligations d'achat	180	71	34	26	17	16	16
4) Ententes liées aux créances							
(a) Engagements contractuels	591	591	—	—	—	—	—
(b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b ci-dessous						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	175	175	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	6 240 \$	1 014 \$	130 \$	387 \$	281 \$	50 \$	4 378 \$

- 1) Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.
- 2) Les contrats de location simple comprennent des locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.
- 3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- 4) (a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
(b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 3,0 G\$ US, montant duquel une tranche de 2,6 G\$ US a été émise au 31 décembre 2014.

L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains traités de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. Plusieurs filiales de Lifeco ont émis des lettres de crédit, de la façon suivante :

À des parties externes

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la Compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la Compagnie à l'égard de certains traités de réassurance.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie détient une facilité de lettres de crédit de 650 M\$ US obtenue d'un syndicat de banques, laquelle peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2014, les filiales de la Great-West avaient ainsi délivré des lettres de crédit d'un montant de 154 M\$ US à des parties externes.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie détient également une facilité de lettres de crédit de 325 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. En vertu de cette facilité, la Canada-Vie a délivré des lettres de crédit d'un montant de 65 M\$ US à des parties externes afin de couvrir les traités de réassurance.

De plus, la London Life ainsi que certaines filiales du Groupe de réassurance London ont délivré des lettres de crédit d'un montant total de 8 M\$ US à des parties externes.

À des parties internes

GWL&A Financial Inc. détient une facilité de lettre de crédit de 1,2 G\$ US. Au 31 décembre 2014, des lettres de crédit d'un montant de 1 169 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie en tant que bénéficiaire pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire à l'égard des réserves cédées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.

GWL&A détient également une facilité de lettres de crédit de 70 M\$ US. Au 31 décembre 2014, des lettres de crédit de 70 M\$ US avaient été délivrées à GWL&A Insurance Company of South Carolina en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a une facilité de lettres de crédit de 117 M£ émise à l'intention de Canada Life Limited (CLL), pour laquelle cette dernière est le bénéficiaire. Cette lettre de crédit permet à CLL d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti par The Canada Life Group (UK) Limited.

Canada Life Reinsurance détient une facilité de lettres de crédit de 500 M\$ US. Au 31 décembre 2014, des lettres de crédit d'un montant de 325 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

De plus, des filiales de la Great-West ont utilisé les facilités susmentionnées afin de délivrer des lettres de crédit d'un montant de 632 M\$ US à d'autres filiales.

- 5) Les cotisations au titre des régimes de retraite sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la Compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la Compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques.

La Compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Les décisions de capitalisation de la Compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du ratio du MPRCE. La fourchette cible interne de la Compagnie au chapitre du ratio du MPRCE pour les principales filiales en exploitation canadiennes de Lifeco se situe entre 175 % et 215 %, sur une base consolidée.

Le ratio du MPRCE de la Great-West au 31 décembre 2014 s'établissait à 224 % (223 % au 31 décembre 2013). Le ratio du MPRCE de la London Life au 31 décembre 2014 s'établissait à 247 % (238 % au 31 décembre 2013). Le ratio du MPRCE de la Canada-Vie au 31 décembre 2014 s'établissait à 237 % (231 % au 31 décembre 2013). Le ratio du MPRCE ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,7 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2014 (0,6 G\$ au 31 décembre 2013). Aux fins du calcul de la situation du MPRCE, on soustrait du capital réglementaire disponible le goodwill et les immobilisations incorporelles, sous réserve de l'inclusion obligatoire d'une tranche des immobilisations incorporelles.

Au 31 décembre 2014, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Financial, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 453 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Financial présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année.

Au 1^{er} janvier 2013, l'incidence totale de l'adoption d'IAS 19R, *Avantages du personnel*, sur les capitaux propres de Lifeco, sur une base consolidée, s'est chiffrée à 575 M\$ aux fins comptables. Aux fins de l'information à fournir sur le MPRCE, la Great-West a choisi d'appliquer progressivement, sur huit trimestres, une tranche de 454 M\$. La période d'application progressive était terminée au 31 décembre 2014. Après la transition à IAS 19R, le 1^{er} janvier 2013, aux termes de la ligne directrice du BSIF sur le MPRCE pour 2013, les nouvelles évaluations trimestrielles des régimes à prestations définies qui ont une incidence sur le capital disponible pour les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale seront amorties sur 12 trimestres.

En raison de la nature évolutive des IFRS et des modifications proposées aux IFRS portant sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, il pourrait y avoir de nouvelles modifications aux exigences de capital réglementaire et aux normes comptables, dont certaines pourraient être importantes.

La Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière, en vertu de laquelle le montant du risque garanti transféré au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.

La Compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la Compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF a commencé à travailler sur un certain nombre d'initiatives qui auront, ou pourraient avoir, une incidence sur le calcul et la présentation du MPRCE de la Compagnie ou de certaines de ses filiales.

Ces initiatives sont présentées dans le cadre de la réglementation des compagnies d'assurance-vie du BSIF pour 2013 et sont classées selon trois grandes catégories, en ce qui concerne les montants du capital réglementaire : l'examen de la méthode utilisée pour déterminer les exigences de capital relativement aux garanties de fonds distincts, l'examen des critères d'admissibilité et des composantes du capital disponible, ainsi que le nouveau modèle servant à calculer les exigences de capital relatives aux risques de crédit, de marché, d'assurance et opérationnel. En outre, le BSIF tiendra compte des avantages de la diversification et des crédits de couverture dans son nouveau cadre.

La Compagnie évalue actuellement les propositions du BSIF présentées aux intervenants du secteur et participe à des discussions continues avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres participants du secteur. De plus, la Compagnie participe activement aux études d'impact quantitatives du BSIF dans le cadre de la réglementation des compagnies d'assurance-vie. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de déterminer l'issue de ces initiatives.

MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

La Compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement la Great-West), cette méthode de répartition est orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de services financiers exercées aux États-Unis et de gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée. Cette méthode de répartition du capital permet à la Compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital.

Rendement des capitaux propres

	31 déc. 2014	30 sept. 2014 ⁽³⁾	31 déc. 2013 ⁽³⁾
Exploitation canadienne	22,1 %	22,7 %	24,2 %
Services financiers aux États-Unis ⁽¹⁾	16,3 %	17,6 %	18,1 %
Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam)	(3,6) %	(4,5) %	(3,7) %
Exploitation européenne	17,7 %	16,4 %	15,0 %
Exploitation générale de Lifeco ⁽²⁾	(5,3) %	(12,1) %	(12,8) %
Total du bénéfice d'exploitation de Lifeco⁽²⁾	15,7 %	15,1 %	15,2 %
Total du bénéfice net de Lifeco	15,7 %	16,5 %	16,8 %

⁽¹⁾ Comprend l'exploitation générale américaine.

⁽²⁾ Le bénéfice d'exploitation (une mesure financière non définie par les IFRS) exclut l'incidence de certaines provisions liées à des litiges décrites à la note 32 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

⁽³⁾ Les chiffres correspondants ont été retraités à la suite de l'ajustement pour une période précédente décrit à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. La Compagnie a présenté un rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires fondé sur le bénéfice net de 15,7 %, comparativement à 16,8 % au 31 décembre 2013, ce qui tient compte de l'incidence de certaines provisions liées à des litiges. Au 31 décembre 2014, le rendement des capitaux propres de la Compagnie relativement au bénéfice d'exploitation était de 15,7 %, ce qui tient compte des charges de restructuration et d'acquisition de 30 M\$ liées à Irish Life et à J.P. Morgan Retirement Plan Services, entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille, qui ont été engagées au cours des 12 derniers mois. Compte non tenu de ces charges, le rendement des capitaux propres était de 15,9 % au 31 décembre 2014.

NOTATIONS

Lifeco a réussi à réduire son ratio de levier financier en 2014 en remboursant une des facilités d'emprunt comprises dans la structure de son capital. À la fin de 2014, les ratios de levier financier se situaient sous la barre des 30 %, ce qui correspond aux cibles établies par les agences de notation pour les entités ayant reçu des notations similaires. En réduisant sa dette et en abaissant son ratio de levier financier, la Compagnie a accru sa flexibilité financière, ce qui lui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Great-West Lifeco. En 2014, les notations attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées (se reporter au tableau ci-après). La Compagnie continue d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent ainsi qu'à la stabilité de son bénéfice net et de ses dividendes.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la Compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont en commun leur direction, leur gouvernance et leurs stratégies, ainsi qu'une plateforme d'affaires intégrée. Toutes ces sociétés en exploitation profitent d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et sont détenues par cette dernière. Les notations groupées de la Compagnie n'ont subi aucune modification en 2014.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada-Vie	Great-West Financial
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+	A+
DBRS Limited	Capacité de paiement des sinistres Créances de premier rang Créances de second rang	AA (faible)	IC-1	IC-1	IC-1 AA (faible)	n.c.
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur Créances de premier rang	A	AA	AA	AA	AA
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3	Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur Créances de premier rang Créances de second rang	A+	AA	AA	AA AA-	AA

Standard & Poor's Ratings Services a amélioré la notation d'Irish Life Assurance Plc (ILA) à deux reprises au cours de 2014, la faisant ainsi passer de BBB+ au 31 décembre 2013 à A au 31 décembre 2014. Fitch Ratings a amélioré la notation d'Irish Life en matière de santé financière de l'assureur une fois au cours de 2014, la faisant ainsi passer de A à A+. En janvier 2015, ce qui en fait un événement postérieur au 31 décembre 2014, Fitch Ratings a amélioré la notation d'Irish Life en matière de santé financière de l'assureur, la faisant passer de AA- à A+. Au 31 décembre 2014, Standard & Poor's Ratings Services et Fitch Ratings avaient accordé la notation BBB+ aux billets perpétuels de 200 M€ d'ILA repris à l'acquisition. Après le 31 décembre 2014, Fitch Ratings a amélioré la notation de ces billets, la faisant ainsi passer de BBB+ à A-.

GOVERNANCE DU RISQUE

Le conseil d'administration a la responsabilité finale de la gouvernance et de la supervision du risque de l'ensemble de la Compagnie; il examine et approuve régulièrement le cadre de tolérance au risque ainsi que la politique de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie.

Le comité de gestion des risques offre au conseil d'administration des conseils en matière de surveillance des risques d'entreprise. Ce comité assure la conformité à des politiques précises en matière de risque, et en fait le suivi. Il s'assure également que des processus efficaces sont en place en vue de repérer, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques, et de produire des rapports sur ces risques.

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) supervise toutes les formes de risques et examine la conformité aux politiques en matière de risque et au cadre de tolérance au risque.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie repose sur un modèle de gouvernance des risques à trois lignes de défense. La première ligne de défense relève des unités d'exploitation, à qui il incombe de gérer le risque au final, et qui sont les principaux responsables des processus en matière de risque. La forte culture de sensibilisation au risque au sein de la Compagnie fait partie intégrante des unités d'exploitation de la première ligne. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions liées au risque, à l'actuariat, à la conformité et aux finances, lesquelles sont responsables de la supervision indépendante de la prise de risques. L'audit interne, qui constitue la troisième ligne de défense, est responsable de vérifier et de valider la conception et l'efficacité du cadre de gestion des risques de l'entreprise.

GESTION DU RISQUE ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

L'activité commerciale des compagnies d'assurance consiste à évaluer, à structurer, à prendre en charge et à gérer des risques et à en fixer le prix. Les types de risques sont nombreux et variés, et ils peuvent être influencés par des facteurs internes et externes liés aux activités exercées par l'assureur. Ces risques, et les processus relatifs au contrôle servant à gérer ces risques, peuvent être répartis en quatre catégories :

1. Risques d'assurance
2. Risques d'investissement ou risques de marché financier
3. Risques opérationnels
4. Autres risques

Les risques propres à l'unité Gestion d'actifs sont présentés à la rubrique Risques opérationnels.

RISQUES D'ASSURANCE**GÉNÉRALITÉS**

En raison de leur nature, les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir la rentabilité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et le revenu de placement gagné sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices sur ces hypothèses. Bien que les taux de certains produits soient garantis pendant toute la durée du contrat, les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques. La rentabilité finale dépendra de la relation entre les résultats réels et les hypothèses utilisées lors de l'établissement de taux sur la durée du contrat.

La Compagnie a instauré des politiques de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des politiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée, lesquelles sont passées en revue et approuvées par les conseils d'administration des principales filiales en exploitation. Ces types de politiques visent à s'assurer que des directives et des normes uniformes au chapitre des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits et des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée relativement aux activités d'assurance sont appliquées au sein de la Compagnie. Ces politiques décrivent chacune les normes respectives (y compris les processus d'approbation) que chaque unité d'exploitation doit élaborer, mettre en place et respecter. Une fois par année, les actuaire en chef présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité avec les politiques de la Compagnie.

La Compagnie a instauré une politique d'évaluation actuarielle qui établit les normes de documentation et de contrôle conçues pour s'assurer que les normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires et de la Compagnie sont appliquées au sein de toutes les unités d'exploitation et de tous les territoires. Les actuaires chargés de la certification attestent trimestriellement qu'ils sont en conformité avec ces politiques.

La Compagnie émet des polices d'assurance-vie avec participation et sans participation. La Compagnie tient les comptes liés aux polices avec participation séparément des comptes liés aux autres polices, comme l'exige la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les polices avec participation permettent à leur titulaire de participer aux bénéfices des comptes de participation de la Compagnie, conformément à une politique qui détermine les dividendes qui seront versés aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a établi des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation ainsi que des politiques liées aux comptes de participation, approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation. Ces politiques régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice net dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a également établi des méthodes de répartition des montants liés aux produits tirés des placements, aux charges et à l'impôt relatifs au compte de participation de la Compagnie. Les actuaires désignés présentent l'information annuellement au conseil d'administration des principales filiales en exploitation et expriment une opinion sur le caractère fidèle et équitable de ces méthodes et sur la conformité des participations déclarées qui sont versées aux titulaires de polices avec participation avec les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation.

Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux risques d'assurance ainsi que les mesures de gestion du risque prises par la Compagnie.

Risque	Gestion du risque
<p>Sinistres (mortalité et morbidité)</p> <p>La mortalité a trait à la fréquence des décès et la morbidité, à l'incidence et à la durée des sinistres liés à l'assurance-invalidité, à l'incidence des affections graves à l'égard de l'assurance contre les maladies graves et au recours aux prestations de soins de santé. Il existe un risque que la Compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu.</p>	<p>Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la Compagnie est active.</p> <p>Les limites de souscription contrôlent l'exposition aux risques. Des pratiques en matière de souscriptions permettent de contrôler le choix des risques garantis conformément aux prévisions en matière de sinistres.</p> <p>Des politiques en matière de souscriptions ont été conçues afin de soutenir la viabilité à long terme des affaires. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.</p> <p>La Compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.</p> <p>La Compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges ou prestations futures à l'égard des titulaires de polices soumises à des limites contractuelles, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.</p> <p>Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion du risque.</p>

<p>Concentration</p> <p>En ce qui concerne les produits d'assurance-vie collective, l'exposition à un risque de décès multiples, en raison de la concentration d'employés couverts en un même lieu, par exemple, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers.</p>	<p>Les concentrations de risque à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. Les caractéristiques d'élaboration des régimes et les souscriptions médicales limitent le montant d'assurance couvrant une seule et même personne. La Compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.</p>
<p>Augmentation du prix des soins de santé</p> <p>En ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement dépend de l'inflation et de l'utilisation. Il peut être difficile de prévoir les demandes de règlement. Le vieillissement de la population, qui joue un rôle dans l'utilisation, est bien documenté. Cependant, le lancement de nouveaux services, comme des pharmacothérapies de pointe, peut faire monter de façon marquée les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel.</p>	<p>La Compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties à long terme au moyen d'une tarification qui tient compte de la démographie et des autres facteurs tendancielles.</p>
<p>Longévité</p> <p>Les rentiers pourraient vivre plus longtemps que ce qui est estimé par la Compagnie.</p>	<p>La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité prudentes qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité à l'égard des rentes.</p> <p>Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.</p> <p>La Compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à restreindre les paiements de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification soient aussi complètes que possible.</p>
<p>Résiliation de polices</p> <p>Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats. Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu. Le risque englobe également le coût éventuel résultant d'une non-concordance des flux de trésorerie liés aux produits à la valeur comptable.</p>	<p>La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses prudentes en matière de résiliation de polices. Ces hypothèses tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures. Les hypothèses font régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour pour tenir compte des nouveaux aspects, si nécessaire.</p> <p>La Compagnie inclut également des charges pour rachat anticipé dans ses contrats ainsi que des droits de reprise des commissions dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.</p> <p>Les règles d'imposition des titulaires de polices dans plusieurs des territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.</p>
<p>Gestion des dépenses</p> <p>L'augmentation des frais d'exploitation pourrait entraîner une diminution des marges bénéficiaires.</p>	<p>Les programmes de gestion des dépenses sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires et constituent une composante des régimes de rémunération à base de primes de la direction.</p>

<p>Établissement et modification des taux d'intérêt</p> <p>Les produits sont évalués et tarifés en fonction du rendement de placement des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Si les rendements réels des placements diffèrent de ceux présumés en vertu des hypothèses en matière d'établissement des taux, les rendements réels pour une période donnée peuvent se révéler insuffisants pour couvrir les garanties et les engagements contractuels ou les exigences en matière de passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits à rentrées de fonds à long terme et à taux garantis comportent davantage de risques.</p>	<p>Les responsables de l'établissement des taux, de l'évaluation et de la gestion des placements communiquent de façon régulière et continue pour établir des hypothèses appropriées en matière de taux d'intérêt et s'efforcent d'apparier adéquatement les actifs et les passifs dans le but de réduire au minimum les risques de réinvestissement, en tenant compte du fait qu'il est possible qu'aucun actif ne puisse être apparié au passif, particulièrement lorsque la durée est longue.</p>
<p>Appariement des flux de trésorerie</p> <p>Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas favorables, les marges bénéficiaires peuvent être réduites s'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif.</p>	<p>Les marges sur les produits non ajustables sont protégées grâce à l'appariement, dans les limites raisonnables, de l'actif et du passif. Les marges sur les produits ajustables sont protégées grâce à la surveillance fréquente des positions de l'actif et du passif. L'évaluation de ces deux types de produits s'appuie sur la modélisation à partir de multiples scénarios de taux d'intérêt futurs ainsi que sur la constitution de réserves prudentes, y compris des provisions pour écarts défavorables.</p> <p>La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est ciblé et géré en fonction du passif du secteur. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement.</p>
<p>Réassurance prise en charge</p> <p>Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux catastrophes naturelles, qui entraînent des dommages matériels. À titre de rétrocessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la Compagnie est généralement exposée à un risque de perte de plus haut niveau que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la Compagnie ait à régler un sinistre.</p>	<p>La Compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats. La Compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et intègre ces résultats dans les modèles d'établissement des taux pour s'assurer que la contrepartie est adéquate compte tenu du risque pris en charge.</p>
<p>Garanties à l'égard des placements</p> <p>Une baisse importante des valeurs de marché pourrait faire augmenter le coût engagé par la Compagnie pour les garanties en cas de décès, à l'échéance ou à la sortie des fonds distincts, ou encore à l'égard du revenu. En outre, la baisse des taux d'intérêt et la hausse de l'utilisation par les titulaires de polices pourraient donner lieu à une hausse du coût engagé par la Compagnie pour les garanties liées au fonds général, les garanties de retrait ou le revenu relativement aux fonds distincts.</p>	<p>Une conception prudente des produits, une mise en marché efficace, la répartition de l'actif à l'intérieur des portefeuilles de clients et notre vaste réseau de distribution de produits au Canada et aux États-Unis contribuent à diversifier sensiblement le profil des contrats de fonds distincts en vigueur, établis régulièrement sur plusieurs années, ce qui permet d'atténuer le risque inhérent aux garanties rattachées aux fonds distincts au Canada et aux États-Unis.</p> <p>La Compagnie a mis sur pied un programme de couverture pour les fonds distincts avec garantie de retrait. Ce programme vise à conclure des contrats à terme standardisés d'actions, des contrats de change à terme de gré à gré, des contrats à terme sur taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt en vue d'atténuer l'exposition aux fluctuations du coût des garanties de retrait en raison des variations sur les marchés financiers.</p>

RISQUES D'INVESTISSEMENT OU RISQUES DE MARCHÉ FINANCIER

La Compagnie acquiert et gère des portefeuilles d'actifs afin d'obtenir des rendements qui, après ajustement en fonction des risques, permettent de couvrir les obligations envers les titulaires de polices et d'assurer la rentabilité de la société. Les titres en portefeuille consistent en des obligations, des actions, des prêts hypothécaires et des immeubles de placement. Les instruments financiers dérivés sont des contrats sur taux d'intérêt (contrats à terme standardisés, swaps, options vendues ou achetées), des contrats de change (contrats à terme de gré à gré, swaps de devises) et d'autres contrats dérivés (contrats sur actions, swaps sur défaillance). Les conseils d'administration ou les comités de direction et les comités de placements des conseils d'administration (comités des placements) de certaines des principales filiales de Lifeco approuvent chaque année des politiques en matière de placement et de crédit ainsi que des procédures et des lignes directrices en matière de placement. Les placements sont effectués conformément à ces politiques en matière de placement, qui fournissent des lignes directrices à l'égard de la composition de l'actif admissible pour chaque catégorie de produits.

Un rapport détaillé sur la conformité avec ces politiques et lignes directrices est présenté annuellement aux conseils d'administration ou aux comités de placements, alors que le service d'audit interne procède, à intervalles réguliers, à un examen indépendant de la conformité avec les politiques, les procédures et les lignes directrices en matière de placement.

Les risques importants d'investissement ou de marché financier liés à l'exploitation sont décrits ci-dessous :

Risque	Gestion du risque
<p>Risque de taux d'intérêt</p> <p>Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie du passif et ceux de l'actif couvrant les passifs concernés et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif.</p>	<p>Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.</p> <p>Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe qui répondent de manière efficace aux flux de trésorerie relatifs aux passifs. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt. On obtient ainsi une protection contre les fluctuations des taux d'intérêt, toute variation de la juste valeur de marché des passifs étant compensée par une variation semblable de la juste valeur des actifs.</p> <p>Pour les produits dont la date de versement des prestations est moins prévisible, la Compagnie investit dans des placements à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues. La Compagnie suit régulièrement les faits nouveaux à l'égard du marché et du passif et elle peut, de temps à autre, mettre en œuvre des programmes de réduction des risques, notamment de couverture. Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.</p>

<p>Risque du marché boursier</p>	
<p>Les marchés boursiers sont volatils et leur repli peut nuire aux résultats d'un exercice malgré les attentes à long terme de la Compagnie à l'égard du rendement approprié des placements pour cette catégorie d'actif.</p> <p>Les rendements des titres de participation couvrant une partie des passifs relatifs aux contrats d'assurance-vie et de protection du vivant non ajustables pourraient se révéler insuffisants.</p>	<p>La politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, dans des limites clairement définies. L'exposition aux actions ordinaires et aux immeubles de placement est gérée de façon à procurer des rendements conformes aux exigences du secteur sous-jacent.</p> <p>La politique de placement établit des limites en matière de placement dans des titres de participation. En ce qui concerne les titres couvrant les polices non ajustables, les placements ont un horizon à très long terme, et les éléments couverts par ces titres de participation présentent peu ou pas de risque de liquidité. Le nombre permis de titres de participation a été établi après une évaluation minutieuse de la tolérance à la volatilité à court terme du compte de résultat et de l'équilibre entre cette volatilité et la valeur économique à long terme.</p>
<p>Risque de crédit</p>	
<p>Risque qu'un créancier, une partie ou un intermédiaire manquent à l'une de leurs obligations financières ou refusent de la respecter.</p>	<p>La Compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.</p> <p>Des lignes directrices précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les notations utilisées pour les obligations proviennent d'évaluations internes et tiennent compte des notations attribuées par des agences de notation externes reconnues.</p> <p>Ces portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par les conseils d'administration ou les comités de placements.</p> <p>Les instruments dérivés sont négociés avec des contreparties qui sont approuvées par les conseils d'administration ou les comités de placements. Le risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés est évalué trimestriellement selon la méthode d'évaluation du risque courant, et conformément à des pratiques jugées aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.</p> <p>La solidité financière des sociétés qui fournissent de la réassurance à la Compagnie est revue dans le cadre du processus continu de surveillance.</p> <p>La Compagnie suit régulièrement le marché des placements et la conjoncture économique et elle peut, de temps à autre, mettre en œuvre des programmes de réduction des risques, notamment de couverture.</p>
<p>Risque de liquidité</p>	
<p>Risque que la Compagnie ne dispose pas de fonds suffisants pour répondre à ses engagements d'exploitation et de financement et à ses besoins de trésorerie imprévus et, ainsi, subisse une perte.</p> <p>Il existe un risque de défaillance dans l'éventualité où la Compagnie ne serait pas en mesure de fournir des garanties adéquates auprès de contreparties aux contrats sur instruments dérivés.</p>	<p>La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et préserve des sources de liquidités adéquates pour couvrir les paiements imprévus. La Compagnie établit des prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires pour assurer une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.</p> <p>La Compagnie procède à un examen approfondi afin de savoir si elle conclura des ententes liées aux instruments dérivés en y incluant des garanties ou non. Lorsque la Compagnie ou ses filiales concluent des ententes en y incluant des garanties, la Compagnie effectue régulièrement des tests pour évaluer la disponibilité des garanties adéquates dans des situations à risque.</p>

<p>Risque de liquidité (suite)</p> <p>Dans le cours normal de ses activités de réassurance, la Compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la Compagnie ou payables par celle-ci. La Compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.</p>	<p>La direction surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La Compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La direction échelonne l'échéance de ses lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.</p>
<p>Risque de change</p> <p>Les produits, les charges et le bénéfice de la Compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers. La Compagnie est exposée à un risque important à l'égard du dollar américain en raison des activités de Great-West Financial et de Putnam au sein du secteur d'exploitation américain et de l'unité Réassurance, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités qu'elle exerce au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne par l'entremise de l'exploitation européenne.</p> <p>La Compagnie détient des placements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. Conformément aux IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des fonds propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.</p> <p>Une hausse (baisse) de 1 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice d'exploitation de 14 M\$ en 2014.</p>	<p>La direction utilise des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger.</p> <p>La Compagnie utilise certaines mesures financières non définies par les IFRS, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.</p> <p>Les placements sont normalement libellés dans la même devise que celle du passif qu'ils couvrent.</p> <p>Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen de contrats de change.</p>

<p>Risque de change (suite)</p> <p>Une hausse (baisse) de 1 % du cours moyen du dollar canadien par rapport au cours moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) des pertes de change latentes comptabilisées dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de 122 M\$ au 31 décembre 2014.</p>	
<p>Instruments dérivés</p> <p>Il existe un risque de perte advenant le cas où les dérivés seraient utilisés à des fins inappropriées.</p>	<p>Les politiques approuvées n'autorisent le recours aux dérivés que pour couvrir des déséquilibres entre les positions de l'actif et du passif ou pour remplacer les instruments de trésorerie.</p> <p>Le processus de gestion du risque de la Compagnie régissant l'utilisation des instruments dérivés exige que la Compagnie n'agisse qu'à titre d'utilisateur final des produits dérivés, et non à titre de teneur de marché.</p> <p>Les dérivés utilisés peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt, sur devises et sur actions, des options, des contrats à terme standardisés et de gré à gré ainsi que des plafonds, des planchers et des tunnels de taux.</p> <p>Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie et de ses filiales relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2014.</p>

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les principaux risques opérationnels associés aux activités de la Compagnie sont les suivants :

Risque	Gestion du risque
<p>Risque opérationnel</p> <p>Il existe un risque de perte directe ou indirecte résultant de processus internes (y compris les risques liés à la modélisation et à l'externalisation) et de systèmes inadéquats ou défaillants (y compris le risque informatique), d'erreurs commises par des personnes ou encore d'événements externes. Le risque opérationnel comprend également les risques qui découlent d'importants changements en matière de gestion, comme la modification du modèle d'affaires, les fusions et acquisitions, la mise en œuvre de systèmes de grande envergure, le lancement de nouveaux produits et les changements au sein de la direction.</p>	<p>La Compagnie gère et atténue les risques opérationnels internes au moyen de politiques, de procédures, de procédés et de pratiques intégrés et complémentaires. L'embauche, l'évaluation du rendement, les promotions et les pratiques de rémunération sont conçues pour attirer, conserver et former le personnel qualifié requis. Un processus complet d'évaluation des emplois est en vigueur, et des programmes de formation et de perfectionnement sont en place. Chaque secteur fournit une formation conçue en fonction de ses besoins précis et a élaboré des contrôles internes appropriés. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la Compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes. La Compagnie applique une discipline de gestion de projet rigoureuse pour toutes les initiatives majeures.</p> <p>Des mesures de sécurité appropriées protègent les locaux et l'information. La Compagnie dispose de procédures d'urgence en cas d'incident à court terme ou d'interruption de service et est déterminée à assurer la continuité des opérations et à mettre à exécution des plans de secours dans tous les lieux de travail, notamment en prévoyant des installations externes où sont stockées les copies de sécurité et d'autres locaux de travail externes, pour guider la reprise des activités critiques en cas de catastrophe.</p>

<p>Variations de la valeur de l'actif géré</p> <p>Les activités liées aux fonds de placement qu'exerce la Compagnie sont fondées sur des honoraires, les produits et la rentabilité étant principalement basés sur la valeur de marché de l'actif géré des fonds de placement. Par conséquent, l'augmentation ou la diminution des honoraires provenant de la gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture observée sur le marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients (y compris les achats et les rachats). Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des produits comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt et des défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits et du bénéfice.</p>	<p>Au moyen de sa gamme variée de fonds, la Compagnie cherche à limiter le risque associé à un marché financier en particulier. Dans le cadre de ses activités canadiennes de fonds distincts, la Compagnie encourage ses clients à adopter une approche de répartition diversifiée de l'actif à long terme, de façon à réduire la variabilité des rendements et la fréquence des substitutions entre les fonds. Cette approche permet qu'une partie importante des fonds distincts offerts aux particuliers soit placée dans un groupe de fonds diversifiés ou dans des « fonds de fonds », qui sont conçus de manière à faciliter l'obtention de rendements optimaux pour un niveau de risque donné.</p> <p>Le processus de placement de l'actif géré s'appuie essentiellement sur la recherche fondamentale, ainsi que sur l'analyse quantitative et la gestion du risque. La recherche fondamentale comprend l'analyse d'évaluations, des recherches économiques et politiques et des recherches sur les secteurs et les entreprises, des visites d'entreprises ainsi que la consultation de sources telles que les activités et les documents publics des entreprises, des entrevues avec la direction des entreprises, l'information préparée par les entreprises et les autres renseignements accessibles au public ainsi que les analyses de fournisseurs, de clients ou de concurrents. L'analyse quantitative comprend l'analyse des tendances passées et l'utilisation de modèles financiers complexes de façon à évaluer le rendement éventuel de titres de participation particuliers. Les ressources en gestion du risque de Putnam analysent les titres de participation de tous les fonds Putnam et des autres portefeuilles de manière à repérer les cas de surpondération et à cibler les autres risques éventuels.</p> <p>Dans certains cas, la Compagnie facture des honoraires qui ne sont pas liés à l'actif, mais qui sont fondés sur des primes ou d'autres paramètres, ce qui réduit la sensibilité des produits aux fluctuations du marché.</p>
<p>Recrutement et conservation du personnel</p> <p>La Compagnie dépend en grande partie de sa capacité à attirer et à conserver un personnel hautement qualifié et souvent très spécialisé et à le motiver. Le marché pour ces professionnels est très compétitif et se caractérise de plus en plus par un mouvement entre les différentes organisations. La perte de membres du personnel clés ou l'incapacité d'attirer du personnel qualifié de remplacement ou du personnel qualifié supplémentaire pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement financier. L'incapacité d'offrir ou de maintenir un système de rémunération concurrentiel pourrait se traduire par un taux de roulement accru de ces professionnels. Toute augmentation de la rémunération versée afin d'attirer ou de conserver des membres du personnel clés pourrait se traduire par une diminution du bénéfice net. Le départ de membres du personnel clés pourrait se traduire par la perte de clients, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière.</p>	<p>La Compagnie fait appel à des consultants externes pour obtenir des données de référence à l'égard de la rémunération et travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration afin d'être en mesure d'élaborer un système de rémunération concurrentiel pour ses membres du personnel clés.</p> <p>La Compagnie utilise également des instruments de rémunération à base de primes, tels que des attributions d'options sur actions de Putnam et de Lifeco, pour attirer ou conserver des membres du personnel clés. Une telle forme de rémunération établit généralement un lien entre le rendement de la Compagnie et la rémunération finale des employés.</p>

<p>Résiliation de contrats</p> <p>Les services de retraite et de placement ainsi que les activités de gestion de l'actif et du patrimoine tirent la presque totalité de leurs produits et de leur bénéfice net des ententes de services-conseils en placement et de services à l'égard des fonds communs de placement, ainsi que d'autres produits de placement. Les contrats peuvent être résiliés après un préavis relativement court, sans justification, et les frais de gestion et de placement doivent être approuvés une fois par année. La résiliation de l'une ou de plusieurs de ces ententes ou l'incapacité de les renouveler, ou encore la réduction des honoraires liés à ces ententes, pourraient avoir une incidence sur les produits et le bénéfice de la Compagnie.</p>	<p>La Compagnie consacre des ressources importantes à son processus de gestion de placements et cherche à obtenir un rendement constant, sûr et supérieur au fil du temps pour tous les portefeuilles de ses clients. L'actif géré est réparti selon un large éventail d'objectifs de placement, ce qui amène une diversité au sein des gammes de produits.</p> <p>Le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard des fonds distincts et des fonds communs de placement est réparti entre de nombreux fonds individuels. Des ressources importantes sont consacrées au maintien de solides relations avec les fiduciaires des régimes ou les autres administrateurs des fonds, s'il y a lieu, en vertu des ententes applicables. Les représentants de la Compagnie rencontrent les différents comités, les fiduciaires des régimes et les autres fiduciaires afin de respecter les obligations juridiques de rendre compte, de les informer des faits nouveaux, de renégocier les contrats ou de régler les questions qu'ils pourraient soulever.</p>
<p>Accès à un réseau de distribution</p> <p>La capacité de la Compagnie de commercialiser ses produits dépend en grande partie de l'accès à une clientèle composée de particuliers, de fonds de pension d'employés de sociétés privées ou d'État, d'administrateurs de régimes à cotisations définies, de fonds de dotation, d'institutions ou de gouvernements nationaux ou étrangers, de compagnies d'assurance, de maisons de courtage, de courtiers, de banques et d'autres intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la Compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la Compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un conseiller en placement, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la Compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la Compagnie de générer des souscriptions.</p>	<p>La Compagnie dispose d'un vaste réseau de relations en matière de distribution. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières. En outre, Putnam a conclu certaines alliances stratégiques avec des sociétés de gestion de placements à l'échelle internationale. Putnam dépend de son vaste réseau de distribution international pour commercialiser les fonds Putnam et ses autres produits d'investissement dans tous les canaux importants de distribution de détail, institutionnels et de régimes de retraite.</p>

Structure de la société de portefeuille	
<p>La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie, sauf dans la mesure où la Compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.</p> <p>Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Great-West, de la London Life, de la CFCV, de la Canada-Vie, de Great-West Financial et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.</p>	<p>La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies et des marchés financiers. La direction suit de près les lois et les règlements au niveau de la société de portefeuille et de la société en exploitation afin d'assurer la conformité.</p>

AUTRES RISQUES

Les autres risques qui ne sont pas expressément définis ailleurs sont les suivants :

Risque	Gestion du risque
<p>Notations</p> <p>La santé financière, les notations indiquant la capacité de paiement des sinistres et les notations liées à l'émission d'instruments financiers reflètent l'opinion des agences de notation à l'égard de la capacité financière de Lifeco et de ses principales filiales de respecter leurs obligations en vertu des polices d'assurance. De plus, elles constituent d'importants facteurs dans l'établissement de la position concurrentielle des compagnies d'assurance-vie et pourraient avoir une incidence sur les frais de financement.</p> <p>Les agences de notation analysent régulièrement le rendement financier et la situation financière des assureurs, y compris ceux des filiales de la Compagnie. Toute réduction, ou toute éventualité de réduction, des notations des filiales de la Compagnie pourrait augmenter le nombre de rachats de produits d'assurance et de rentes et réduire la capacité de la Compagnie à commercialiser et à distribuer ses produits et services, et pourrait nuire aux relations de la Compagnie avec ses créanciers, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses perspectives commerciales. Ces notations représentent un facteur important dans la préservation de la confiance des clients envers les filiales de la Compagnie et la capacité de ces dernières à vendre des produits d'assurance et de rentes.</p>	<p>La Compagnie ajuste sa gestion en fonction d'une notation cible, en surveillant de façon diligente l'évolution des critères et des processus de notation des diverses agences.</p>
<p>Acquisitions futures</p> <p>À l'occasion, Lifeco et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les produits et les services déjà existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que Lifeco ou ses filiales cèdent ou acquièrent des activités, offrent de nouveaux produits et services ou cessent d'offrir des produits ou des services existants. Dans le cours normal de leurs activités, la Compagnie et ses filiales étudient l'achat ou la vente d'entreprises, d'activités ou de secteurs d'exploitation, et en discutent avec des tierces parties. Si elles se réalisaient, de telles opérations pourraient être significatives pour la Compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, et pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de Lifeco, y compris de ses actions ordinaires.</p>	<p>Lifeco effectue un contrôle diligent complet lorsqu'elle considère toute acquisition ou cession d'entreprises ou d'activités, toute offre de nouveaux produits ou services ou tout abandon de produits ou de services existants.</p> <p>Lorsqu'elle étudie des possibilités d'acquisitions stratégiques, la Compagnie peut choisir, par prudence, de conserver du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir au cours de la période d'intégration à la suite d'une acquisition.</p>

Risque juridique et risque lié à la réglementation	
<p>La Compagnie et certaines de ses principales filiales sont soumises à diverses exigences juridiques et réglementaires imposées par la common law et le droit civil, ainsi que les lois et les règlements du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Irlande et d'autres territoires de compétence pertinents aux émetteurs assujettis, aux compagnies d'assurance et aux sociétés offrant des services de gestion de placements et d'autres services financiers (y compris la supervision par les autorités gouvernementales dans les territoires où elles exercent des activités). Ces exigences, qui comprennent des exigences en matière d'adéquation du capital, de liquidités et de solvabilité, des restrictions relatives aux placements, des restrictions liées à la vente et à la commercialisation de produits d'assurance et de rentes ainsi que des exigences portant sur les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actif et les conseillers en placement, visent d'abord à protéger les titulaires de polices, leurs bénéficiaires et les clients des services-conseils en placement, et non les actionnaires. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, lequel mènerait à des sanctions financières ou à des amendes et à des atteintes à la réputation de la Compagnie, pourraient avoir une incidence négative significative sur la Compagnie. Les organismes de réglementation peuvent, à l'occasion, réévaluer les exigences de capital et exiger que des capitaux supplémentaires soient détenus par diverses filiales réglementées. De plus, les exigences de capital réglementaire influent sur les liquidités et sur le montant de capital qui doivent être détenus par diverses filiales réglementées de la Compagnie dans certains territoires et limitent le mouvement de capital d'un territoire à l'autre, et, par conséquent, ces exigences pourraient restreindre la capacité de ces filiales de déclarer et de verser des dividendes à la Compagnie.</p> <p>Les éventuelles modifications à la réglementation au Canada comprennent de nouveaux principes directeurs en matière d'exigences de capital (la feuille de route du BSIF), dont l'entrée en vigueur est actuellement prévue pour 2018, ainsi que de nouvelles exigences de capital pour les entités européennes, c'est-à-dire Solvabilité II, dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} janvier 2016.</p>	<p>La Compagnie surveille la conformité avec les normes et les exigences juridiques, réglementaires, comptables et autres dans tous les territoires où elle exerce ses activités et évalue les tendances relatives aux changements juridiques et réglementaires pour que les activités soient conformes et flexibles.</p> <p>Le risque de poursuite judiciaire est géré au moyen des diverses pratiques de gestion du risque et de contrôle décrites à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle, dans le présent rapport de gestion.</p>

<p>Risque juridique et risque lié à la réglementation (suite)</p>	
<p>La Compagnie a adopté les Normes internationales d'information financière (les IFRS) le 1^{er} janvier 2011, ce qui a eu une incidence sur son surplus et son bénéfice net d'ouverture. De plus, de nouveaux principes directeurs conformes aux IFRS sont élaborés, y compris une norme révisée portant sur les contrats des compagnies d'assurance, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et sur la présentation des résultats dans les états financiers. Bien qu'il existe d'importantes incertitudes, ces faits nouveaux en matière de comptabilité et de réglementation, selon leur version préliminaire, pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la Compagnie en soumettant cette dernière aux fluctuations importantes des exigences en matière de réserves et de capital, ce qui ferait croître la volatilité des résultats et aurait par la même occasion une incidence sur la capacité de la Compagnie à distribuer des fonds à ses fournisseurs de capital dans l'avenir.</p> <p>La Compagnie et ses filiales exercent leurs activités dans un environnement de plus en plus réglementé et litigieux. Par conséquent, elle fait de temps à autre l'objet de poursuites, y compris des arbitrages et des recours collectifs survenant dans le cours normal des activités. Il est intrinsèquement difficile de prédire avec certitude l'issue de ces instances judiciaires, et l'issue défavorable de l'une de ces instances pourrait avoir une incidence significative sur la Compagnie ou porter atteinte à sa réputation, ce qui pourrait nuire à ses perspectives commerciales.</p>	
<p>Risque lié à la réputation</p>	
<p>Dans le cours de ses activités, la Compagnie peut être exposée au risque que certaines actions portent atteinte à sa réputation et causent des dommages à ses clients potentiels.</p> <p>Ces actions peuvent inclure des activités non autorisées d'employés ou d'autres personnes liées à la Compagnie, des négligences de la Compagnie qui sont rendues publiques et qui portent atteinte à sa réputation, des activités régulières ou passées de la Compagnie qui font l'objet d'un examen minutieux de la part d'un organisme de réglementation ou des médias en raison d'un changement dans la perception du public à son égard et qui portent atteinte à la Compagnie, ou toute autre action ou activité qui porte atteinte à la réputation générale de la Compagnie.</p>	<p>La Compagnie dispose de contrôles permanents visant à limiter les activités non autorisées de personnes liées à la Compagnie. Elle a adopté un code de conduite professionnelle et de déontologie, qui définit les normes de conduite que doivent respecter tous ses administrateurs, dirigeants et employés. En outre, les administrateurs, les dirigeants et les employés sont tenus d'attester leur conformité au code de conduite professionnelle et de déontologie une fois par année. De plus, la Compagnie prend des mesures pour régler les situations qui pourraient dégénérer et ainsi porter atteinte à sa réputation.</p>

<p>Réassurance</p> <p>Par l'intermédiaire de ses filiales, la Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle cédée, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière, en vertu de laquelle le montant du risque garanti demandé au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité. La Compagnie doit donner des montants en garantie ou déposer des montants auprès de contreparties à certaines opérations de réassurance, aux termes de clauses contractuelles. Ces arrangements pourraient susciter des exigences additionnelles, en fonction des faits nouveaux à l'égard de la réglementation et du marché. Bien que ces faits et leur incidence sur la situation financière de la Compagnie fassent l'objet d'incertitudes importantes, ils pourraient limiter la souplesse financière de la Compagnie.</p>	<p>La Compagnie comptabilise toutes ses opérations de réassurance conformément aux IFRS. Dans certains cas, le traitement comptable prévu aux termes des IFRS peut différer de celui qu'appliquent les réassureurs ou les réassurés de la Compagnie, en fonction des règles applicables dans leurs territoires. La Compagnie croit que les opérations de réassurance qu'elle a conclues sont appropriées et comptabilisées adéquatement. Malgré tout, la Compagnie peut, dans le cadre de ce type de réassurance, être exposée à des risques liés à la réputation ou à d'autres risques dépendant d'événements futurs. La Compagnie a instauré une politique de gestion du risque pour la réassurance cédée, laquelle est passée en revue et approuvée par les filiales en exploitation. Une fois par année, les actuaires en chef présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité avec la politique de la Compagnie.</p>
<p>Systèmes de soutien et fonctions de service à la clientèle</p>	
<p>La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la Compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Compagnie. De plus, tout retard ou inexactitude dans l'obtention des données sur les prix, le traitement des opérations des clients ou la prestation de rapports, outre toute inexactitude dans la prestation d'autres services à la clientèle, pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une atteinte à la réputation de la Compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients de la Compagnie. Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conserve et transmet de l'information confidentielle sur ses clients ainsi que des renseignements exclusifs relativement à ses activités commerciales. La Compagnie pourrait subir des pertes si elle se révélait incapable de protéger de façon adéquate les renseignements de nature délicate et confidentielle.</p>	<p>Les unités d'exploitation de la Compagnie travaillent avec ses fournisseurs de systèmes et de services pour garantir la fiabilité, la sécurité et l'efficacité des systèmes d'information. La Compagnie utilise des systèmes externes de grande qualité et a mis en place des contrôles à l'égard de la sécurité de l'information, et elle travaille également avec ses fournisseurs de services pour vérifier et évaluer le caractère suffisant de leurs contrôles.</p>

<p>Risque lié aux régimes de retraite</p> <p>Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies. Les coûts liés à ces régimes à prestations définies dépendent de nombreux facteurs dont les taux d'actualisation, le rendement de l'actif des régimes, les coûts de la rémunération, le risque d'inflation, la durée d'emploi, la réglementation gouvernementale et les écarts entre les résultats actuariels prévus et réels. Dans l'éventualité où l'actif des régimes de retraite n'enregistre pas une croissance durable au fil du temps et que les facteurs liés aux coûts susmentionnés ont une incidence négative, la Compagnie pourrait voir les obligations de capitalisation des régimes de retraite et les coûts connexes augmenter, ce qui pourrait diminuer les flux de trésorerie et les marges bénéficiaires. Dans certains territoires, les modifications récentes et la réforme proposée de la réglementation gouvernementale pourraient avoir une incidence importante sur les régimes.</p>	<p>La gestion du risque lié aux régimes de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation liée aux régimes de retraite et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.</p> <p>La Compagnie a un comité de retraite qui s'occupe de la supervision de ses régimes de retraite. La réglementation liée aux régimes de retraite est suivie de façon continue afin d'évaluer l'incidence des modifications apportées à la réglementation gouvernementale sur la situation, les obligations de capitalisation et les résultats financiers de la Compagnie. Les hypothèses liées aux régimes sont examinées régulièrement par des personnes à l'interne ainsi que des conseillers externes et sont mises à jour, au besoin, de manière à refléter les recherches récentes sur les tendances futures. Les régimes de retraite et les hypothèses font l'objet d'un audit externe annuellement.</p> <p>La Compagnie a mis en place des régimes à cotisations définies à l'intention des nouveaux employés dans un certain nombre de territoires dans l'optique de réduire les risques inhérents aux régimes à prestations définies auxquels la Compagnie est exposée.</p>
<p>Risque environnemental</p> <p>Le risque environnemental constitue le risque de perte directe ou indirecte à l'égard des résultats financiers ou d'exploitation de la Compagnie, ou encore de sa réputation, résultant de l'incidence de questions environnementales ou de coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement.</p>	<p>La Compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable sur le plan environnemental d'exercer ses activités.</p> <p>La Compagnie ne fera pas sciemment l'acquisition de placements présentant des risques environnementaux importants. La Compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par son conseil d'administration et sont passées en revue annuellement. Une des filiales de la Compagnie, Conseillers immobiliers GWL inc., dispose d'un plan de gestion environnementale conçu pour assurer la conformité avec les lois et les règlements applicables en matière d'environnement et établir les procédures et les lignes directrices sur les meilleures pratiques relatives aux pratiques de gestion responsable visant à protéger et à préserver l'environnement ainsi qu'à suivre les questions environnementales qui concernent les biens immobiliers détenus par la Compagnie</p>

Risque environnemental (suite)	
	<p>(la Great-West, la London Life et la Canada-Vie) et par des tiers clients. Les biens immobiliers à l'égard desquels Conseillers immobiliers GWL inc. fournit des services de gestion sont également administrés selon un plan de gestion environnementale permettant d'assurer la conformité avec les lois, les règlements, les politiques et les codes fédéraux, provinciaux et municipaux applicables en matière d'environnement et adoptent une position de chef de file auprès des clients et au sein du secteur immobilier. Conseillers immobiliers GWL inc. effectue un examen continu des objectifs, des programmes, des politiques et des procédures liés à l'environnement pour en assurer la cohérence, l'efficacité, la qualité et l'application. De plus, elle établit et maintient de meilleures pratiques grâce à des programmes et à des projets d'entreprises et met l'accent sur la sensibilisation à l'environnement auprès du personnel, des fournisseurs de services et des clients. Dans le but de quantifier les efforts déployés en matière de durabilité, Conseillers immobiliers GWL inc. a conçu une carte de pointage qui présente de l'information sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour ses sièges sociaux et ses bureaux régionaux partout au Canada.</p> <p>Les actifs commerciaux gérés font l'objet d'un suivi à l'échelle nationale et d'une évaluation du rendement environnemental, notamment des émissions de GES, du réacheminement des déchets et de la gestion de l'eau; ce suivi est effectué par un tiers expert-conseil spécialisé en environnement. Les fonctions de gestion et de location des biens immobiliers de Conseillers immobiliers GWL inc. sont exercées conformément aux lois sur l'environnement et à des pratiques de secteur prudentes, et la Compagnie cherche à réduire son empreinte environnementale au moyen de l'économie d'énergie et de la réduction des déchets, notamment par des programmes de recyclage, des vérifications périodiques du réacheminement des déchets et des tests de performance.</p> <p>Pour obtenir plus d'information sur les politiques et les projets de la Compagnie en matière d'environnement, se reporter à la Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité, sur les sites Web des filiales canadiennes en exploitation. La Compagnie surveille les nouveaux enjeux ainsi que l'évolution de la réglementation et des exigences applicables en collaboration avec des conseillers environnementaux et juridiques. Le comité environnemental de Conseillers immobiliers GWL inc. examine les politiques et les procédures annuellement et apporte des ajustements aux politiques et aux lignes directrices établies, au besoin.</p>

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dépend des notations des placements. La pratique de la Compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation à la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la Compagnie comprennent des titres en portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débetures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Compagnie s'appuie.

La Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 sont des données non observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la Compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014 pour consulter les informations sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers de la Compagnie au 31 décembre 2014.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus. La valeur de marché des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La valeur de marché d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et ayant subi une perte de valeur, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde au montant net réalisable estimatif. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est contrepassée s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés en résultat et, par conséquent, une réduction imputable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les résultats. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de contrepasser le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été attribués aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie englobant les actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés de placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation des contrats d'assurance est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. On prévoit une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité pour les 25 prochaines années. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 238 M\$ du bénéfice net.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes. Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 272 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 220 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le GRL, une filiale de la London Life, sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des audits et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque traité de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen d'un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux). La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. Une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt qui, de l'avis de la Compagnie, devraient être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la Compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la Compagnie, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se répercutant sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 75 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 41 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 564 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 383 M\$ du bénéfice net.

La Compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en Bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Leur montant pourrait donc varier en conséquence.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 42 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 34 M\$.
- Une baisse de 10 % des valeurs des actions entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 149 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 113 M\$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 455 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 355 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 482 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 372 M\$.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 99 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La Compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 568 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, la Compagnie présume qu'un titulaire de police avisé utilisera une option lorsqu'il est clairement avantageux pour lui de le faire.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La Compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat – La Compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la Compagnie sont complexes et les interprétations, ainsi que les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités, font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance-vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la Compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La Compagnie a recours à des stratégies de planification fiscale qui comprennent plusieurs territoires dans le but de profiter d'efficiences fiscales. La Compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences sur l'impôt exigible et différé des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la reprise des différences temporaires. La Compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contrepassation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen de l'Agence du revenu du Canada et des autorités fiscales d'autres territoires ont une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs – Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Dans la majorité des régimes, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. Depuis le 1^{er} janvier 2013, le régime de retraite des employés canadiens de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et le régime de retraite du personnel de la London Life comprennent un volet cotisations définies. Tous les employés embauchés après cette date ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Ce changement est conforme aux conditions liées aux prestations de la majorité des régimes de retraite de la Compagnie pour les nouveaux participants et continuera à atténuer l'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies au cours des exercices à venir. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 25 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la Compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des règlements. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la Compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que du taux d'actualisation approprié pour calculer les obligations au titre des prestations définies et des actifs du régime. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2014	2013	2014	2013
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation	4,7 %	4,4 %	4,8 %	4,2 %
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,3 %	3,1 %	—	—
Augmentations futures des rentes	1,8 %	1,9 %	—	—
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation	3,5 %	4,7 %	3,9 %	4,8 %
Taux de croissance de la rémunération	3,2 %	3,3 %	—	—
Augmentations futures des rentes	1,1 %	1,8 %	—	—
Pourcentage de l'obligation au titre des prestations définies assujetti aux augmentations futures des rentes	53,0 %	54,0 %	—	—
Taux tendanciels du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			5,2 %	6,4 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,5 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2029	2024

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies

	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
	2014	2013	2014	2013
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(992) \$	(780) \$	1 309 \$	1 016 \$
Incidence de la variation du taux d'augmentation de la rémunération	334	246	(276)	(196)
Incidence de la variation du taux d'inflation	593	620	(474)	(487)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence des variations des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux				
Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies	34	33	(29)	(28)
Incidence de la variation du taux d'actualisation sur l'obligation au titre des prestations définies	(45)	(42)	55	51

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la Compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés de la Compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, la Compagnie a versé une cotisation de 180 M\$ (152 M\$ en 2013) dans les régimes de retraite et a effectué des paiements de prestations correspondants de 18 M\$ (17 M\$ en 2013) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. La Compagnie prévoit verser des cotisations de 156 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 19 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi en 2015.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des IFRS, certaines modifications de ces normes ont eu une incidence sur la Compagnie en 2014 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la Compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La Compagnie surveille activement les modifications futures aux IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la Compagnie.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2014, la Compagnie a adopté les modifications qui limitent le champ d'application d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, d'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ainsi que les lignes directrices d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*. L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Compagnie.

Le tableau suivant présente les IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2014 et qui pourraient avoir une incidence sur la Compagnie pour les périodes de présentation ultérieures :

Nouvelle norme ou norme révisée	Sommaire des modifications à venir
IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>	L'IASB a publié un exposé-sondage révisé pour IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> , qui propose des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance en juin 2013. L'IASB poursuit ses délibérations au sujet des propositions contenues dans cet exposé-sondage. La norme proposée diffère de manière importante des pratiques comptables et actuarielles actuellement utilisées par la Compagnie en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) et devrait produire des résultats financiers plus volatils. La Compagnie surveille activement les développements à cet égard. Tant qu'une nouvelle IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée et entrée en vigueur, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon les méthodes comptables et actuarielles actuelles, y compris selon la MCAB.
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	<p>En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier; • la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues; • la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. <p>Cette norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>	<p>En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i>, qui permet de comptabiliser les produits selon une seule norme, en vue d'harmoniser la présentation des produits tirés de contrats conclus avec des clients et des coûts connexes. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers ne sont pas assujettis aux exigences d'IFRS 15 en matière de comptabilisation des produits. Une société comptabiliserait les produits au moment du transfert de biens ou de services aux clients, au montant de la contrepartie que la société s'attend à recevoir du client.</p> <p>Cette norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
Améliorations annuelles – Cycle 2010-2012	<p>En décembre 2013, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2010-2012</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comporte des modifications relatives à sept normes, soit IFRS 2, <i>Paiement fondé sur des actions</i>, IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>, IFRS 8, <i>Secteurs opérationnels</i>, IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>, IAS 16, <i>Immobilisations corporelles</i>, IAS 24, <i>Information relative aux parties liées</i>, et IAS 38, <i>Immobilisations incorporelles</i>.</p> <p>Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts après le 1^{er} juillet 2014. La Compagnie a adopté ces modifications le 1^{er} janvier 2015.</p>
Améliorations annuelles – Cycle 2011-2013	<p>En décembre 2013, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2011-2013</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comporte des modifications relatives à quatre normes, soit IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i>, IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>, IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>, et IAS 40, <i>Immeubles de placement</i>.</p> <p>Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts après le 1^{er} juillet 2014. La Compagnie a adopté ces modifications le 1^{er} janvier 2015.</p>

<p><i>Améliorations annuelles – Cycle 2012-2014</i></p>	<p>En septembre 2014, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2012-2014</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des IFRS. Cette publication comprend cinq modifications relatives à IFRS 5, <i>Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées</i>, IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>, IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i>, IAS 19, <i>Avantages du personnel</i>, et IAS 34, <i>Information financière intermédiaire</i>.</p> <p>Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>
<p>IAS 16, <i>Immobilisations corporelles</i>, et IAS 38, <i>Immobilisations incorporelles</i></p>	<p>En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à IAS 16, <i>Immobilisations corporelles</i>, et à IAS 38, <i>Immobilisations incorporelles</i>. Ces modifications précisent que l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits n'est pas appropriée pour calculer l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.</p> <p>Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>
<p>IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, et IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i></p>	<p>En septembre 2014, l'IASB a publié des modifications à IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, et à IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>, afin de préciser que tout profit ou toute perte comptabilisé dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise dépend du fait que les actifs vendus ou apportés constituent une entreprise, selon la définition donnée dans IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>.</p> <p>Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>
<p>IFRS 11, <i>Partenariats</i></p>	<p>En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à IFRS 11, <i>Partenariats</i>, quant à la comptabilisation de l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune lorsque les activités constituent une entreprise, selon la définition donnée dans IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>.</p> <p>Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial et Putnam, auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ce secteur regroupe trois unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance individuelle, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves aux clients de l'Individuelle. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Gestion du patrimoine, la Compagnie offre des produits de capitalisation et de rentes immédiates aux clients de la Collective et de l'Individuelle au Canada. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance collective, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité et d'assurance créances à l'intention des clients de la Collective au Canada.

PROFIL**ASSURANCE INDIVIDUELLE**

L'unité d'exploitation Assurance individuelle de l'exploitation canadienne regroupe les secteurs d'activité Assurance-vie individuelle et Protection du vivant. Les produits et les services sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires formés de conseillers et de courtiers en sécurité financière associés à la Great-West, de conseillers en sécurité financière associés à la division Financière Liberté 55^{MC} de la London Life et du Groupe de planification successorale et patrimoniale et grâce au soutien des réseaux de distribution de la Canada-Vie, y compris les conseillers indépendants associés à des agences de gestion générale et à des agents nationaux, dont le Groupe Investors.

La Great-West, la London Life et la Canada-Vie accèdent aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes qu'elles proposent. Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

GESTION DU PATRIMOINE

L'unité Gestion du patrimoine comprend les secteurs d'activité Retraite et investissement de l'Individuelle et Services de retraite collectifs. La Compagnie emploie divers canaux de distribution complémentaires et, au Canada, est un chef de file en ce qui a trait à tous les produits de gestion du patrimoine. Les produits sont distribués par les mêmes canaux que ceux présentés pour l'unité d'exploitation Assurance individuelle, ainsi que par des courtiers indépendants, des conseillers et les Affaires directes, en ce qui concerne les Services de retraite collectifs de la Compagnie.

Les unités d'exploitation accèdent aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada-Vie et les Services d'investissement Quadrus ltée (Quadrus). Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution et de chaque client, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits entre les canaux.

ASSURANCE COLLECTIVE

Au Canada, la Compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite et de grande taille. Ses produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de ventes en matière d'assurance collective et de centres de ventes et de marketing de la Compagnie situés partout au pays. La Compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire.

Par l'intermédiaire de sa filiale, la Canada-Vie, la Compagnie obtient des souscriptions relatives à des produits d'assurance créances et de nouvelles ventes directes en offrant des solutions efficaces en matière d'avantages du personnel aux grandes institutions financières, aux sociétés émettrices de cartes de crédit, aux associations d'anciens étudiants et autres groupes. La Canada-Vie est un chef de file reconnu en matière d'assurance créances et enregistre annuellement 2,2 G\$ de primes directes.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

ASSURANCE INDIVIDUELLE

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance individuelle qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life et Canada-Vie.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Premier gestionnaire de portefeuille de produits d'assurance-vie en importance au Canada au chapitre des primes • Fournisseur prédominant de produits individuels d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 29 % des primes en vigueur⁽¹⁾ 	<p>Assurance-vie individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie temporaire • Assurance-vie universelle • Assurance-vie avec participation <p>Protection du vivant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-invalidité • Assurance contre les maladies graves 	<p>Association avec :</p> <p>Réseau de distribution de la Great-West</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 889 conseillers en sécurité financière de la Great-West • 2 275 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises • 6 209 courtiers indépendants <p>Réseau de distribution de la London Life</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 583 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale <p>Réseau de distribution de la Canada-Vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 855 courtiers indépendants associés aux 39 agents généraux • 1 769 conseillers associés aux 16 agents nationaux • 3 131 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie • 169 courtiers directs et groupes de producteurs

⁽¹⁾ Au 30 septembre 2014

GESTION DU PATRIMOINE

La Compagnie offre une gamme de produits d'épargne et de produits axés sur le revenu qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life, Canada-Vie et Quadrus.

La Compagnie offre un vaste éventail de fonds distincts par l'intermédiaire de ses multiples canaux de distribution, y compris 91 fonds distincts de la London Life aux clients individuels de la Financière Liberté 55^{MC}, 79 fonds distincts de la Canada-Vie aux clients individuels de la Canada-Vie, 84 fonds distincts de la Great-West aux clients de l'Individuelle de la Great-West et plus de 200 fonds distincts aux clients des régimes de capitalisation collectifs Envision.

Quadrus offre 48 fonds communs de placement faisant partie de la Gamme de fonds Quadrus^{MC} et plus de 3 500 fonds communs de placement de tiers. La Corporation Financière Mackenzie, membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, est responsable de l'administration de la Gamme de fonds Quadrus.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES		DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> • 27 % des fonds distincts offerts aux particuliers⁽¹⁾ • 17 % des régimes de capitalisation collectifs⁽²⁾ 	<p>Services de retraite collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de capitalisation collectifs • Régimes d'épargne non enregistrés • Régimes de participation différée aux bénéficiaires • Régimes de retraite à cotisations définies • CELI et REER collectifs <p>Investis dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Actions d'une seule société <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de revenu de retraite <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Rentes différées • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Régimes de services de gestion de placements uniquement : <p>Investis dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Valeurs mobilières 	<p>Retraite et investissement de l'Individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'épargne • Régimes d'épargne-retraite enregistrés • Régimes d'épargne non enregistrés • CELI <p>Investis dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Fonds communs de placement • Options de placement garanties <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de revenu de retraite <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts avec avenants liés aux produits assortis d'une garantie de retrait minimum • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Rentes immédiates • Rentes différées • Prêts hypothécaires résidentiels • Produits bancaires 	<p>Association avec :</p> <p>Réseau de distribution de la Great-West</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 889 conseillers en sécurité financière de la Great-West • 2 275 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises • 6 209 courtiers indépendants <p>Réseau de distribution de la London Life</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 583 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale <p>Réseau de distribution de la Canada-Vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 855 courtiers indépendants associés aux 39 agents généraux • 1 769 conseillers associés aux 16 agents nationaux • 3 131 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie • 169 courtiers directs et groupes de producteurs <p>Services d'investissement Quadrus ltée (compris aussi dans le compte des conseillers de la Great-West et de la London Life) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 998 représentants en placement <p>Services de retraite collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseillers en avantages du personnel, courtiers et experts-conseils affiliés (comme ci-dessus)

⁽¹⁾ Au 30 novembre 2014

⁽²⁾ Au 30 juin 2014

ASSURANCE COLLECTIVE

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de la Collective dans tout le pays.

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 29 000 promoteurs de régimes⁽¹⁾ • 21 % des régimes à l'intention des employés et des employeurs⁽²⁾ • Détient la plus importante part de marché, soit 41 %, des produits d'assurance créances⁽²⁾, plus de 7,3 millions de participants aux régimes⁽¹⁾ 	<p>Assurance-vie et assurance-maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie • Assurance-invalidité • Assurance contre les maladies graves • Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident • Assurance dentaire • Assurance à l'intention des expatriés • Assurance-maladie complémentaire <p>Assurance créances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance créances en cas de décès • Assurance créances en cas d'invalidité • Assurance créances contre la perte d'emploi • Assurance créances contre les maladies graves • Assurance des soldes de carte de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> • 118 gestionnaires de comptes et membres du personnel de vente répartis dans 17 bureaux de la Collective • 99 gestionnaires régionaux d'avantages du personnel et spécialistes Selectpac situés dans 26 centres de ventes et de marketing

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2014

⁽²⁾ Au 31 décembre 2013

CONCURRENCE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION DU PATRIMOINE

Le marché des services de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la variété des options de placement, du rendement des placements, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

ASSURANCE COLLECTIVE

Il existe trois grandes compagnies d'assurance au Canada qui détiennent une part importante du marché. La Compagnie détient une part de marché de 21 %. Il existe de nombreuses petites compagnies d'assurance qui exercent leurs activités à l'échelle nationale ainsi que plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. Le marché de l'assurance collective est hautement concurrentiel. Détenir une solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts	5 874 \$	5 468 \$	5 366 \$	24 140 \$	21 299 \$
Souscriptions	3 311	2 747	2 852	12 164	10 800
Honoraires et autres produits	349	360	330	1 409	1 276
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	300	330	270	1 228	1 148
Total de l'actif	141 490 \$	139 609 \$	129 983 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	4 718	4 639	4 114		
Total de l'actif géré	146 208	144 248	134 097		
Autres actifs administrés	14 793	14 336	14 607		
Total de l'actif administré	161 001 \$	158 584 \$	148 704 \$		

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Assurance individuelle	120 \$	109 \$	73 \$	395 \$	302 \$
Gestion du patrimoine	69	96	93	383	387
Assurance collective	96	125	97	422	425
Exploitation générale	15	—	7	28	34
Bénéfice net	300 \$	330 \$	270 \$	1 228 \$	1 148 \$

FAITS NOUVEAUX EN 2014

- Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 se sont chiffrés à 24 140 M\$, contre 21 299 M\$ pour l'exercice 2013. Les primes et dépôts se sont élevés à 5 874 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014, ce qui représente une augmentation de 508 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2013. Cette augmentation s'explique par une hausse des primes de l'unité Gestion du patrimoine liées aux fonds de placement de détail, aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.
- Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 se sont chiffrées à 12 164 M\$, contre 10 800 M\$ pour l'exercice 2013. Les souscriptions se sont élevées à 3 311 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014, ce qui représente une augmentation de 459 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2013. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des souscriptions de l'unité Gestion du patrimoine liées aux fonds de placement de détail, aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont été de 1 409 M\$, comparativement à 1 276 M\$ pour l'exercice 2013. Au quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits ont crû de 19 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2013, pour s'établir à 349 M\$, en raison surtout de la hausse de l'actif géré.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net s'est élevé à 1 228 M\$, comparativement à 1 148 M\$ pour l'exercice 2013. Pour le quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net s'est élevé à 300 M\$, une hausse de 30 M\$ par rapport à la période correspondante de 2013, ce qui s'explique principalement par des changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique.
- Le projet Carbon Disclosure Project (projet CDP), qui attribue une note aux grandes entreprises relativement aux données qu'elles publient sur leurs émissions de carbone, a accordé aux sociétés canadiennes en exploitation de Lifeco une note de 98B pour leur rapport de 2014, soit une note supérieure à celle de 67B obtenue en 2013.

- La Great-West a formé une alliance avec Qtrade Securities Inc., une société de courtage canadienne de premier rang faisant partie de Qtrade Financial Group. L'alliance permettra aux conseillers d'offrir à leurs clients des conseils professionnels sur les valeurs mobilières, y compris les actions et les obligations, par l'entremise de conseillers en placement détenant un permis, ce qui contribuera à élargir la gamme de services financiers déjà offerts par la Great-West,
- Au Québec, La Great-West a lancé le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) en 2014. Ce régime offre aux employeurs l'occasion d'aider leurs employés à épargner de façon proactive pour leur retraite tout en demeurant concentrés sur leur entreprise.
- L'unité Gestion du patrimoine a lancé un centre de ressources interactif pratique qui simplifie le suivi de la conformité des régimes et qui fournit des rapports améliorés illustrant le comportement des participants afin d'aider les promoteurs de régimes à mieux comprendre les décisions que prennent les participants en matière de placements. Il est facile pour les promoteurs et les conseillers de prendre connaissance de l'activité au sein des régimes et de repérer des tendances par plage d'âge, catégorie d'actifs, période, type de régime, etc.
- L'unité d'assurance collective de la Great-West a acquis PlanDirect Insurance Services Inc. (PDAssure), un fournisseur de services qui commercialise et administre les produits d'assurance-maladie individuelle de la Compagnie. Les deux sociétés entretiennent une relation solide sur le marché des prestations individuelles depuis 1994. L'acquisition devrait fournir de nouvelles occasions de croissance des affaires pour la Compagnie. PDAssure continue d'exercer ses activités sous sa propre dénomination sociale en tant que filiale de la Great-West.
- La Great-West a mis en place un projet pilote de régime d'avantages à l'intention des cadres visant à offrir aux employeurs un moyen efficace et proactif d'aider leurs employés à prendre leur santé en main. Le programme, qui sera lancé à l'échelle nationale en 2015, comporte des caractéristiques et des services novateurs qui récompensent et encouragent les choix de vie sains selon les besoins uniques d'une entreprise, de ses cadres et de ses employés clés. Le programme peut ainsi aider les employeurs à réduire les absences et les pertes de productivité découlant de problèmes de santé, à attirer et à conserver les meilleurs talents et à réduire les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel relativement à l'assurance-invalidité de courte et de longue durée et aux soins de santé.
- La Compagnie continue d'investir dans la technologie afin d'améliorer le service à la clientèle.
 - L'application mobile GroupNet permet maintenant aux participants aux régimes de mettre à jour leur profil, de consulter le solde de leurs comptes de soins paramédicaux et de s'inscrire au dépôt direct. La Compagnie a aussi lancé Lien multiaccès, un outil qui connecte les comptes GroupNet et Accès SRC des participants aux régimes afin qu'ils puissent avoir accès aux renseignements à propos de leurs prestations et de leur épargne-retraite en ouvrant une seule session.
 - Une nouvelle version de l'application ZonePharma permet aux utilisateurs de faire le suivi de leur médication de manière plus efficace grâce à des bases de données sur les médicaments mises à jour automatiquement et à une personnalisation facile pour suivre séparément les prescriptions de chaque membre de la famille.
 - Les participants et les promoteurs des régimes peuvent maintenant soumettre électroniquement leurs demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité, ce qui leur permet de connaître plus rapidement les décisions relatives à leurs demandes d'indemnisation.
- Le Centre pour la santé mentale en milieu de travail de la Great-West (le Centre) continue d'aider les employeurs à améliorer la santé et la sécurité psychologiques de leur lieu de travail à l'aide d'outils et de ressources gratuits. En plus de jouer un rôle actif dans le cadre de forums et de conférences, le Centre a contribué à la mise sur pied du premier prix national pour la santé et la sécurité psychologiques pour les employeurs canadiens. Le Centre offre également des consultations et du soutien promotionnel pour le certificat sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail de l'université de Fredericton et a participé à la conception d'un manuel sur la mise en œuvre de la norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.
- En 2014, l'unité Assurance individuelle a lancé un nouveau processus administratif servant aux demandes d'assurance-vie, d'assurance contre les maladies graves ou d'assurance-invalidité. Les principales caractéristiques de ce processus comprennent la présentation de demandes sur le Web, les mises à jour automatiques de l'état d'avancement, la transmission des demandes de preuves médicales et la réception de ces preuves par voie électronique et l'approbation instantanée pour les clients admissibles. Les difficultés techniques qui sont survenues à la suite du lancement du système ont eu des répercussions sur les niveaux de service, qui sont toutefois en voie de s'améliorer.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts	1 202 \$	1 117 \$	1 112 \$	4 518 \$	4 177 \$
Souscriptions	117	130	144	494	479
Bénéfice net	120	109	73	395	302

Primes et dépôts

Au cours du quatrième trimestre de 2014, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 90 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 202 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 84 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 119 M\$ au cours du trimestre, essentiellement en raison de l'augmentation de 10 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont augmenté de 6 M\$, pour se chiffrer à 83 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 341 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 518 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 335 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 190 M\$, essentiellement en raison d'une augmentation de 11 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont augmenté de 6 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 328 M\$.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 85 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de l'augmentation de 11 % des primes d'assurance-vie avec participation.

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2014, les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont diminué de 27 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 117 M\$. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont diminué de 23 M\$ pour s'établir à 110 M\$, en raison d'une diminution de 32 % des souscriptions de produits d'assurance-vie sans participation et d'une diminution de 12 % des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions aux produits de protection du vivant ont diminué de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 7 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont augmenté de 15 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour ainsi s'établir à 494 M\$. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont crû de 26 M\$ pour s'établir à 462 M\$, essentiellement en raison d'une augmentation de 14 % des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 32 M\$, soit 11 M\$ de moins qu'à l'exercice précédent.

Les souscriptions de produits d'assurance individuelle ont diminué de 13 M\$ au quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre précédent. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont diminué de 12 M\$, en raison essentiellement d'une baisse de 19 % des souscriptions de produits d'assurance-vie sans participation. Les souscriptions de produits de protection du vivant sont demeurées stables par rapport au trimestre précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2014 a augmenté de 47 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 120 M\$. Cette augmentation tient essentiellement à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui découle surtout des changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique, et a été contrebalancée en partie par une augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires et par la baisse de l'apport des placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net a augmenté de 93 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 395 M\$. Cette augmentation tient essentiellement à une réduction des pressions exercées par les nouvelles affaires et à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui découle surtout des changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique, et a été contrebalancée en partie par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2014 a augmenté de 11 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est principalement attribuable à des résultats favorables au chapitre de la mortalité et à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, et a été contrebalancée en partie par l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires et par la baisse de l'apport des placements, ainsi que par des résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.

Au quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net attribuable au compte de participation a augmenté de 168 M\$ pour s'établir à 24 M\$, comparativement à une perte nette de 146 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2013 comprenait la révision de la provision liée à des litiges ayant trait au compte de participation décrite ci-dessus, qui a eu une incidence défavorable de 226 M\$ sur le bénéfice net. À l'exclusion de l'incidence de la révision de la provision liée à des litiges en 2013, le bénéfice net a diminué de 58 M\$, principalement en raison de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net attribuable au compte de participation a augmenté de 181 M\$ pour se chiffrer à 88 M\$, comparativement à une perte nette de 93 M\$ pour l'exercice précédent. À l'exclusion de l'incidence de la révision de la provision liée à des litiges, le bénéfice net de 2014 a diminué de 45 M\$, principalement en raison de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de l'augmentation de l'impôt sur le résultat.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation pour le quatrième trimestre de 2014 a augmenté de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires.

PERSPECTIVES – ASSURANCE INDIVIDUELLE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

L'unité Assurance individuelle a affiché de solides résultats en 2014. La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à ses pratiques commerciales axées sur la prudence, de même que la profondeur et l'étendue de ses canaux de distribution font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2015 et les années à venir. La Compagnie a revu ses stratégies et a réaligné certains aspects de son organisation afin d'améliorer considérablement sa croissance interne grâce à la rentabilité des produits.

En 2015, la Compagnie continuera de proposer aux conseillers des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme, malgré les fluctuations des marchés. Cette façon de faire permet de préserver et d'améliorer le taux de maintien des affaires existantes; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux clients. L'une des principales stratégies de distribution consistera à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide particulière à certaines catégories de conseillers.

L'unité Assurance individuelle a lancé un nouveau processus administratif en 2014. Les niveaux de service liés à ce nouveau processus sont demeurés sous les cibles établies pour 2014. Les niveaux de service devraient toutefois se redresser complètement en 2015.

Le vaste réseau d'associés de distribution de la Compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, ainsi que ses multiples marques lui procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits d'assurance individuelle, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser de façon concurrentielle tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour ce qui est des grandes affaires de tous les canaux.

Les produits d'assurance individuelle diversifiés qu'offre la Compagnie, y compris les produits d'assurance-vie entière avec participation, d'assurance-vie temporaire, d'assurance-vie universelle, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, combinés à un engagement au chapitre du service en ce qui a trait aux nouvelles affaires, nous donneront les moyens de conserver, en 2015, la première place du marché en matière de souscriptions. La Compagnie continuera d'améliorer sa gamme de solutions et de services, qui lui permet d'être un fournisseur de premier plan dans le secteur, ainsi que de mettre l'accent sur la croissance interne en améliorant constamment son service à la clientèle.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. Cette gestion se concrétisera par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des placements stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif, soit la croissance interne.

GESTION DU PATRIMOINE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts	2 741 \$	2 386 \$	2 368 \$	11 914 \$	9 619 \$
Souscriptions	3 073	2 408	2 592	11 087	9 665
Honoraires et autres produits	297	308	281	1 200	1 075
Bénéfice net	69	96	93	383	387

Primes et dépôts

Les primes et dépôts de l'unité Gestion du patrimoine ont augmenté de 373 M\$ au quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 2 741 M\$. Cette augmentation tient principalement à la hausse des primes liées aux fonds de placement de détail, aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 2 295 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 11 914 M\$. Cette augmentation découle partiellement de la conversion de certains actifs d'un régime de retraite en un produit de fonds distincts au cours du premier trimestre de 2014. Les primes et dépôts liés aux fonds de placement de détail, aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique ont également contribué à la hausse observée en 2014.

Les primes et dépôts de l'unité Gestion du patrimoine ont augmenté de 355 M\$ au quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation tient principalement à la hausse des primes liées aux fonds de placement de détail, aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Gestion du patrimoine ont augmenté de 481 M\$ au quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 3 073 M\$, ce qui s'explique en grande partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour les primes et dépôts de la période correspondante.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions ont augmenté de 1 422 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 11 087 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de placement de détail et de produits de rentes collectifs à prime unique.

Les souscriptions de l'unité Gestion du patrimoine ont augmenté de 665 M\$ au quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique en grande partie par les mêmes facteurs que ceux qui sous-tendent la croissance des primes et dépôts pour la période correspondante.

Les flux de trésorerie nets pour le quatrième trimestre de 2014 se sont chiffrés à 264 M\$, comparativement à 274 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et à 286 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les flux de trésorerie nets se sont chiffrés à 2 152 M\$, comparativement à 1 097 M\$ pour l'exercice précédent. La croissance des flux de trésorerie nets pour l'ensemble de l'exercice est attribuable aux mêmes facteurs que ceux expliquant la croissance des primes et dépôts.

Actif administré

	31 décembre	
	2014	2013
Actif géré		
Retraite et investissement de l'Individuelle		
Produits fondés sur le risque	6 181 \$	6 467 \$
Fonds distincts	29 250	27 022
Fonds communs de placement exclusifs	4 620	4 114
Services de retraite collectifs		
Produits fondés sur le risque	7 006	6 553
Fonds distincts	39 122	35 182
Actifs institutionnels	98	—
	86 277 \$	79 338 \$
Autres actifs administrés⁽¹⁾		
Retraite et investissement de l'Individuelle	6 050	5 367
Services de retraite collectifs	515	562
Total	6 565 \$	5 929 \$
Sommaire par activité/produit		
Retraite et investissement de l'Individuelle	46 101	42 970
Services de retraite collectifs	46 741	42 297
Total de l'actif administré	92 842 \$	85 267 \$

⁽¹⁾ Comprend les fonds communs de placement distribués par les Services d'investissement Quadrus, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par Groupe de gestion d'actifs GLC Itée.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 16 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 297 M\$. Cette augmentation tient à la croissance de l'actif géré attribuable aux profits réalisés sur le marché et aux flux de trésorerie nets positifs, contrebalancée en partie par la provision pour honoraires. La Compagnie a constitué une provision pour honoraires au cours du trimestre à la suite de certains événements survenus dans le secteur.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont augmenté de 125 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 200 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits ont diminué de 11 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la provision pour honoraires mentionnée dans les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net a diminué de 24 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 69 M\$. Cette diminution découle principalement de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux contrats d'assurance, qui reflète surtout les changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique, et des résultats moins favorables au titre des placements, contrebalancés en partie par la hausse des honoraires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net a diminué de 4 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 383 M\$. Cette diminution découle principalement de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux contrats d'assurance, qui reflète surtout les changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique, de la hausse des frais liés aux actifs et des résultats moins favorables au titre des placements, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des honoraires et par des résultats plus favorables au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2014 a diminué de 27 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux contrats d'assurance, qui reflète surtout les changements aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique, et à la baisse des honoraires.

PERSPECTIVES – GESTION DU PATRIMOINE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à nos pratiques commerciales axées sur la prudence, de même que la profondeur et l'étendue des canaux de distribution du secteur Gestion du patrimoine font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2015 et les années à venir. La stratégie et la structure de Gestion du patrimoine visent à améliorer la croissance grâce à la rentabilité des produits.

En 2015, la Compagnie continuera de proposer aux conseillers des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à effectuer des placements à long terme fructueux. Cette façon de faire est avantageuse pour la Compagnie, car elle permet d'améliorer le taux de maintien de l'actif existant; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux dépôts de clients vers l'organisation. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide particulière à certaines catégories de conseillers.

Les multiples marques et le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Gestion du patrimoine, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme concurrentielle de produits de gestion du patrimoine, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser auprès des clients de l'Individuelle et de la Collective. Les honoraires de la Compagnie continuent d'être comprimés par les conditions concurrentielles du marché. Néanmoins, la Compagnie compte contrebalancer cette influence en faisant croître son actif géré et en poursuivant l'amélioration de l'efficacité opérationnelle de la Compagnie.

Au cours du prochain exercice, Gestion du patrimoine continuera d'axer ses efforts sur la création de produits de revenu de retraite de nouvelle génération pour répondre aux besoins de la population vieillissante et rendre l'expérience des clients plus conviviale grâce à diverses initiatives. Au cours des années à venir, la Compagnie s'attend à ce que ces efforts contribuent à l'augmentation des flux de trésorerie nets et des honoraires connexes liés aux fonds distincts, aux fonds communs de placement et aux rentes immédiates garanties. La Compagnie utilisera son réseau de distribution diversifié pour maximiser la croissance de sa part de marché.

L'unité Gestion du patrimoine mettra l'accent sur les investissements stratégiques, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la gestion rigoureuse des charges pour livrer de solides résultats financiers.

ASSURANCE COLLECTIVE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts	1 931 \$	1 965 \$	1 886 \$	7 708 \$	7 503 \$
Souscriptions	121	209	116	583	656
Honoraires et autres produits	40	37	35	153	146
Bénéfice net	96	125	97	422	425

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 45 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 931 M\$, essentiellement en raison d'une augmentation des primes et dépôts sur les marchés des moyennes et des grandes affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 205 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 7 708 M\$. Cette augmentation s'explique par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2014 ont diminué de 34 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une diminution des primes et dépôts sur les marchés des moyennes et des grandes affaires.

Souscriptions

Les souscriptions se sont chiffrées à 121 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014, un montant comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions ont diminué de 73 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 583 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits d'assurance créances sur le marché des grandes affaires. Les souscriptions des produits d'assurance créances et des ventes directes peuvent varier grandement d'une période à l'autre.

Pour le quatrième trimestre de 2014, les souscriptions ont diminué de 88 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la baisse des souscriptions de produits à prime unique sur le marché des grandes affaires. Les souscriptions du marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits sont essentiellement tirés des contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux régimes de prestations d'assurance collective, au prix coûtant majoré.

Pour le quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 40 M\$, sont comparables à ceux enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent et au trimestre précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 153 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré pour l'exercice précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net s'est chiffré à 96 M\$ au quatrième trimestre de 2014, soit un résultat similaire à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats plus favorables au chapitre des placements ont été contrebalancés par des résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.

Le bénéfice net s'est chiffré à 422 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, soit un résultat similaire à celui enregistré pour l'exercice précédent. La hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats favorables au chapitre des placements ont été contrebalancés par les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.

Au quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net a diminué de 29 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison principalement des résultats moins favorables au chapitre de la morbidité et de la hausse de l'impôt sur le résultat, facteurs partiellement compensés par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par des résultats favorables au chapitre des placements.

PERSPECTIVES – ASSURANCE COLLECTIVE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2014, la Compagnie a maintenu sa position concurrentielle enviable et a enregistré une croissance continue des primes reçues, tout en continuant d'effectuer un contrôle serré des charges. La Compagnie est bien positionnée au sein du marché de l'assurance collective au Canada, puisqu'elle détient la plus importante part de marché dans la plupart des secteurs, selon la taille des affaires, la région ou le régime. La Compagnie estime qu'une telle position au sein du marché de même que sa structure de coûts peu élevés et sa capacité de distribution étendue favoriseront la croissance continue des primes reçues. Grâce à des investissements efficaces dans les technologies et à de nouvelles solutions novatrices en matière d'avantages, la Compagnie prévoit enregistrer des réductions soutenues au chapitre de ses coûts d'exploitation, améliorant ainsi sa position concurrentielle.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

Le bénéfice net de l'exploitation générale canadienne a augmenté de 8 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 15 M\$. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des économies d'impôt en 2014 et la baisse des sommes versées au titre des dividendes sur les actions privilégiées en raison du rachat d'actions privilégiées au quatrième trimestre de 2013.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, l'exploitation générale canadienne a affiché un bénéfice net de 28 M\$, comparativement à 34 M\$ pour l'exercice 2013. Au cours du premier trimestre de 2013, la Compagnie a effectué une revue des passifs éventuels restants relativement aux coûts liés à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et elle a déterminé que la plupart des provisions n'étaient plus requises, ce qui a eu une incidence positive de 23 M\$ sur le bénéfice net en 2013. Compte non tenu de l'incidence de cette reprise en 2013, le bénéfice net a augmenté de 17 M\$ en 2014, essentiellement en raison de la baisse des sommes versées au titre des dividendes sur les actions privilégiées en raison du rachat d'actions privilégiées au quatrième trimestre de 2013, et de la diminution des charges nettes.

Au quatrième trimestre, le bénéfice net a augmenté de 15 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison principalement de l'augmentation des produits tirés des placements et de la hausse des économies d'impôt, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des charges nettes.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Financial, de Putnam, des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, la Compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur et des services de gestion et de tenue de dossiers, de gestion de fonds et de placements et de consultation. Elle offre également des comptes de retraite individuels, des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres. L'unité Gestion d'actifs de la Compagnie offre des services de gestion de placements, des services de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

Changements organisationnels

Le 29 août 2014, Great-West Financial a conclu l'acquisition de J.P. Morgan Retirement Plan Services (RPS), entreprise de services de tenue de dossiers du marché des groupes de grande taille, ce qui a renforcé l'assise de Great-West Financial dans le marché des services de retraite aux États-Unis. Dans le cadre de l'acquisition, une nouvelle marque regroupée, Empower Retirement, a été lancée pour consolider et soutenir les activités liées aux services de retraite de Great-West Financial, de l'entreprise acquise J.P. Morgan Retirement Plan Services et de Putnam Investments. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2015, ces activités liées aux services de retraite ont été regroupées pour créer le deuxième fournisseur de services de tenue de dossiers en importance aux États-Unis, avec 7,1 millions de comptes de participants.

La nouvelle entreprise réunit les meilleures capacités en tirant parti des qualités et des spécialisations de chacune des entreprises englobées, c'est-à-dire : la plateforme technologique moderne de Great-West Financial, qui permet une tenue de dossiers plus vaste et plus souple; l'expertise sur les marchés de masse de J.P. Morgan Retirement Plan Services et l'excellente réputation de Putnam Investments en ce qui a trait à l'expérience qu'elle procure aux promoteurs de régimes et aux participants.

En intégrant les forces complémentaires sur le marché de chacune de ses anciennes entreprises, Empower Retirement est devenue un acteur dominant du secteur des services de retraite, y compris dans chaque segment du marché des régimes de retraite offerts par l'employeur : les entreprises de petite, de moyenne et de grande taille détenant un régime 401(k), les organismes gouvernementaux détenant un régime 457 et les organismes sans but lucratif détenant un régime 403(b), de même que les clients des services de tenue de dossiers exclusifs.

Au 31 décembre 2014, les activités de RPS représentaient environ 200 clients, un total de 2,1 millions de participants et un actif administré de 207 G\$. De plus, le personnel lié à ces activités compte environ 1 000 membres, dont le personnel de vente, les conseillers en relations, les directeurs des relations et les spécialistes du service à la clientèle. Cette acquisition a permis à la Compagnie d'étendre ses activités dans le marché américain des régimes à cotisations définies, en faisant passer l'actif des régimes de retraite à 482 G\$.

PROFIL

SERVICES FINANCIERS

Great-West Financial offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies et des comptes de retraite individuels offerts par l'employeur. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placements et de consultation. Grâce à ses relations avec des promoteurs de régimes gouvernementaux, la Compagnie est l'un des principaux fournisseurs de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État, qui ont pour clients 18 États qui ont recours à nos services de tenue de dossiers et deux États qui utilisent nos régimes d'investissement uniquement, ainsi que le gouvernement de Guam. Great-West Financial offre également des produits d'assurance-vie et de rentes ainsi que des comptes de retraite à l'intention des particuliers, de même que des avantages à l'intention des cadres. Par l'intermédiaire de sa filiale FAScore, elle offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, de distribution, certains services administratifs, ainsi que des services liés aux régimes de retraite. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu, ainsi que des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placement. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

SERVICES FINANCIERS

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> Deuxième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays pour 7,1 millions de comptes de participants et 31 943 régimes⁽¹⁾ Part de 24 % du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement d'État et locaux⁽²⁾ 35 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle vendus par l'entremise de canaux de banques à réseau⁽²⁾ 20 % du marché des régimes d'assurance-vie à l'intention des cadres achetés par des institutions financières⁽²⁾ Les fonds Great-West Lifetime sont les 13^{es} fonds à date cible en importance aux États-Unis⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur Services de gestion de fonds, de placement et de consultation Comptes de retraite individuels, assurance-vie individuelle et à prime unique, et produits de rentes individuels Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres 	<ul style="list-style-type: none"> Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques Services de gestion et de tenue de dossiers FAScore distribués par l'entremise des clients institutionnels Produits d'assurance-vie individuelle et de rentes distribués par l'entremise d'agents de vente de gros et au détail, de banques, de courtiers et de conseillers en placement Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le groupe des solutions de retraite Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres distribués par l'entremise de grossistes et de conseillers spécialisés

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2014

⁽²⁾ Au 30 septembre 2014

GESTION D'ACTIFS

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 158 G\$ US⁽¹⁾ Distribution mondiale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie grâce à une relation stratégique de distribution au Japon 	<p>Produits et services de gestion de placements</p> <ul style="list-style-type: none"> Particuliers – gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables Investisseurs institutionnels – régimes de retraite à prestations et à cotisations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger) Services administratifs et de placement pour les régimes à cotisations définies Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, les devises, l'analyse quantitative et les actions <p>Services administratifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie 	<p>Particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les services liés aux régimes de retraite à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 168 000 conseillers Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam Grâce à sa relation avec Empower Retirement, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de retraite <p>Investisseurs institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam Relations stratégiques avec plusieurs sociétés de gestion de placements à l'extérieur des États-Unis

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2014

CONCURRENCE

SERVICES FINANCIERS

Le marché de l'assurance-vie, de l'épargne et des placements est concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION D'ACTIFS

Les activités de gestion de placements de Putnam sont soumises à une forte concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts ⁽¹⁾	12 810 \$	11 248 \$	10 900 \$	46 541 \$	39 517 \$
Souscriptions	15 105	15 686	14 263	54 430	44 212
Honoraires et autres produits	522	443	395	1 820	1 446
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	89	107	56	306	276
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	77	97	53	274	268
Total de l'actif⁽²⁾	72 902 \$	69 911 \$	64 529 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	190 817	183 166	164 515		
Total de l'actif géré	263 719	253 077	229 044		
Autres actifs administrés	433 754	410 420	192 490		
Total de l'actif administré	697 473 \$	663 497 \$	421 534 \$		

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants pour les primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) ont été retraités pour améliorer la cohérence entre les unités d'exploitation de la Compagnie.

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été retraités à la suite de l'ajustement pour une période précédente décrit à la note 35 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie au 31 décembre 2014.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014 ⁽¹⁾	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Services financiers	93 \$	117 \$	81 \$	382 \$	339 \$
Gestion d'actifs	(1)	(8)	(25)	(71)	(63)
Exploitation générale	(3)	(2)	—	(5)	—
	89 \$	107 \$	56 \$	306 \$	276 \$

Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

(en millions de dollars américains)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014 ⁽¹⁾	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Services financiers	80 \$	107 \$	77 \$	343 \$	329 \$
Gestion d’actifs	(1)	(8)	(24)	(65)	(61)
Exploitation générale	(2)	(2)	—	(4)	—
	77 \$	97 \$	53 \$	274 \$	268 \$

⁽¹⁾ Au cours de l’exercice, la Compagnie a reclassé des chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

UNITÉS D’EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

CONVERSION DES DEVICES

L’actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L’incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS qui met en évidence l’incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l’égard des mesures financières non définies par les IFRS au début du présent rapport.

SERVICES FINANCIERS

FAITS NOUVEAUX EN 2014

- Pour l’exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions se sont chiffrées à 15,3 G\$ US, comparativement à 12,5 G\$ US à l’exercice précédent, une hausse principalement attribuable à une importante souscription de régime 401(k) d’une valeur de 3,2 G\$ US. Au quatrième trimestre de 2014, les souscriptions se sont chiffrées à 4,0 G\$ US, soit une baisse de 1,3 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de 2013, laquelle est principalement imputable à une importante souscription au sein du marché du secteur public et des organismes sans but lucratif au cours de l’exercice précédent.
- Pour ce qui est du secteur des avantages à l’intention des cadres, les souscriptions de produits d’assurance-vie détenus par des banques à rayonnement local ont atteint un sommet sur un exercice complet, se chiffrant à 436 M\$ US, en hausse de 71 % par rapport à 255 M\$ US en 2013.
- Les souscriptions du secteur de l’assurance des banques de détail ont augmenté de 67 % par rapport à l’exercice précédent, ce qui est attribuable aux produits d’assurance-vie universelle à prime unique vendus par les banques. En raison de cette augmentation, Great-West Financial est restée au premier rang en matière de souscriptions sur le marché de l’assurance-vie des banques aux États-Unis, faisant du même coup passer sa part de marché de 25 % pour l’exercice précédent (au 30 septembre 2013) à 35 % (au 30 septembre 2014).
- Pour l’exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont été de 727 M\$ US, comparativement à 618 M\$ US en 2013. Les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 215 M\$ US pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, soit une hausse de 50 M\$ US par rapport à la période correspondante de l’exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des frais administratifs attribuable à l’acquisition de RPS.
- Pour l’exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net s’est élevé à 343 M\$ US, comparativement à 329 M\$ US en 2013. Le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 s’est chiffré à 80 M\$ US, soit une augmentation de 3 M\$ US par rapport à la période correspondante de l’exercice précédent.

- Selon le magazine *PLANADVISER*, les Services de retraite de la Great-West, qui sont maintenant regroupés sous la marque Empower Retirement, se sont classés au premier rang dans plusieurs catégories telles : perception d'ensemble, meilleur service global en matière de microassurance, meilleur service global pour les petits régimes, meilleur rapport qualité/prix, meilleur barème tarifaire pour les conseillers et meilleur grossiste. Pour les trois dernières catégories, ils ont d'ailleurs obtenu la première place trois années consécutives. De plus, les conseillers financiers ont classé Empower Retirement au premier rang en matière d'expérience globale de conversion dans un sondage indépendant.
- Au cours de l'exercice, l'entreprise de services de retraite a continué d'occuper une importante part de marché des services aux gouvernements d'État en obtenant trois nouveaux régimes d'États et en renouvelant les contrats avec quatre États qui étaient déjà ses clients. Empower Retirement offre actuellement des services de retraite à 20 des 50 États de même qu'au gouvernement de Guam.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts ⁽¹⁾	2 268 \$	2 290 \$	2 232 \$	9 028 \$	8 238 \$
Souscriptions	4 563	6 728	5 595	16 917	12 933
Honoraires et autres produits	245	186	173	805	638
Bénéfice net ⁽²⁾	93	117	81	382	339
Primes et dépôts (en dollars américains) ⁽¹⁾	1 990 \$	2 100 \$	2 128 \$	8 172 \$	7 992 \$
Souscriptions (en dollars américains)	4 003	6 172	5 329	15 310	12 505
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	215	170	165	727	618
Bénéfice net (en dollars américains) ⁽²⁾	80	107	77	343	329

⁽¹⁾ Les chiffres correspondants pour les primes et dépôts (une mesure financière non définie par les IFRS) ont été retraités pour améliorer la cohérence entre les unités d'exploitation de la Compagnie.

⁽²⁾ Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé des chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2014, les primes et dépôts ont diminué de 138 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2013, pour se chiffrer à 1 990 M\$ US, en raison d'une baisse de 209 M\$ US au sein des Services de retraite, laquelle a été contrebalancée en partie par la hausse de 71 M\$ US enregistrée par les Marchés de l'Individuelle. La baisse au sein des Services de retraite s'explique principalement par la diminution des souscriptions de régimes 401(k), alors que la hausse du côté des Marchés de l'Individuelle découle surtout de la hausse des souscriptions de comptes de retraite individuels et de produits de rentes individuels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 180 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 8 172 M\$ US, en raison d'une hausse de 669 M\$ US au sein des Marchés de l'Individuelle, laquelle a été contrebalancée en partie par une baisse de 489 M\$ US enregistrée par les Services de retraite. L'augmentation des primes sur les Marchés de l'Individuelle tient principalement à la hausse de 317 M\$ US des souscriptions dans le secteur des avantages à l'intention des cadres, à la hausse de 186 M\$ US des souscriptions dans le secteur de l'assurance-vie des banques de détail et à la hausse de 164 M\$ US des souscriptions de comptes de retraite individuels et de produits de rentes individuels. La baisse des primes au sein des Services de retraite s'explique principalement par une diminution de 789 M\$ US des souscriptions de régimes 401(k), compensée en partie par une augmentation de 300 M\$ US des primes et dépôts du marché institutionnel en raison de l'augmentation des souscriptions de produits de rentes collectifs.

Par rapport au trimestre précédent, les primes et dépôts ont diminué de 110 M\$ US. Les primes sur les Marchés de l'Individuelle ont diminué de 90 M\$ US, ce qui s'explique principalement par la baisse des souscriptions dans les secteurs de l'assurance-vie des banques de détail et des avantages à l'intention des cadres, laquelle a été contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de comptes de retraite individuels et de produits de rentes individuels. Les primes des Services de retraite ont diminué de 20 M\$ US, principalement en raison de la baisse des primes et dépôts du marché institutionnel découlant de la diminution des souscriptions de produits de rentes collectifs.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2014, les souscriptions ont diminué de 1 326 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2013, pour se chiffrer à 4 003 M\$ US, en raison d'une baisse de 1 619 M\$ US au sein des Services de retraite contrebalancée en partie par une hausse de 293 M\$ US sur les Marchés de l'Individuelle. La baisse des souscriptions au sein des Services de retraite tient essentiellement à une importante souscription de régime de 1 636 M\$ US sur le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif à l'exercice précédent, laquelle ne s'est pas répétée en 2014. La hausse des souscriptions sur les Marchés de l'Individuelle tient principalement à la hausse des souscriptions de comptes de retraite individuels par suite de l'acquisition de RPS.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions ont augmenté de 2 805 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 15 310 M\$ US, en raison d'une hausse de 1 798 M\$ US au sein des Services de retraite et d'une hausse de 1 007 M\$ US enregistrée par les Marchés de l'Individuelle. La hausse des souscriptions au sein des Services de retraite découle principalement d'une importante souscription de régime 401(k) d'une valeur de 3 168 M\$ US et d'une augmentation de 248 M\$ US des souscriptions sur le marché institutionnel qui s'explique par le plus grand nombre de souscriptions de régimes, facteurs contrebalancés en partie par une importante souscription de régime de 1 636 M\$ US sur le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif à l'exercice précédent, laquelle ne s'est pas reproduite en 2014. L'augmentation des souscriptions des Marchés de l'Individuelle tient principalement à la hausse de 483 M\$ US des souscriptions de comptes de retraite individuels par suite de l'acquisition de RPS, à l'augmentation de 265 M\$ US des souscriptions dans le secteur des avantages à l'intention des cadres qui s'explique par le succès continu des souscriptions dans le secteur des banques à rayonnement local, ainsi qu'à la hausse de 182 M\$ US des souscriptions dans le secteur de l'assurance-vie des banques de détail.

Au quatrième trimestre de 2014, les souscriptions ont diminué de 2 169 M\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison d'une baisse de 2 245 M\$ US pour les Services de retraite qui a été compensée en partie par une hausse de 76 M\$ US pour les Marchés de l'Individuelle. La baisse des souscriptions au sein des Services de retraite tient principalement à la baisse des souscriptions de régime 401(k) sur le marché des grandes affaires au quatrième trimestre, compensée partiellement par une hausse de 355 M\$ US des souscriptions de régime 401(k) sur le marché des petites affaires. De plus, les souscriptions sur les marchés du secteur public et des organismes sans but lucratif ont diminué de 179 M\$ US au quatrième trimestre. L'augmentation des souscriptions des Marchés de l'Individuelle tient principalement à la hausse de 171 M\$ US des souscriptions de comptes de retraite individuels par suite de l'acquisition de RPS, partiellement contrebalancée par la baisse de 68 M\$ US des souscriptions dans le secteur de l'assurance-vie des banques de détail.

Services financiers – Valeur des comptes des Services de retraite

(en millions de dollars américains)

	Variation pour les exercices clos les 31 décembre		Total aux 31 décembre		
	2014	2013 ⁽¹⁾	2014	2013 ⁽¹⁾	% de variation
Fonds général – options fixes					
Secteur public et organismes sans but lucratif	(10)	130	3 945	3 955	— %
Régimes 401(k)	271	625	6 457	6 186	4 %
Institutionnel	42	22	64	22	n.s.
	303 \$	777 \$	10 466 \$	10 163 \$	3 %
Fonds distincts – options variables					
Secteur public et organismes sans but lucratif	(920)	129	9 435	10 355	(9) %
Régimes 401(k)	244	1 620	9 647	9 403	3 %
Institutionnel	805	483	1 302	497	n.s.
	129 \$	2 232 \$	20 384 \$	20 255 \$	1 %
Fonds communs de placement exclusifs					
Secteur public et organismes sans but lucratif	204	123	668	464	44 %
Régimes 401(k)	1 006	1 553	6 315	5 309	19 %
Institutionnel	7	9	90	83	8 %
	1 217 \$	1 685 \$	7 073 \$	5 856 \$	21 %
Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement					
Secteur public et organismes sans but lucratif	5 178	13 347	84 700	79 522	7 %
Régimes 401(k)	190 962	8 948	228 284	37 322	n.s.
Institutionnel	(2 219)	14 120	64 528	66 747	(3) %
	193 921 \$	36 415 \$	377 512 \$	183 591 \$	106 %

⁽¹⁾ La valeur des comptes de l'exercice précédent et la variation connexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été reclassées pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

La hausse enregistrée dans le fonds général en 2014 est principalement attribuable à l'augmentation des souscriptions de régimes 401(k) alors que la hausse enregistrée pour les fonds distincts s'explique essentiellement par la croissance observée dans les marchés boursiers, qui a été pour l'essentiel contrebalancée par d'importantes résiliations de régimes au sein du marché du secteur public et des organismes sans but lucratif. Les fonds communs de placement exclusifs ont également augmenté en 2014, en raison principalement des souscriptions liées aux régimes 401(k) et de la croissance des marchés boursiers. Les options de placement de détail non affiliées et la valeur des comptes de services administratifs seulement ont enregistré une croissance d'un exercice à l'autre, principalement en raison de l'acquisition de RPS, de la croissance des marchés boursiers et de l'augmentation des souscriptions liées aux régimes 401(k).

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 50 M\$ US pour se chiffrer à 215 M\$ US, par rapport au quatrième trimestre de 2013, principalement en raison de la hausse des frais administratifs attribuable à l'acquisition de RPS, de l'augmentation de l'actif moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et des flux de trésorerie positifs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont augmenté de 109 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 727 M\$ US, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits ont crû de 45 M\$ US par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est attribuable aux raisons évoquées pour les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net a augmenté de 3 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2013, pour s'établir à 80 M\$ US, principalement en raison de la hausse de 10 M\$ US de l'apport des modifications des bases actuarielles, de la hausse de 6 M\$ US des résultats au chapitre de la mortalité, ainsi que de la hausse des honoraires. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par les coûts d'intégration de 7 M\$ US liés à Empower Retirement et par la diminution de 5 M\$ US de l'apport des placements. Les modifications des bases actuarielles reflètent le raffinement des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices, contrebalancé en partie par l'incidence du raffinement de la modélisation et de l'incidence des changements apportés aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net a augmenté de 14 M\$ US par rapport à l'exercice 2013, pour s'établir à 343 M\$ US, principalement en raison de la hausse de 36 M\$ US de l'apport des modifications des bases actuarielles, de la hausse de 18 M\$ US des résultats au chapitre de la mortalité, ainsi que de la hausse des honoraires. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par la diminution de 25 M\$ US de l'apport des placements et par la hausse des charges, qui comprennent des coûts d'intégration de 11 M\$ US liés à Empower Retirement.

Au quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net a diminué de 27 M\$ US par rapport au troisième trimestre de 2014. La diminution du bénéfice net s'explique principalement par la baisse de 28 M\$ US de l'apport des modifications des bases actuarielles et par la hausse des charges, qui comprennent l'augmentation des coûts d'intégration liés à Empower Retirement, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de 11 M\$ US de l'apport des placements et par l'augmentation des honoraires.

PERSPECTIVES – SERVICES FINANCIERS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En mettant sur pied Empower Retirement, Great-West Financial a réuni les activités de retraite de trois sociétés prospères, réputées et établies de longue date qui offrent des produits et des services uniques, mais complémentaires. De par sa situation, Empower Retirement pourrait profiter d'importantes occasions de croissance au sein de tous les secteurs du marché.

En 2015, Empower Retirement emploiera diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la nouvelle marque, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. La société concentrera notamment ses efforts sur l'intégration des activités de retraite de Great-West Financial, de RPS et de Putnam. Plus particulièrement, Empower Retirement regroupera les forces propres à chaque entité en matière de technologie afin d'aider les participants à mieux comprendre leurs besoins en matière de retraite. Diverses initiatives seront mises en place pour améliorer la prestation des services; par exemple, les outils à l'intention des clients seront standardisés et perfectionnés, la gestion des relations avec les conseillers et l'orientation client seront optimisées, et de meilleures pratiques seront adoptées à l'égard des communications adressées aux participants. La Compagnie s'attend à ce que ces améliorations donnent lieu à une hausse de l'épargne-retraite des participants.

Great-West Financial étudie continuellement les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré. La Compagnie croit que les fonds Great-West Lifetime et les produits de comptes gérés offerts dans le cadre de régimes à cotisations définies continuent de contribuer à la croissance de son actif géré.

L'unité des Marchés de l'Individuelle a connu du succès en raison de la priorité qu'elle a accordée aux produits axés sur la valeur qui comprennent des avantages uniques, ces produits étant distribués par l'intermédiaire de canaux bien connus de la Compagnie. Cette dernière est reconnue pour la valeur et les produits novateurs qu'elle fournit à ces canaux de distribution ainsi qu'à leur clientèle.

En 2014, Great-West Financial a occupé le premier rang parmi les distributeurs de produits d'assurance-vie offerts par l'entremise de banques. S'appuyant sur cette réussite, Great-West Financial a pratiquement triplé le nombre de conseillers bancaires autorisés à vendre ses produits de revenu de retraite, ce qui lui permet d'offrir ses produits de revenu de retraite à une plus vaste clientèle. En outre, grâce aux modifications de produits annoncées au début de 2015, Great-West Financial sera mieux outillée pour repositionner ses produits de revenu de retraite au sein du marché. La Compagnie s'attend à ce que ces changements fassent croître la part de marché de Great-West Financial dans le marché des produits de revenu de retraite.

Le secteur des avantages à l'intention des cadres a agrandi son réseau de distribution en 2014, ce qui a donné lieu à une hausse importante des souscriptions par rapport à l'exercice précédent pour le secteur des banques à rayonnement local. Great-West Financial devrait continuer de bénéficier du travail accompli en 2014. En outre, la Compagnie s'attend à ce que l'attention accrue portée au marché des avantages à l'intention des cadres et des produits destinés aux particuliers à valeur nette élevée contribue au succès continu de Great-West Financial en 2015.

GESTION D'ACTIFS

FAITS NOUVEAUX EN 2014

- L'actif géré de clôture de Putnam s'est chiffré à 158 G\$ US au 31 décembre 2014, en hausse de 8 G\$ US par rapport à l'exercice précédent.
- Les souscriptions brutes se sont chiffrées à 33,9 G\$ US pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, comparativement à 30,3 G\$ US pour l'exercice 2013. Les souscriptions brutes de Putnam pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 ont augmenté de 1,0 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont été de 918 M\$ US, comparativement à 784 M\$ US pour l'exercice 2013. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 243 M\$ US, en hausse de 32 M\$ US et de 7 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et au trimestre précédent, respectivement.
- Pour la vingt-cinquième année consécutive, DALBAR a reconnu la qualité du service de Putnam en matière de fonds communs de placement. Putnam a d'ailleurs remporté 23 fois le DALBAR Mutual Fund Service Award au cours de ces années, un prix qui récompense l'excellence du service à la clientèle.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement sur placement ajusté en fonction du risque par rapport à ses concurrents. Au 31 décembre 2014, environ 88 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper sur une période de trois ans. Cette proportion s'établissait à environ 89 % sur une période de cinq ans. De plus, environ 79 % des actifs des fonds de Putnam se situaient dans le quartile supérieur des fonds classés par Lipper sur une période de trois ans.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts	10 542 \$	8 958 \$	8 668 \$	37 513 \$	31 279 \$
Honoraires et autres produits					
Frais de gestion de placements	197	189	165	743	602
Honoraires liés au rendement	13	7	5	30	8
Frais administratifs	47	44	40	178	151
Commissions et frais de placement	20	17	12	64	47
Honoraires et autres produits	277	257	222	1 015	808
Perte nette	(1)	(8)	(25)	(71)	(63)
Primes et dépôts (en dollars américains)	9 248 \$	8 218 \$	8 255 \$	33 908 \$	30 331 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements (en dollars américains)	173	173	157	672	584
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	12	6	5	27	8
Frais administratifs (en dollars américains)	41	41	38	161	147
Commissions et frais de placement (en dollars américains)	17	16	11	58	45
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	243	236	211	918	784
Perte nette (en dollars américains)	(1)	(8)	(24)	(65)	(61)

Primes et dépôts

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 1,0 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 9,2 G\$ US, en raison de la hausse de 0,6 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et de l'augmentation de 0,4 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 3,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 33,9 G\$ US, en raison de la hausse de 4,7 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement, partiellement contrebalancée par la baisse de 1,1 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Les primes et dépôts ont augmenté de 1,0 G\$ US pour le quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre précédent en raison d'une augmentation de 0,8 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et d'une hausse de 0,2 G\$ des souscriptions institutionnelles.

Honoraires et autres produits

Les produits sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam, du nombre de comptes individuels et des souscriptions.

Les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 243 M\$ US au quatrième trimestre de 2014, une hausse de 32 M\$ US par rapport à la période correspondante de 2013, principalement en raison d'une hausse des frais de gestion de placements et des autres honoraires basés sur l'actif et les souscriptions qui découle de la hausse de l'actif géré moyen. L'augmentation des honoraires s'explique aussi par la hausse du nombre de comptes et des honoraires liés au rendement pour les fonds communs de placement et les produits institutionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont augmenté de 134 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 918 M\$ US, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits ont crû de 7 M\$ US par rapport au trimestre précédent, pour se chiffrer à 243 M\$ US, principalement en raison de la hausse des honoraires liés au rendement en raison du caractère saisonnier de ces honoraires.

Bénéfice net

La perte nette s'est établie à 1 M\$ US pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, comparativement à 24 M\$ US pour la période correspondante de 2013. La diminution de la perte nette découle principalement de la modification de certains régimes de rémunération fondée sur des actions de Putnam, pour en faire des régimes de rémunération réglée en instruments de capitaux propres, ce qui a fait diminuer la charge de rémunération de 21 M\$ US au quatrième trimestre de 2014, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. De plus, la hausse des honoraires et la reprise de 12 M\$ US relative au règlement d'une question juridique ont été contrebalancées par l'incidence de 7 M\$ US d'une modification des taux d'imposition par certains États américains, la baisse des produits nets tirés des placements, la hausse des frais fondés sur les volumes, l'actif et les souscriptions, ainsi que la hausse des coûts de la rémunération.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la perte nette s'est chiffrée à 65 M\$ US, comparativement à 61 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat pour l'exercice considéré tient compte de l'incidence de la charge de rémunération fondée sur des actions de 23 M\$ US (31 M\$ US pour la période correspondante de 2013) engagée avant la date de modification des régimes, en mars 2014. La perte nette depuis le début de l'exercice 2014 tient également compte de la hausse des charges découlant d'un rajustement d'impôt non récurrent pour les exercices antérieurs de 13 M\$ US lié à l'investissement de capitaux de lancement dans des fonds étrangers, de l'incidence d'une modification des taux d'imposition par certains États américains de 12 M\$ US et des charges indirectes de 4 M\$ US pour les fonds Putnam, facteurs contrebalancés en partie par une reprise liée au règlement d'une question juridique. La hausse des honoraires a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des coûts de la rémunération relativement au solide rendement des placements, la hausse des frais basés sur l'actif et les souscriptions et la baisse des produits nets tirés des placements.

La perte nette s'est établie à 1 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2014, comparativement à une perte nette de 8 M\$ US au trimestre précédent. La hausse des honoraires et la reprise liée au règlement d'une question juridique ont été partiellement contrebalancées par l'incidence d'une modification des taux d'imposition par certains États américains et par l'augmentation des charges d'exploitation. De plus, les données du trimestre précédent comprennent une charge d'impôt nette liée à l'investissement de capitaux de lancement dans des fonds étrangers, ainsi que la reprise de certaines réserves pour impôt liées à des vérifications fiscales réalisées pour des exercices antérieurs, reprise qui ne s'est pas reproduite au cours du trimestre considéré.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré

(en millions de dollars américains)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Actif au début	157 047 \$	158 571 \$	140 773 \$	149 556 \$	128 329 \$
Souscriptions – fonds communs de placement	6 244	5 396	5 680	23 693	19 025
Rachats – fonds communs de placement	(5 573)	(4 315)	(3 926)	(17 803)	(15 339)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement	671	1 081	1 754	5 890	3 686
Souscriptions – marchés institutionnels de Putnam	3 004	2 822	2 575	10 215	11 306
Rachats – marchés institutionnels de Putnam	(4 913)	(2 622)	(4 015)	(14 803)	(14 334)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels de Putnam	(1 909)	200	(1 440)	(4 588)	(3 028)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – total	(1 238)	1 281	314	1 302	658
Incidence du rendement du marché	1 763	(2 805)	8 469	6 714	20 569
Actif à la fin	157 572 \$	157 047 \$	149 556 \$	157 572 \$	149 556 \$
Actif géré moyen					
Fonds communs de placement	85 462	84 842	73 784	82 735	68 813
Actifs institutionnels	71 769	73 244	71 786	72 394	69 604
Total de l'actif géré moyen	157 231 \$	158 086 \$	145 570 \$	155 129 \$	138 417 \$

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, l'actif géré moyen s'est établi à 157,2 G\$ US. L'actif géré moyen a augmenté de 11,7 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du rendement positif du marché et des placements sur l'actif géré ainsi que des entrées d'actifs nettes. Pour le quatrième trimestre de 2014, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 1,2 G\$ US comparativement à des entrées nettes de 0,3 G\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les sorties nettes découlent des entrées d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement de 0,7 G\$ US qui ont été plus que contrebalancées par les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels de 1,9 G\$ US.

L'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 a augmenté de 16,7 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour le trimestre. Les entrées d'actifs nettes pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 se sont chiffrées à 1,3 G\$ US, contre des entrées nettes de 0,7 G\$ US à l'exercice précédent, en raison des entrées d'actifs nettes liées aux fonds communs de placement de 5,9 G\$ US.

L'actif géré moyen a diminué de 0,9 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence des sorties d'actifs nettes.

PERSPECTIVES – GESTION D’ACTIFS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l’égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l’égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2015, Putnam continuera d’être l’élément moteur de la croissance et de l’accroissement de la part de marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d’actifs dans tous les marchés sur lesquels elle offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail américain, des régimes à cotisations définies, des produits de placement seulement et celui des conseillers en placement inscrits, ainsi que par l’intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d’excellence du service. Dans le cadre de l’initiative d’Empower Retirement visant à consolider sous une même marque les unités d’exploitation américaines liées aux services de retraite, Putnam a vendu l’ensemble de ses activités de services de retraite à Great-West Financial en date du 1^{er} janvier 2015. Au cours de 2014, l’ensemble des activités de services de retraite de Putnam ont enregistré une perte nette d’environ 20 M\$ US, essentiellement en raison des dépenses liées au développement des affaires engagées dans la création d’une plateforme de soutien à la croissance future.

Putnam continue de générer un excellent rendement à long terme en matière de placements dans diverses catégories d’actifs qui ont été reconnues au sein du marché, comme en témoignent les entrées nettes et les éloges de certains observateurs du secteur. La société maintient son engagement à fournir à ses clients un rendement supérieur ajusté en fonction du risque.

L’innovation restera un puissant outil de différenciation pour Putnam en 2015. La société continuera de développer son offre de produits et de services ainsi que ses fonctions opérationnelles, tout en affermissant sa propre image de marque ainsi que celle de ses activités et de ses produits grâce à différents éléments clés. En outre, Putnam entend continuer d’investir dans les technologies afin de pouvoir adapter l’ampleur de son modèle d’affaires de façon plus efficiente et d’étendre son réseau de distribution.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l’exploitation générale américaine tiennent compte d’éléments qui ne sont pas liés directement ou imputés aux unités de l’exploitation américaine.

Au quatrième trimestre de 2014, l’exploitation générale américaine a enregistré une perte nette de 2 M\$ US, comparativement à une perte de néant pour la période correspondante de 2013. La variation de la perte nette découle principalement des coûts de restructuration et d’acquisition liés à RPS.

Pour l’exercice clos le 31 décembre 2014, l’exploitation générale américaine a enregistré une perte nette de 4 M\$ US, comparativement à une perte de néant pour l’exercice précédent. L’augmentation de la perte nette s’explique surtout par les coûts de restructuration et d’acquisition liés à RPS.

La perte nette pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, qui s’est élevée à 2 M\$ US, est comparable à celle enregistrée pour le trimestre précédent.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L’exploitation européenne comprend deux unités d’exploitation distinctes : l’unité Assurance et rentes, par l’entremise de laquelle la Compagnie offre des produits d’assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l’intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l’île de Man et en Allemagne, ainsi que par l’entremise d’Irish Life, en Irlande; ainsi que l’unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada-Vie, la London Life et ses filiales.

CONVERSION DES DEVICES

L’actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS du présent rapport.

PROFIL

ASSURANCE ET RENTES

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates, d'épargne et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers financiers indépendants et des conseillers en avantages du personnel. Les activités hors de l'île de Grande-Bretagne établies à l'île de Man et à Dublin portent sur l'offre de produits d'investissement, d'épargne et d'assurance individuelle par l'entremise de conseillers financiers indépendants et des banques privées du Royaume-Uni et de certains autres territoires. Canada Life Investments représente les activités de gestion des fonds de la Compagnie au Royaume-Uni. Elle gère des actifs qui comprennent des actions, des titres à revenu fixe, des biens, des prêts hypothécaires et de la trésorerie pour des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, ainsi qu'une vaste gamme de fonds de revenu viager, de fonds de retraite et de fonds communs de placement. Ces fonds externes sont principalement distribués par l'entremise de conseillers financiers, de gestionnaires de patrimoine et de gestionnaires de fonds discrétionnaires au Royaume-Uni.

Les principaux produits offerts en Irlande, par l'entremise d'Irish Life, sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance individuelle et collective et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Investment Managers (ILIM), représente les activités de gestion des fonds de la Compagnie en Irlande, et gère les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels et particuliers, de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies offerts par des employeurs, d'importantes multinationales, d'organismes de charité et de sociétés nationales, et est le premier gestionnaire de services de retraite en importance en Irlande.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie et les produits d'assurance individuelle distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

L'unité Assurance et rentes continue d'accroître sa présence sur les segments de marché visés en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de service et sur l'amélioration de ses capacités de distribution et de ses relations avec les intermédiaires.

RÉASSURANCE

L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life, de filiales de la London Life et d'une filiale indirecte de Great-West Financial. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life et de filiales de la London Life. En Irlande, les activités de réassurance sont aussi exercées par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie.

Les activités de la Compagnie englobent les traités de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la Compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de diversifier leur risque en matière de réassurance.

Le portefeuille de produits offert par la Compagnie comprend des produits de réassurance-vie, de réassurance de rentes et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la Compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco afin de mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité, à la concentration et de faciliter la gestion du capital de la Compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la Compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de réseaux de vente indépendants. En Irlande, la Compagnie distribue aussi ses produits par l'entremise de réseaux de vente directe et liée.

ASSURANCE ET RENTES

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chef de file du marché de l'assurance-vie collective, avec une part de 26 % du marché⁽¹⁾ • Deuxième fournisseur sur le marché de l'assurance-revenu collective, détenant 20 % de ce marché⁽¹⁾ • Parmi les 10 principaux fournisseurs de rentes immédiates, avec 22 % du marché (conseillers seulement)⁽²⁾ • Une des principales compagnies d'assurance-vie hors de l'île de Grande-Bretagne qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de 19 %⁽²⁾ • Parmi les 10 premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec 7 % du marché⁽²⁾ <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première compagnie d'assurance-vie en importance avec 35 % du marché⁽³⁾ • Position enviable sur les marchés de l'assurance-vie et des services de retraite pour les particuliers, avec 31 % du marché⁽⁴⁾ • Leader en matière de régimes de retraite et d'assurance collectifs et de produits de rentes de sociétés • ILIM est le plus important gestionnaire de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établit à plus de 43 G€ <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un des trois principaux assureurs sur le marché global de l'assurance en unités de compte indépendant intermédiaire⁽⁴⁾ • Parmi les dix premiers fournisseurs sur le marché global de l'assurance en unités de compte⁽³⁾ 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Épargne • Assurance-vie • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits d'assurance et de retraite de l'Individuelle et de la Collective • Produits de rentes individuelles et collectives • Services de gestion du patrimoine • Produits de placement et d'épargne individuels • Gestion de placements pour des clients institutionnels <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits de retraite • Protection du revenu (assurance-invalidité) • Assurance contre les maladies graves • Rentes variables (produits assortis d'une garantie de retrait minimum) • Assurance-vie individuelle 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseillers financiers indépendants • Banques privées • Conseillers en avantages du personnel <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers indépendants • Conseillers en retraite et en placements • Agents de ventes directes • Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés (diverses banques en Irlande) <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés

(1) Au 31 décembre 2013

(2) La part de marché se fonde sur les données annualisées pour la période du premier au troisième trimestre de 2014.

(3) Au 30 novembre 2014

(4) Au 30 juin 2014

RÉASSURANCE

PART DE MARCHÉ	PRODUITS ET SERVICES	DISTRIBUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Parmi les sept premières compagnies de réassurance-vie en importance aux États-Unis en fonction des affaires prises en charge⁽¹⁾ • Créneau exclusif en matière de produits de réassurance IARD et de rentes 	<p>Assurance-vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions privilégiant un allègement de capital <p>Réassurance IARD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétrocession relative aux catastrophes <p>Rentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Rentes à capital fixe 	<ul style="list-style-type: none"> • Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2013

CONCURRENCE

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Compagnie possède de solides parts de marché dans l'assurance collective, les rentes immédiates et dans les produits d'assurance-vie et de gestion du patrimoine en unités de compte. En additionnant les souscriptions sur l'île de Grande-Bretagne et hors de l'île de Grande-Bretagne, la Canada-Vie compte parmi les trois grands fournisseurs sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte au Royaume-Uni.

Une baisse de la demande pour les produits de rentes immédiates a été observée sur le marché à la suite de l'annonce du budget établi pour 2014 au Royaume-Uni, lequel fournira une plus grande souplesse aux particuliers qui prennent leur retraite à compter d'avril 2015. Au cours de l'exercice, la Compagnie a continué d'offrir des produits de rentes standards et améliorés tout en conservant sa part de marché.

Les activités d'assurance-vie collective et de protection du revenu ont affiché un bon rendement en 2014, permettant à la Compagnie de conserver sa position de chef de file et d'assurer la croissance des primes d'un exercice à l'autre.

En 2014, les activités de gestion du patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne ont subi les effets d'un ralentissement persistant dans son marché qui découle principalement du faible volume des affaires liées aux produits à prime unique, qui comportent des primes plus élevées et sont issues du secteur des banques privées. Les produits de planification fiscale sur les successions constituent toujours la gamme de produits qui croît le plus rapidement hors de l'île de Grande-Bretagne et Canada Life International, une filiale de la Canada-Vie, maintient une position de chef de file dans ce secteur du marché. Le marché de la gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne s'est stabilisé au cours de l'exercice, à la suite du ralentissement observé en 2013 en raison des changements apportés à la réglementation relative à la distribution.

L'actif géré de Canada Life Investments, entité qui exerce les activités de placement de la Compagnie au Royaume-Uni, s'établit à plus de 34 G£.

Irlande

En 2013, la Compagnie a consolidé sa position de chef de file en Irlande par l'entremise d'Irish Life, et elle demeure la plus importante compagnie d'assurance-vie en Irlande, avec une part de marché de 35 %. Irish Life suit une stratégie de distribution multi-canaux dont l'objectif est de doter la Compagnie du plus important réseau de distribution par courtiers, agents de ventes directes et Bancassurance (relations avec cinq banques). Pour souligner son 75^e anniversaire, Irish Life a lancé en octobre 2014 une importante campagne de repositionnement de la marque, dont le slogan est : « We know Irish life. We are Irish Life. »

Irish Life Investment Managers (ILIM) est le plus important gestionnaire de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à plus de 43 G€ au 31 décembre 2014. Dans le cadre des European Pension Awards 2014,

ILIM a remporté les prix *Equities Manager of the Year* et *Passive Manager of the Year*. Il a également remporté les honneurs dans les catégories *Investment Manager of the Year* et *Alternatives Investment Manager* dans le cadre des Irish Pensions Awards. Setanta Asset Management (Setanta), une filiale de la Canada-Vie, gère les actifs d'un certain nombre de clients institutionnels, tant des institutions tierces que des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, et son actif géré s'établissait à 7,0 G€ au 31 décembre 2014. Setanta a été nommée *Equities Manager of the Year* dans le cadre des Irish Pension Awards 2014.

Allemagne

La Canada-Vie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance en unités de compte sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La concurrence sur ce marché demeure féroce, car de nouvelles sociétés y font leur entrée, tentées par la forte croissance projetée au cours des prochaines années. Durant cette période d'intensification de la concurrence, la Compagnie a su se maintenir parmi les trois principaux fournisseurs de ce secteur du marché, grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services.

Même si l'économie allemande a poursuivi sa reprise en 2014, le marché des produits d'assurance-vie et de retraite s'est montré difficile. Malgré ce contexte défavorable, la Canada-Vie a enregistré une hausse de ses souscriptions d'un exercice à l'autre.

Réassurance

Sur le marché de la réassurance aux États-Unis, la demande en matière de solutions privilégiant un allègement de capital demeure élevée en raison des exigences strictes en matière de réserves à l'égard des produits d'assurance-vie temporaire et universelle et de l'incertitude qui règne quant à la façon dont la réglementation évoluera au fil du temps en ce qui concerne ces produits. Par conséquent, un plus grand nombre de réassureurs s'intéressent au marché de l'allègement de capital en matière de réassurance-vie, ce qui intensifiera la concurrence pour ces produits.

La Compagnie a également affiché de bons résultats dans le domaine de la réassurance-vie traditionnelle, le nombre de réassureurs-vie restants ayant diminué en raison de la consolidation et de la diversification de la valeur des clients. La force financière de la Compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire. De plus, bien que l'intérêt pour les opérations privilégiant un allègement de capital demeure fort, certaines sociétés ne sont pas prêtes à s'engager dans des opérations à long terme avant que la réglementation ne soit finalisée. La demande de réassurance relative à la longévité demeure solide au Royaume-Uni et dans certains pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans ce marché, qui devient de plus en plus concurrentiel.

Les assureurs et les réassureurs de biens ont été peu touchés par les catastrophes majeures en 2014. Le nombre de tempêtes importantes survenues au cours de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2014 a été inférieur à la moyenne. Par conséquent, il est toujours aussi difficile d'établir la tarification au sein du marché des protections de biens immobiliers dans le cas de catastrophes.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts	5 340 \$	3 986 \$	6 767 \$	19 359 \$	15 894 \$
Honoraires et autres produits	290	289	276	1 193	863
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	274	259	202	1 038	701
Total de l'actif	142 317 \$	139 521 \$	131 364 \$		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	20 736	19 646	16 614		
Total de l'actif géré	163 053	159 167	147 978		
Autres actifs administrés	41 806	40 508	40 042		
Total de l'actif administré	204 859 \$	199 675 \$	188 020 \$		

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Assurance et rentes	218 \$	208 \$	166 \$	810 \$	548 \$
Réassurance	71	59	63	265	245
Exploitation générale européenne	(15)	(8)	(27)	(37)	(92)
Bénéfice net	274 \$	259 \$	202 \$	1 038 \$	701 \$

Les résultats pour 2014 comprennent les résultats d'Irish Life pour toutes les périodes de 2014, tandis que les données comparatives pour 2013 comprennent les résultats d'Irish Life depuis la date d'acquisition, soit le 18 juillet 2013.

L'acquisition d'Irish Life au troisième trimestre de 2013 a donné lieu à une importante croissance au sein de l'exploitation européenne. L'apport d'Irish Life à l'exploitation européenne pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2014 se présente comme suit :

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014		
	Irish Life ⁽¹⁾	Autres		Irish Life ⁽¹⁾	Autres	
		qu'Irish Life	Total		qu'Irish Life	Total
Primes et dépôts	3 074 \$	2 266 \$	5 340 \$	10 745 \$	8 614 \$	19 359 \$
Honoraires et autres produits	147	143	290	564	629	1 193
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	64	210	274	236	802	1 038
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, à l'exclusion des coûts de restructuration	70	210	280	261	802	1 063
Total de l'actif	56 591 \$	85 726 \$	142 317 \$			
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	20 433	303	20 736			
Total de l'actif géré	77 024	86 029	163 053			
Autres actifs administrés	41 806	—	41 806			
Total de l'actif administré	118 830 \$	86 029 \$	204 859 \$			

⁽¹⁾ Depuis le deuxième trimestre de 2014, l'information financière présentée ci-dessus comprend les données d'Irish Life et de Canada Life (Ireland), en raison de l'intégration de leurs activités.

FAITS NOUVEAUX EN 2014

- Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 a augmenté pour se chiffrer à 1 038 M\$, contre 701 M\$ pour l'exercice 2013, principalement en raison de l'inclusion des résultats d'Irish Life pour deux trimestres de plus en 2014. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net s'est chiffré à 274 M\$, une hausse de 72 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent qui tient à la hausse du bénéfice de l'unité Assurance et rentes, à la diminution des coûts de restructuration et d'acquisition liés à Irish Life ainsi qu'aux fluctuations favorables des devises.
- Les primes et dépôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont augmenté pour s'établir à 19,4 G\$, contre 15,9 G\$ pour l'exercice 2013, principalement en raison de l'inclusion des résultats d'Irish Life pour deux trimestres de plus en 2014. Les primes et dépôts se sont chiffrés à 5,3 G\$ au quatrième trimestre de 2014, en baisse par rapport au montant de 6,8 G\$ enregistré pour la période correspondante de 2013, en raison principalement d'une baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et d'une diminution des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni à la suite des changements annoncés dans le budget établi pour 2014 au Royaume-Uni.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits ont augmenté pour se chiffrer à 1 193 M\$, comparativement à 863 M\$ pour l'exercice 2013. Les honoraires et autres produits pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 ont crû de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2013 pour s'établir à 290 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif géré.
- Au quatrième trimestre de 2014, la Compagnie a réalisé des synergies annualisées de 5,7 M€ relativement à Irish Life (26,2 M€ depuis le début de l'exercice). Les synergies de 26,2 M€ en 2014 se sont traduites par une réduction de 5,2 M€ des charges au cours du trimestre (12,4 M€ depuis le début de l'exercice). Depuis l'acquisition d'Irish Life, des synergies annualisées de 40,8 M€ ont été réalisées, lesquelles se sont traduites par une réduction de 27,1 M€ des charges en 2014.

- Au Royaume-Uni, le budget établi par le gouvernement pour 2014 permettra aux participants de régimes de retraite à cotisations définies d'accéder plus facilement à leur épargne à la retraite. Les principaux changements devraient entrer en vigueur à compter d'avril 2015, après consultation. Ces changements ont engendré une diminution des souscriptions de produits de rentes et ils auront une incidence sur les futures souscriptions de produits de rentes au Royaume-Uni. Moody's Investors Service prévoyait que le volume des rentes souscrites au Royaume-Uni pourrait afficher un recul de 50 % à 75 %, et que les changements feraient ressortir des occasions pour les assureurs de mettre au point une gamme élargie d'autres produits. À la suite de l'annonce des changements, le volume des nouvelles affaires liées aux produits de rentes immédiates offerts aux particuliers au Royaume-Uni a grandement diminué. Au quatrième trimestre de 2014, les nouvelles affaires liées aux produits de rentes immédiates offerts aux particuliers au Royaume-Uni par la Compagnie se sont chiffrées à 84 M£, soit une baisse de 15 % par rapport au troisième trimestre de 2014 et une baisse de 72 % par rapport au quatrième trimestre de 2013.
- L'apport du marché des rentes du Royaume-Uni au bénéfice de la Compagnie provient des nouvelles souscriptions et des affaires existantes en vigueur, et comprend l'amélioration du rendement de l'actif des affaires en vigueur. L'apport des affaires en vigueur au bénéfice est plus important que celui provenant des nouvelles souscriptions. Les affaires liées aux rentes en vigueur au Royaume-Uni n'ont pas été touchées par les changements apportés au budget du Royaume-Uni.
- Pour souligner son 75^e anniversaire, Irish Life a lancé en octobre 2014 une importante campagne de repositionnement de la marque, dont le slogan est : « We know Irish life. We are Irish Life. »
- En Allemagne, la Compagnie a lancé de nouveaux produits d'assurance temporaire en matière d'invalidité et de risque professionnel au cours de 2014.
- Le 10 février 2015, la Compagnie a annoncé qu'elle avait conclu, par l'intermédiaire de sa filiale Canada Life Group (UK) Limited, une entente visant l'acquisition de Legal & General International (Ireland) Limited (LGII). Fondée en 2007, LGII est une filiale de Legal & General Group Plc ayant son siège à Dublin, en Irlande, pays qui compte un centre international de services financiers de premier plan. LGII propose des solutions de qualité en matière de planification fiscale et de placements, axées principalement sur le marché des clients à valeur nette élevée du Royaume-Uni. LGII compte plus de 4 000 polices de titres obligataires au Royaume-Uni hors de l'île de Grande-Bretagne et un actif administré de 2,5 G£ (au 30 octobre 2014). La transaction devrait se conclure au deuxième trimestre de 2015; en outre, elle est assujettie aux approbations réglementaires habituelles, notamment aux approbations de la Commission européenne aux termes du règlement sur les concentrations de l'Union européenne, ainsi qu'à certaines conditions de clôture.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION EUROPÉENNE

ASSURANCE ET RENTES

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts	3 875 \$	3 446 \$	5 229 \$	14 931 \$	11 521 \$
Souscriptions	3 155	2 913	4 773	12 388	9 922
Honoraires et autres produits	284	278	266	1 155	820
Bénéfice net	218	208	166	810	548

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2014, les primes et dépôts ont diminué de 1,4 G\$ par rapport à la période correspondante de 2013 pour atteindre 3,9 G\$. Le recul tient à une baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et à une diminution des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni à la suite des changements annoncés dans le budget établi pour 2014 au Royaume-Uni. La diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 3,4 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 14,9 G\$. L'augmentation tient essentiellement à l'inclusion des résultats d'Irish Life pour deux trimestres de plus en 2014 ainsi qu'aux fluctuations des devises, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de rentes immédiates et de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni.

Les primes et dépôts ont augmenté de 0,4 G\$ pour le quatrième trimestre de 2014 par rapport au trimestre précédent en raison d'une augmentation des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande et d'une hausse saisonnière normale des souscriptions en Irlande et en Allemagne. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2014, les souscriptions ont diminué de 1,6 G\$ par rapport à la période correspondante de 2013 pour s'établir à 3,2 G\$. En Irlande, les souscriptions en matière de gestion de fonds ont diminué légèrement par rapport aux niveaux atteints à la suite de l'acquisition d'Irish Life au troisième trimestre de 2013. Au Royaume-Uni, les souscriptions de produits de rentes immédiates ont diminué à la suite des changements annoncés dans le budget établi pour 2014 au Royaume-Uni.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les souscriptions ont augmenté de 2,5 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 12,4 G\$. L'augmentation tient essentiellement à l'inclusion des résultats d'Irish Life pour deux trimestres de plus en 2014 ainsi qu'aux fluctuations des devises, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de rentes immédiates et de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni.

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 242 M\$ par rapport au trimestre précédent, surtout en raison d'une hausse des souscriptions en matière de gestion de fonds en Irlande, qui découle des fluctuations saisonnières et d'une hausse des souscriptions en Allemagne, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des souscriptions de produits de rentes en Irlande et au Royaume-Uni ainsi que par la baisse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique dans le marché des grandes affaires au Royaume-Uni.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 18 M\$ par rapport à la période correspondante de 2013, pour se chiffrer à 284 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires en Irlande qui découle de la croissance de l'actif géré surtout attribuable aux profits réalisés sur le marché.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 1 155 M\$, une hausse de 335 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement attribuable à l'inclusion des résultats d'Irish Life pour deux trimestres de plus en 2014 et à l'incidence favorable des fluctuations des devises.

Au quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits ont crû de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des honoraires en Irlande et en Allemagne qui découle de la croissance de l'actif géré surtout attribuable aux profits réalisés sur le marché.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2014 s'est chiffré à 218 M\$, en hausse de 52 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2013, essentiellement en raison de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, de l'augmentation des honoraires en Irlande et de l'incidence favorable des fluctuations des devises. Les modifications des bases actuarielles reflètent le raffinement des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes et l'incidence des changements apportés aux normes de pratique actuarielle concernant les hypothèses de réinvestissement économique. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la réduction des volumes de nouvelles affaires pour les produits de rentes immédiates au Royaume-Uni, les résultats moins favorables au chapitre de la morbidité au Royaume-Uni, et la baisse de l'apport des placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net a augmenté de 262 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 810 M\$. L'augmentation tient essentiellement à l'inclusion des résultats d'Irish Life pour deux

trimestres de plus en 2014, aux résultats plus favorables au chapitre de la mortalité, à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance ainsi qu'à l'incidence favorable des fluctuations des devises. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par la baisse des volumes de nouvelles affaires pour les produits de rentes immédiates au Royaume-Uni et par la diminution de l'apport des placements au Royaume-Uni.

Au quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net a augmenté de 10 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2014. L'augmentation tient surtout aux résultats favorables au chapitre de la mortalité et à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la baisse des volumes de nouvelles affaires pour les produits de rentes immédiates et par la diminution de l'apport des placements.

PERSPECTIVES – ASSURANCE ET RENTES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Royaume-Uni – Les perspectives à l'égard des produits de rentes immédiates en 2015 sont incertaines en raison des changements apportés au budget établi pour 2014 au Royaume-Uni qui ont été mentionnés à la rubrique Faits nouveaux en 2014. Les souscriptions des produits de rentes immédiates ont diminué au cours de l'exercice, car certaines personnes attendent l'adoption de la nouvelle loi avant de prendre des décisions de placement relatives à la retraite. Bien que la Compagnie s'attende à ce que la demande du marché se maintienne pour les revenus garantis offerts par les produits de rentes immédiates, elle croit que les changements apportés au budget du Royaume-Uni auront une incidence défavorable sur les souscriptions de produits de rentes immédiates. En réaction à ces changements, la Compagnie compte créer de nouveaux produits pour les personnes qui souhaitent jouir d'une plus grande souplesse. La taille du marché continue de croître puisqu'un nombre croissant de retraités participent à des régimes à cotisations définies en raison de l'élimination de certains régimes à prestations définies.

La Canada-Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. Elle continuera d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et dans le reste du Royaume-Uni. La stratégie de distribution de la Compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers financiers indépendants. En ce qui concerne le secteur de la gestion de patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne, la Compagnie fait preuve d'un optimisme prudent pour 2015 et prévoit une croissance modeste sur le marché. La croissance des activités de la Compagnie devrait être majoritairement liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale, de même qu'à la reprise prévue des activités des banques privées.

En ce qui concerne les activités d'assurance-vie et d'assurance-maladie collectives, les perspectives demeurent favorables. Nos activités profitent de la rigoureuse discipline en matière de tarification segmentaire et de sélection des risques et sont bien positionnées pour profiter de la reprise économique sur ce territoire, alors que le nombre de participants et les salaires sont en voie d'augmenter. Pour l'assurance-revenu collective, la discipline restera le mot d'ordre en matière de tarification afin de tenir compte de la faiblesse des taux d'intérêt. Le secteur devrait continuer de profiter des souscriptions additionnelles à des régimes d'assurance collective dans son bassin de clientèle attribuables à l'initiative du gouvernement du Royaume-Uni en matière de souscription automatique aux régimes de retraite en milieu de travail, qui a démarré en octobre 2012 et s'achèvera en 2018. En 2015, les petites entreprises commenceront à prendre part à cette initiative, ce qui sera une occasion pour la Compagnie d'accroître la pénétration des régimes d'assurance-vie collective.

En Europe, la Compagnie continue à établir et à mettre en œuvre la nouvelle réglementation Solvabilité II afin de se préparer à la première soumission réglementaire générale, qui aura lieu au deuxième trimestre de 2015. Toutes les sociétés de la Compagnie qui sont réglementées en Europe porteront une attention particulière à la mise en œuvre de la nouvelle réglementation Solvabilité II en 2015.

Irlande – En décembre 2013, l'Irlande s'est officiellement retirée du programme d'aide financière mis en place par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international auquel elle avait adhéré en novembre 2010, puisque le gouvernement irlandais a atteint tous ses objectifs en matière de redressement budgétaire et d'emprunt en vertu du programme. Ce retrait constitue un important pas en avant pour l'Irlande et son économie. La reprise de l'économie en Irlande s'élargit et s'accélère plus vite que ce qui était prévu plus tôt en 2014; le PIB du pays devrait croître de 4,7 % en 2015 et le taux de chômage moyen devrait chuter à 9,7 %. Le rendement des obligations d'États souverains de 10 ans en Irlande a continué de reculer et a atteint son plus bas niveau en 2014.

De plus, la reprise économique se diversifie, et la demande intérieure devrait contribuer positivement à la croissance du PIB pour la première fois depuis 2007. La demande relative aux nouvelles affaires dans le marché de l'assurance-vie et des services de retraite devrait ainsi renouer avec la croissance, après cinq années de recul.

Allemagne – Les perspectives pour les affaires de la Compagnie en Allemagne sont positives et la Compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré se poursuivra en 2015.

Les souscriptions de produits d'assurance en unités de compte se sont accrues en 2014. Pour 2015, la Compagnie s'attend à ce que sa part de ce marché continue de croître grâce au fait que les produits garantis traditionnels à taux fixe n'ont plus la cote en raison de la baisse des taux d'intérêt et de l'augmentation du coût des garanties. La Compagnie se positionne de manière à continuer d'accentuer sa présence sur le marché des produits d'assurance en unités de compte grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

Les souscriptions de produits de régimes de retraite et d'assurance professionnels ont connu une forte croissance en 2014, et la Compagnie s'attend à ce que la situation se maintienne en 2015.

RÉASSURANCE

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Primes et dépôts	1 465 \$	540 \$	1 538 \$	4 428 \$	4 373 \$
Honoraires et autres produits	6	11	10	38	43
Bénéfice net	71	59	63	265	245

Primes et dépôts

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines opérations de réassurance-vie, les primes varieront selon les composantes de l'opération. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2014 ont diminué de 73 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour se chiffrer à 1 465 M\$, essentiellement en raison de la commutation d'un traité de réassurance-maladie. Cette diminution a été essentiellement compensée par les primes liées à de nouveaux traités et à des traités restructurés ainsi que par l'incidence positive des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les primes et dépôts ont augmenté de 55 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 4,4 G\$. Cette augmentation est essentiellement attribuable à de nouvelles ententes de réassurance et à des ententes restructurées, y compris une entente de rentes aux Pays-Bas, ainsi qu'à l'incidence positive des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par la commutation d'un traité de réassurance-maladie.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2014 ont augmenté de 925 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence des nouveaux traités et de traités restructurés conclus durant le trimestre et des fluctuations des devises.

Honoraires et autres produits

Les activités de réassurance génèrent des honoraires principalement par l'intermédiaire des produits d'assurance-vie, dont les honoraires sont tributaires du volume de la couverture offerte.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2014 ont diminué de 4 M\$ par rapport à la période correspondante de 2013, pour se chiffrer à 6 M\$, essentiellement en raison de la restructuration de certains traités de réassurance-vie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 38 M\$, une diminution de 43 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la restructuration de plusieurs traités.

Pour le quatrième trimestre de 2014, les honoraires et autres produits ont diminué de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent, pour se chiffrer à 6 M\$, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2014 a progressé de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2013, pour se chiffrer à 71 M\$. Cette augmentation s'explique principalement par l'incidence positive des modifications des bases actuarielles et des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires et la hausse de l'impôt sur le résultat.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice net a augmenté de 20 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 265 M\$, surtout en raison des changements apportés à la répartition des activités et de la hausse des marges sous-jacentes au chapitre des activités d'assurance-vie, de l'incidence favorable des modifications des bases actuarielles et des fluctuations des devises. L'augmentation a été contrebalancée en partie par des résultats moins favorables au chapitre des investissements et par l'augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires.

Au quatrième trimestre de 2014, le bénéfice net a crû de 12 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est principalement attribuable à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles et à l'incidence favorable des fluctuations des devises, facteurs contrebalancés en partie par des résultats moins favorables au chapitre des sinistres et une augmentation des pressions exercées par les nouvelles affaires.

PERSPECTIVES – RÉASSURANCE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Les activités de réassurance-vie aux États-Unis devraient demeurer stables en 2014. La Compagnie s'attend à ce que les souscriptions d'assurance sous-jacentes se maintiennent à leurs niveaux actuels jusqu'à ce que l'économie américaine montre des signes d'une reprise importante, ce qui pourrait limiter la demande pour la réassurance aux États-Unis jusqu'à ce que la reprise ait lieu. En 2015, de nouveaux règlements auront une incidence sur les garanties exigées pour les entités de réassurance non enregistrées, ce qui aura une incidence sur les types de produits d'assurance qui seront vendus ainsi que sur les besoins en matière de réassurance pour les années à venir. Un nouveau règlement entourant les captives d'assurance utilisées pour financer les provisions excédentaires a vu le jour à la suite de la mise sur pied d'une équipe responsable de la réglementation américaine en matière d'assurance. La demande sur le marché de la réassurance-maladie devrait augmenter en raison de l'Affordable Care Act. De plus, de nouvelles directives réglementaires liées au calcul des provisions réglementaires aux États-Unis devraient entrer en vigueur en 2017.

La réforme Solvabilité II en Europe devrait stimuler les affaires en 2015 et par la suite. L'unité Réassurance de la Compagnie se prépare à aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés affiliées à surmonter les défis éventuels en matière de capital et à tirer parti des possibles occasions d'affaires qui découleront de ces modifications à la réglementation.

Comme le nombre de catastrophes importantes a été peu élevé en 2014, les prix sur le marché de la réassurance IARD devraient continuer de reculer en 2015. La capacité du fonds de couverture, les protections garanties par nantissement de titres et l'émission d'obligations événementielles devraient continuer de croître en 2015, et la demande subit des pressions à la baisse en raison de l'amélioration de la rétention des clients. En 2015, les objectifs seront de réduire de nouveau l'exposition aux risques, de continuer à utiliser les plus récentes mises à jour au sujet des modèles américains obtenues de Risk Management Solutions (RMS) et de contrôler les risques géographiques sans nuire de façon importante aux marges.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières, de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

Au quatrième trimestre de 2014, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 15 M\$, comparativement à une perte nette de 27 M\$ pour la période correspondante de 2013. Les résultats du quatrième trimestre de 2014 incluent des coûts de restructuration de 6 M\$ liés à l'acquisition d'Irish Life, alors que des coûts de restructuration et d'acquisition de 23 M\$ liés à Irish Life avaient été engagés au quatrième trimestre de 2013. Compte non tenu de ces coûts, la perte nette a augmenté de 5 M\$ en raison des modifications des bases actuarielles et d'une augmentation des provisions sur les activités internationales existantes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 37 M\$, comparativement à une perte nette de 92 M\$ pour l'exercice précédent. La perte nette depuis le début de l'exercice tient compte des coûts de restructuration de 25 M\$ liés à Irish Life pour 2014, alors que des coûts de restructuration et d'acquisition de 97 M\$ liés à Irish Life avaient été engagés pour la période correspondante de 2013. À l'exclusion de ces coûts, la perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'est chiffrée à 12 M\$, contre un bénéfice net de 5 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du premier semestre de 2013, la Compagnie a effectué une revue des passifs éventuels restants relativement aux coûts liés à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et elle a déterminé que la plupart des provisions n'étaient plus requises, ce qui a eu une incidence positive de 11 M\$ sur le bénéfice net en 2013 qui ne s'est pas reproduite en 2014. La diminution du bénéfice s'explique aussi par des modifications des bases actuarielles liées aux activités internationales existantes.

La perte nette pour le trimestre clos le 31 décembre 2014 a augmenté de 8 M\$ par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 15 M\$, principalement en raison des modifications des bases actuarielles liées aux activités internationales existantes évoquées pour les résultats trimestriels.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la Compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, l'exploitation générale de Lifeco a présenté une perte nette de 6 M\$, comparativement à un bénéfice net de 189 M\$ au quatrième trimestre de 2013. Le bénéfice au quatrième trimestre de 2013 comprenait une reprise liée à un litige comptabilisée pour une période antérieure, ce qui a donné lieu à une hausse de 226 M\$ du bénéfice, et une perte liée à l'évaluation à la valeur de marché à l'égard d'une macro-couverture du capital de 26 M\$. Compte non tenu de ces éléments, la perte nette a diminué de 5 M\$, en raison essentiellement de la baisse des charges financières non affectées. En 2014, les charges financières liées aux titres d'emprunt libellés en euros émis dans le cadre de l'acquisition d'Irish Life ont été affectées aux résultats de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 26 M\$, comparativement à un bénéfice net de 153 M\$ pour l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de la reprise liée à un litige expliquée ci-dessus, la perte nette a diminué de 47 M\$, principalement en raison de la diminution des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché à l'égard d'une macro-couverture du capital et de la baisse des charges financières non affectées, facteurs contrebalancés en partie par une hausse des dividendes sur les actions privilégiées. Le résultat depuis le début de l'exercice 2013 comprenait également une charge de 5 M\$ découlant de redressements de l'impôt sur le capital après des vérifications fiscales d'exercices antérieurs, laquelle ne s'est pas répétée en 2014.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2014, la perte nette de l'exploitation générale de Lifeco a diminué de 3 M\$ par rapport au trimestre précédent, pour se chiffrer à 6 M\$, en raison essentiellement de la baisse des dividendes sur les actions privilégiées versés au cours du trimestre.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Exercices clos les 31 décembre		
	2014	2013	2012 ⁽¹⁾⁽²⁾
Total des produits⁽¹⁾	39 181 \$	26 446 \$	30 597 \$
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires			
Bénéfice d’exploitation	2 546 \$	2 052 \$	1 946 \$
Bénéfice net	2 546	2 278	1 806
Bénéfice net par action ordinaire			
Bénéfice d’exploitation	2,549 \$	2,108 \$	2,049 \$
De base	2,549	2,340	1,902
Dilué	2,546	2,297	1,891
Total de l’actif			
Total de l’actif ⁽¹⁾⁽²⁾	356 709 \$	325 876 \$	253 850 \$
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	216 271	185 243	134 598
Total de l’actif géré	572 980	511 119	388 448
Autres actifs administrés	490 353	247 139	157 455
Total de l’actif administré	1 063 333	758 258	545 903
Total du passif⁽¹⁾⁽²⁾	334 812 \$	306 046 \$	236 839 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série F	1,4750	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série J ⁽³⁾	—	1,50000	1,50000
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N	0,912500	0,912500	0,912500
Actions privilégiées de premier rang, série P ⁽⁴⁾	1,350	1,350	1,152120
Actions privilégiées de premier rang, série Q ⁽⁵⁾	1,2875	1,2875	0,625235
Actions privilégiées de premier rang, série R ⁽⁶⁾	1,200	1,200	0,26630
Actions privilégiées de premier rang, série S ⁽⁷⁾	0,799185	—	—
Actions ordinaires	1,230	1,230	1,230

⁽¹⁾ La Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants de 2012 pour tenir compte des ajustements liés à la présentation adoptés en 2013.

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l’incidence rétrospective, s’il y a lieu, des nouvelles IFRS et des IFRS révisées entrant en vigueur en 2013, en particulier IAS 19R, *Avantages du personnel*, et IFRS 10, *États financiers consolidés*.

⁽³⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série J, ont été rachetées le 31 décembre 2013.

⁽⁴⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série P, ont été émises le 22 février 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 juin 2012 et correspondait à un montant de 0,477120 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s’établissent à 0,337500 \$ par action.

⁽⁵⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série Q, ont été émises le 6 juillet 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 septembre 2012 et correspondait à un montant de 0,303360 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s’établissent à 0,321875 \$ par action.

⁽⁶⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série R, ont été émises le 11 octobre 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 31 décembre 2012 et correspondait à un montant de 0,266300 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s’établissent à 0,30000 \$ par action.

⁽⁷⁾ Les actions privilégiées de premier rang, série S, ont été émises le 22 mai 2014. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 septembre 2014 et correspondait à un montant de 0,47106 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s’établissent à 0,328125 \$ par action.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels (en millions de dollars, sauf les montants par action)		2014				2013			
		T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits⁽¹⁾		10 723	\$ 8 451	\$ 10 070	\$ 9 937	\$ 8 056	\$ 7 206	\$ 3 628	\$ 7 556
Détenteurs d'actions ordinaires									
Bénéfice net									
Total		657	687	615	587	717	523	521	517
De base – par action		0,658	0,687	0,616	0,587	0,717	0,527	0,548	0,544
Dilué – par action		0,657	0,686	0,615	0,587	0,716	0,522	0,547	0,544
Bénéfice d'exploitation⁽²⁾									
Total		657	687	615	587	491	523	521	517
De base – par action		0,658	0,687	0,616	0,587	0,491	0,527	0,548	0,544
Dilué – par action		0,657	0,686	0,615	0,587	0,490	0,522	0,547	0,544

⁽¹⁾ La Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation adoptés en 2013.

⁽²⁾ Le bénéfice d'exploitation (une mesure financière non définie par les IFRS) exclut l'incidence de certaines provisions liées à des litiges. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, dans le présent document.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 657 M\$ pour le quatrième trimestre de 2014, comparativement à 717 M\$ il y a un an, ce qui représente 0,658 \$ par action ordinaire (0,657 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2014, comparativement à 0,717 \$ par action ordinaire (0,716 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2014 s'est établi à 10 723 M\$ et comprend des primes reçues de 5 501 M\$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 516 M\$, une variation à la hausse de 2 545 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 161 M\$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la Compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la Compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Compagnie au 31 décembre 2014 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie est conçu pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux IFRS. La direction de la Compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) publié en 1992 par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la Compagnie adoptera l'Internal Control – Integrated Framework publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (le cadre COSO 2013) à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie au 31 décembre 2014 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

Avec prise d'effet le 30 septembre 2014, la direction de la Compagnie ne limite plus l'étendue de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, politiques et procédures d'Irish Life. En raison de la taille des activités d'Irish Life et de la quantité de contrôles, politiques et procédures propres à Irish Life, ce changement représente un ajout significatif aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. À l'exception de l'inclusion d'Irish Life dans son étendue, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, la Great-West a offert des prestations d'assurance à d'autres membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, la société mère de Lifeco. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et lui en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM.

Au 31 décembre 2014, la Compagnie détenait des débetures émises par IGM d'un montant en capital de 43 M\$ (40 M\$ en 2013).

En 2014, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 184 M\$ (204 M\$ en 2013).

La Compagnie fournit des services de réassurance et de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aucun prêt ni aucune garantie n'étaient en cours à la date du bilan, et aucun prêt ni aucune garantie n'avaient été émis en 2014 ou en 2013. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2014 ou en 2013.

CONVERSION DES DEVICES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises								
Périodes closes les	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
	2014	2014	2014	2014	2013	2013	2013	2013
Dollar américain								
Bilan	1,16 \$	1,12 \$	1,07 \$	1,11 \$	1,06 \$	1,03 \$	1,05 \$	1,02 \$
Produits et charges	1,14 \$	1,09 \$	1,09 \$	1,10 \$	1,05 \$	1,04 \$	1,02 \$	1,01 \$
Livre sterling								
Bilan	1,81 \$	1,82 \$	1,83 \$	1,84 \$	1,76 \$	1,66 \$	1,60 \$	1,54 \$
Produits et charges	1,80 \$	1,82 \$	1,84 \$	1,83 \$	1,70 \$	1,61 \$	1,57 \$	1,56 \$
Euro								
Bilan	1,40 \$	1,42 \$	1,46 \$	1,52 \$	1,47 \$	1,39 \$	1,37 \$	1,30 \$
Produits et charges	1,42 \$	1,44 \$	1,50 \$	1,51 \$	1,43 \$	1,38 \$	1,34 \$	1,33 \$

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.